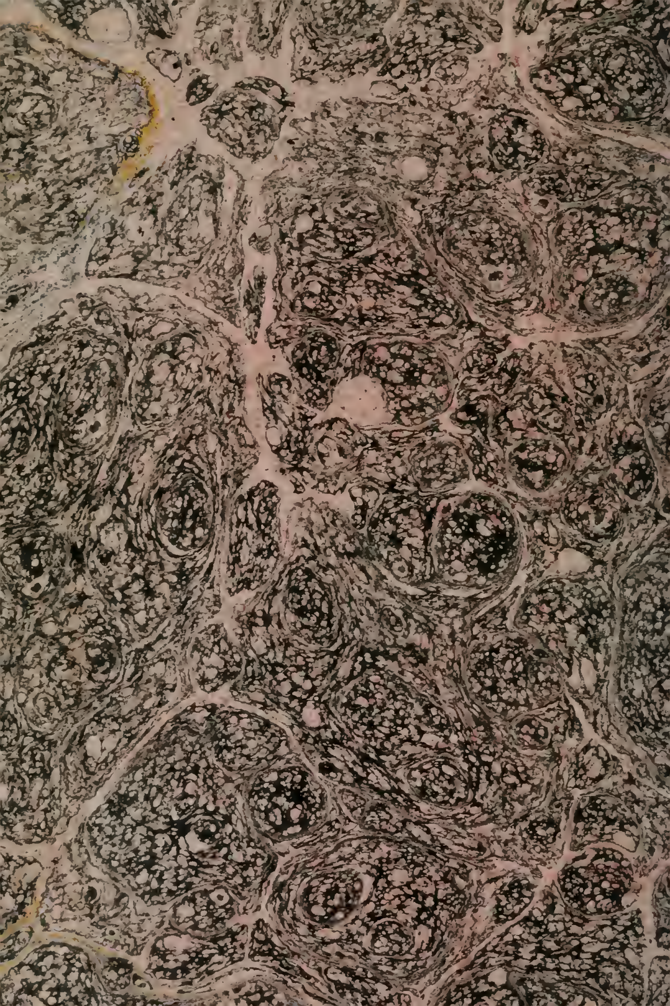
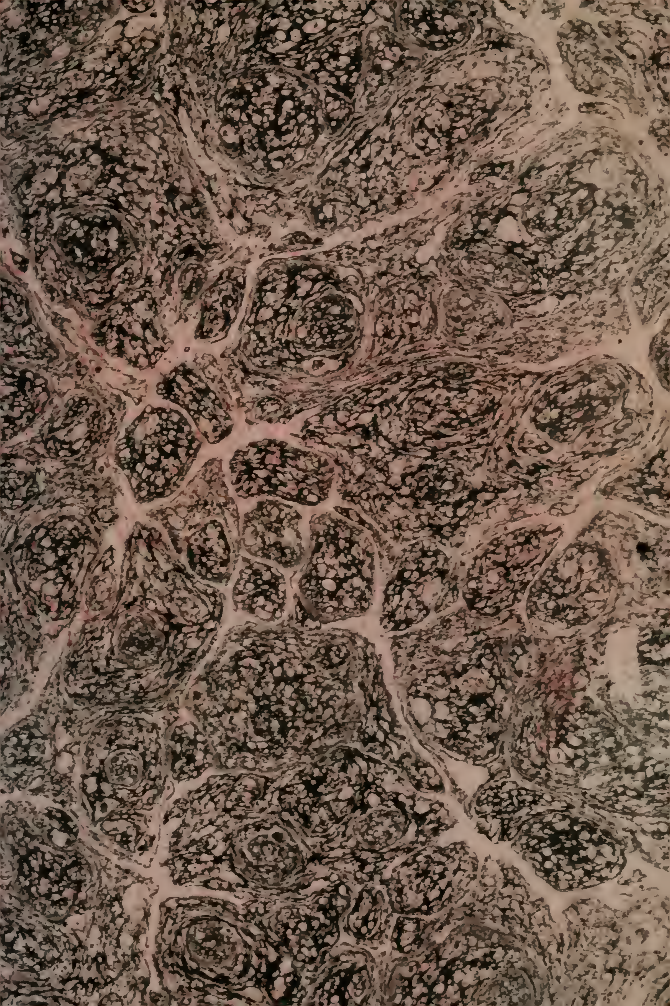






LETTRES

DE

L. B. LAURAGUAIS

A MADAME ***.

Décret concernant les Contrefacteurs, rendu le 19 Juillet 1793, l'An II de la République.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'Instruction publique, décrète ce qui suit :

Art. I. Les Auteurs d'écrits en tout genre, les Compositeurs de Musique, les Peintres et Dessinateurs qui feront graver des Tableaux ou Dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs Ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

Art. II. Leurs Héritiers ou Cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mórt des auteurs.

Art. III. Les Officiers de Paix, Juges de Paix ou Commissaires de Police seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des Auteurs, Compositeurs, Peintres ou Dessinateurs et autres, leurs Heritiers ou Cessionnaires, tous les Exemplaires des Editions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des Auteurs.

Art. IV. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'Edition originale.

Art. V. Tout Débitant d'Edition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'Edition originale.

Art. VI. Tout Citoyen qui mettra au jour un Ouvrage, soit de Littérature ou de Gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux Exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des Estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire ; faute de quoi, il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

Art. VII. Les Héritiers de l'Auteur d'un Ouvrage de Littérature ou de Gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux Beaux-Arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente Edition sous la sauve-garde des Loix et de la probité des Citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux tout Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant *d'Edition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connoître le* Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant, *la moitié du dédommagement que la Loi accorde. Les* deux exemplaires, *en vertu de la Loi, sont déposés à la Bibliothèque nationale.* Paris, ce 15 Thermidor an X de la République Française.

Buisson

LETTRES

DE

L. B. LAURAGUAIS

A MADAME ***,

DANS LESQUELLES ON TROUVE

Des Jugemens sur quelques Ouvrages; la Vie de l'Abbé de VOISENON;

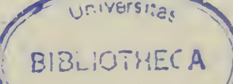
Une Conversation de CHAMPFORT sur l'Abbé SYEYES,

Et un Fragment historique des Mémoires de Madame de BRANCAS sur LOUIS XV, et Madame de CHATEAUROUX.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20;
Et chez MONGIE, Libraire, Cour des Fontaines, n°. 1, Palais du Tribunat.

AN X (1802)



AU LECTEUR.

A la fin de cette Lettre, le Lecteur verra que je demande la permission de n'y pas mettre mon nom, à la Dame à laquelle je l'adresse; et qu'il peut assurément, sans en être scandalisé, croire la Dame de mes pensées. Ne plus scandaliser ! est-ce la consolation, ou l'affliction de la vieillesse? Je n'en dirai rien, car je dois bien vîte parler de M. Buisson, que ma fille [1] et mon neveu [2] m'ont donné pour Imprimeur. Si cela rappeloit certain proverbe, qui *vous place entre deux selles, et les jambes en l'air*, je dirois d'abord que leurs procédés à mon égard ne ressemblent à rien, et qu'au lieu de m'avoir mis à terre faute de mieux, ils m'ont mis en croupe sur M. Buisson, comme on y étoit autrefois sur un fermier-général. M. Buisson est-il plus fringant qu'un

[1] Madame d'Aremberg.

[2] Bufile Brancas.

fermier-général ? me fera-t-il faire la culbute ? me portera-t-il aux nues ? Je n'aimerois guère plus l'ascension que la chute ; et nous irons ensemble, j'espère, notre bonhomme de chemin ; car, bien que nous ayons eu quelque peine à nous mettre d'accord, nous y voilà. Qui est-ce qui avoit raison ? le Public en va juger. Il faut, me disoit-il, que vous mettiez votre nom à la fin de vos Lettres. Et pourquoi l'y mettre, lui disois-je, s'il s'y trouve par-tout ? S'il est déjà par-tout, répondoit-il, pourquoi ne pas le mettre aussi à la fin ? parce que, lorsqu'il n'est pas reconnu à chaque page, il est impertinent de le mettre à la place de style ; et quel que soit le mien, celui que j'ai donné à ces Lettres, à mes armes, mon cachet, ma livrée ; que voulez-vous davantage ? Je n'en demande pas tant, reprit-il ; mais votre nom, fût-il déshabillé et sans escorte, il me le faut. Observez d'abord que, depuis l'égalité, il n'y a plus que nos Ministres qui portent la livrée, et qu

c'est celle du Ministère. Ensuite, vous parlez d'armes, de cachet; mais, depuis la liberté, tout cela est changé en chiffres. Eh bien! repris-je, j'y mettrai mon chiffre. Pas du tout, continua-t-il; les chiffres ont quelque chose de positif, mais d'équivoque aussi; quand ils vous présentent une somme, vous disent-ils qui est Créancier ou Débiteur? Depuis long-temps, lui dis-je, je ne m'y trompe plus. Eh bien! me dit-il, je n'en sais pas tant; et il me faut votre nom pour tranquilliser ma délicatesse. S'il ne faut pas l'inquiéter, vous conviendrez, repris-je, qu'il faut encore plus respecter celle du Public. Or, mettre son nom à la fin d'un Ouvrage, c'est lui annoncer qu'il ne l'eût pas deviné, ou qu'il en eût deviné un autre. Est-ce là lui rendre un hommage, ou lui faire une injure? Eh bien! me dit alors M. Buisson, faites quelques lignes qui précèdent vos Lettres, signez-les seulement, et vous ne mettrez pas votre nom à la fin; ça peut aller comme

ça. Cet arrangement m'a paru trop raisonnable, pour n'y pas céder.

Mais que mettre *par-devant mes Lettres?* En y pensant, je me trouve dans l'embarras, dont beaucoup de gens ont cru se tirer.

Faire une Préface? Mais mon Ouvrage a-t-il une face? Passe pour le Génie du Christianisme! quand un génie a, comme ce génie, une surface de cinq volumes, gloire à sa face : hideuse ou non, fraîche ou non, maigre ou bouffie, c'est une face. Mais une Brochure qui n'a dans le ventre que trois cents pages environ, peut avoir des traits, de la physionomie, une mine enfin, mais point de face : donc, point de Préface à mes Lettres. Pourquoi pas un Avis? Mais quand un avis n'est point une adresse, c'est un conseil. Les avis de M. Laffecteur sont l'un et l'autre; mais comme il s'adresse aux Malades qui veulent recouvrer la santé, ou bien à des gens qui ne donnent point des signes de la leur, sans risquer de la

perdre, on ne voit, dans les avis de M. Laffecteur que l'enseigne de ses remèdes, et son avis n'est plus que l'offre de ses secours au Public. Je ne puis donc pas mettre un Avis *par-devant mes Lettres*. Pourquoi pas un Avertissement ? Un Avertissement est moins impératif qu'un Avis; mais c'est toujours avertir le Public, et de quoi? de votre mérite, et du sien, s'il vous en trouve. C'est une double impertinence. Eh bien! un Avant-Propos. Il a sans doute moins de prétentions qu'une Préface, qu'un Avis, qu'un Avertissement; mais si l'on ne trouve ni bons, ni mauvais propos dans mes Lettres; si l'on n'y trouve pas même une de ces phrases mesurées et symétriques, qui font du style un Ouvrage à tant le pouce, le pied, la toise, l'Avant-Propos seroit hors de propos; il faut chercher autre chose. Voyons, un Prologue, par exemple! Mais ce terme composé par les Romains d'un mot latin et d'un mot grec, signifie réellement *parler sur ce qu'on*

va lire; c'est un Avis, c'est un Avertissement; et puis cet Avertissement, sous le nom de Prologue, semble être consacré, par Quinaut, à ses Œuvres voluptueuses et lyriques, quoiqu'elles portent le nom d'*Opera*, comme celles de saint Augustin : donc, point de Prologue *par-devant mes Lettres*. Cherchons quelqu'autre titre. Discours! Bah! Discours sur l'Histoire Universelle, par Bossuet ! sur l'Histoire Ecclésiastique, par Fleury! impossible. Que mettre donc à la tête de mes Lettres? Ma foi, le titre le plus simple de tous: *au Lecteur*. Et comme je ne prends point la liberté de le croire bénévole pour moi, il me permettra de désirer d'obtenir son suffrage, en écartant de deux faits qui me sont personnels, la censure qui peut les menacer dans ce temps de paix.

Quelque temps avant le 18 fructidor, je fus du Cercle Constitutionnel. C'étoient *les Jacobins :* soit. Quand tout le monde l'étoit, cela ne valoit guère la

peine de l'être; et quoique M. de la Harpe, sous le bonnet rouge, ait à peu près professé la Philosophie, comme on a vu le malheureux Louis XVI, sous le même bonnet, professer la Royauté, je n'ai point été Jacobin. Enfin, de ma vie, je ne fus ce qu'on appelle *quelque chose*. Né à Versailles, je ne devins point Courtisan; ami de Dalembert et de Diderot, je ne fus point Encyclopédiste; honoré par Voltaire d'une Épître Dédicatoire, je restai son admirateur, sans devenir son sectaire. Mais lorsqu'en fructidor, il n'y avoit plus de Jacobins, et que je crus la France menacée d'une révolution plus sanglante encore que les autres, je parus au Cercle Constitutionnel ce que je fus toujours, et ce que je suis, aimant la liberté jusqu'à ses chimères. Ce fut là que j'y défendis ses principes sacrés et libéraux, que je m'élevai fortement contre le 19 fructidor, que je m'élevai fortement contre l'ostracisme proposé par Sieyes, annoncé aux Cinq Cents par Boulay,

de la Meurthe; que je m'élevai contre la proscription qui condamnoit les émigrés à deviner l'époque depuis laquelle on ne leur donnoit que dix ou douze jours pour sortir de France, ou s'y trouver en ôtages; et non-seulement je fus soutenu par *Daunou*, *Chénier*, *Benjamin Constant*, mais tellement applaudi par une majorité énergique, que le Directoire ferma nos portes. J'ai été lié avec ses Membres, excepté avec le Théophilantrope Réveillère-Lépaux; et plus avec Barras qu'avec un autre. Aussi ne sera-t-il pas fâché que j'apprenne ce qu'il étoit avec moi, en apprenant au Public ce que j'étois avec lui.

Paris, 9 floréal an VI de la République.

CITOYEN DIRECTEUR,

« Si je vous ai déplu, ainsi qu'au Directoire, en vous disant mon opinion sur votre » système d'équilibre, et que vous pensiez » que je ferai mieux d'aller à Manicamp [1] que

[1] Barras m'avoit fait avertir que si je n'y allois pas,

» de rester à Paris, je vous rappellerai que » vous m'avez souvent dit que j'étois le Jaco- » bin de la famille; et si la mienne a l'honneur » d'appartenir à la vôtre, je pense pourtant » que nous sommes encore plus liés comme » *jacobins* que comme *cousins*. Aussi ne vous » dissimulerai-je pas que je me trouverois » beaucoup mieux chez moi qu'ailleurs, si les » imbécilles et les fripons qui sont par-tout en » place, n'y rendoient le Gouvernement encore » plus insupportable qu'à Paris. D'ailleurs, à » qui la faute, si de prétendues loix pour faire » des émigrés, m'ont obligé de solliciter huit » mois la radiation de mon père, mis sur leur » liste long-temps après sa mort? à qui la » faute, si d'autres iniquités me forcent à ré- » clamer aujourd'hui une partie de sa succes- » sion, vendue depuis que le Gouvernement a » eu la générosité de renoncer à mon bien » paternel? à qui la faute, si, maintenant » qu'on cherche une émigrée entre les deux

on pourroit bien m'y mener; c'est à l'occasion de cet avis que je lui donnai encore le mien.

» ci-devant duchesses d'Aremberg, je suis obli-
» gé d'employer mon temps ici, pour dégager
» l'une et l'autre des mains du Département ; et
» ma fille, du séquestre apposé sur une partie
» de ses biens ? Est-ce ma faute, dis-je, si tout
» cela me force d'apprendre au Département
» de Paris, qu'une habitation dans une ville
» n'y donne pas un domicile ; que les loix ont
» fixé le domicile *au lieu* dans lequel on paie la
» *contribution personnelle*, comme dans celui
» où l'on payoit jadis par tête la *capitation* ;
» qu'ainsi confondre l'habitation et le domicile,
» et s'obstiner à donner deux domiciles à un in-
» dividu, c'est prétendre que le gouvernement
» reconnoît en lui deux personnes, ou bien,
» par accommodement, deux têtes sur un seul
» corps ? Tout directeur que vous êtes, citoyen,
» qu'en pensez-vous ; et que voulez-vous qu'en
» dise un Jacobin comme moi ? Toutefois, je
» vous fais mon compliment, ainsi qu'au direc-
» toire, sur la nomination du citoyen Bruyeis
» au Ministère de la marine. Les services ci-
» viques qu'il a rendus au général Hoche, et

» l'estime ainsi que la reconnoissance avec les-
» quelles il en parle si noblement dans ses
» Lettres imprimées, justifieroient ce choix,
» quand ils ne l'auroient pas indiqué : c'est ce
» que je lui disois, en lui ajoutant que, si, de la
» défaveur où je le croyois, il monte au Minis-
» tère, je dois craindre, de la disgrâce où je
» suis, de passer au directoire. Je ne veux pour-
» tant pas d'autre place que celle qui m'étoit
» promise par la révolution, et m'étoit assurée
» par la constitution. Aussi, quoiqu'on vienne
» de voir des gens échappés aux supplices par
» l'amnistie, s'emparer des élections, tandis
» que j'en suis exilé, je défendrai, tant que je
» pourrai, les droits dont la Convention m'a
» fait jouir, comme étant naturels, inaliénables,
» imprescriptibles par conséquent; et qu'enfin,
» le peuple, en acceptant la Constitution, a dé-
» clarés constitutionnels : tels sont les senti-
» mens du Jacobin qui vous écrit. Vous de-
» vriez croire qu'il en respecte davantage votre
» magistrature, et qu'il en aime mieux votre
» personne : toutefois ne vous gênez pas. Si

» mon constant amour pour la liberté publi-
» que me fit exiler cinq fois par un roi, il
» peut bien me faire déporter une fois par
» cinq directeurs ».

FR. LAURAGUAIS.

Si cette Lettre est sans réplique, elle ne fut pas sans réponse, et Barras me la fit en m'embrassant.

LETTRES
DE
L. B. LAURAGUAIS
A MADAME ***.

LETTRE PREMIÈRE.

On vous assure, me dites-vous, madame, que les livres dont votre amie cherche à se défaire, et qu'elle veut convertir en francs, conversion qui en vaut bien d'autres, sont évalués fort au-dessous de ce que je les estime. Vous m'apprenez (car je ne suis plus au courant de rien) que les ouvrages vendus autrefois si cher, les curieux d'aujourd'hui les dédaignent; qu'ils veulent à peine des Servet, des Jean Huss, des Wiklef, que les anciens bibliomanes s'arrachoient; que d'autres ouvrages moins rares, mais réellement plus intéressans, n'excitent pas davantage la curiosité des amateurs actuels; qu'ils préfèrent

Didot à *Schœfer*[1] ; ne font cas des livres qu'en grands papiers, et donnent aussi trois et quatre cents francs du Rabelais, dont M. Gagnat, ou le duc de la Vallière, n'eussent pas voulu pour deux louis, il y a quarante ans.

Il est, ce me semble, si facile de comprendre qu'il en soit ainsi dans le commerce de la librairie à Paris, que la critique qui prendroit la peine de le prouver, ne seroit guère moins inutile qu'indiscrète ; mais le libraire qui a proposé à votre amie de croire qu'il y a, pour les livres, une mode, comme pour les coiffures, et que la valeur de ceux qui sont tombés à Paris, ne s'est pas soutenue dans les pays étrangers, a l'air d'avoir voulu faire un trop bon marché avec elle ; et si les articles qu'elle lui a proposé d'acheter, pouvoient le tenter de la prendre pour la veuve d'un médecin, et peut-être d'un alchimiste, l'histoire qu'il lui a faite, feroit penser qu'il aimeroit encore mieux la prendre pour une dupe.

Ainsi que le prix de tout, celui des livres dépend de leur rareté ou de leur importance ; et parmi les gens riches, ou les gens aisés,

[1] Jean Fust et Schœfer furent les inventeurs de l'imprimerie.

le commerce en découvre toujours un assez grand nombre pour soutenir la valeur des livres extrêmement rares , et celle des ouvrages qui ont coûté d'énormes avances, tels que la *Physica Sacra*, les *Cérémonies Religieuses*, et tous les autres de ce genre, lesquels, assurément, contiennent beaucoup plus d'estampes que d'érudition, et sur-tout de raison. Mais entre ces deux classes de livres, il en est qui seroient fort recherchés s'ils étoient connus autrement que par leurs titres : ce sont ceux qui contiennent le dépôt des erreurs et des connoissances humaines, et dans lesquels ont puisé les auteurs qui sont devenus des sources pour nous, à mesure que nous nous sommes éloignés de l'origine des premières, et que le temps, qui ne détruit sans cesse, qu'en recréant toujours, ayant réuni ces sources, en a formé les fleuves qui arrosent la république des lettres. Vous concevez l'intérêt que les plagiaires et les libraires qui font le commerce de ces fleuves, ont eu à répandre des fables sur les déserts et les rochers qui en cachent l'origine, et qu'ils soient parvenus à dégoûter de leurs recherches. Rien de plus commode que de pouvoir concilier la paresse et la vanité, dans le système d'une perfectibilité

indéfinie. Il s'en faut pourtant bien que, lors même que les progrès qu'elle annonce continuellement, sont réalisés dans quelque partie de nos connoissances, la science qui paroît dépendre de la réunion et de l'ensemble de ces connoissances, soit avancée elle-même; et pour me faire comprendre par une application, je vous dirai que, depuis Hypocrate, par exemple, Averroës, Stahl, Boërhaave et Morgagni, jusqu'à nos jours, M. Cuvier, à qui l'histoire naturelle doit une clarté si philosophique, et l'anatomie comparée tant de découvertes, conviendroit, à ce que je présume, qu'Hypocrate est encore aujourd'hui le plus grand médecin de l'Europe. Vous comprenez qu'en nous menant à son but, cette discussion nous écarteroit de celui de cette Lettre. Mais si tout ceci excitoit la curiosité de votre bon esprit, on pourroit peut-être la satisfaire un peu, et reparler de livres, en vous encourageant à deviner qu'il en fut des lumières humaines, comme du feu sacré: leur flamme fut d'abord conservée sur des autels; mais leur culte exigeant ces sacrifices d'un dévouement entier, celui de la raison eut aussi peu de ministres, que celui de Vesta de prêtresses; enfin, cette lumière qui ne

vivifie rien, si les rayons n'en sont pas rassemblés, éparse maintenant, éclaire tout le monde, et ne conduit personne.

Le vandalisme de notre révolution vous fait concevoir que l'invasion des barbares du Nord sur le midi de l'Europe, y détruisit tous les monumens des arts, des sciences et des lettres, trop peu multipliés avant la découverte de l'imprimerie, pour survivre à cette révolution; et qu'elle couvrit leurs cendres de ténèbres. Vous sentez que, pour en sortir, le premier soin fut de chercher sous ces cendres les étincelles qu'elles avoient pu conserver en les cachant, et que la terre favorite des dieux, et qu'un de leurs favoris, le Tasse, nomme si bien *terra lieta e dolche*, résistant plus qu'une autre à produire des ronces, des épines, enfin des êtres féroces, devoit enfanter le premier protecteur des arts désolés; que Médicis, étant ce protecteur, chercha partout les manuscrits que le temps avoit dispersés, et qu'il avoit pu respecter quelque part; qu'il appela de la Grèce ceux qui, dans le pays d'Homère, y cultivoient encore sa langue. Vous concevez aussi que leur première étude étant nécessairement de rétablir dans leur pureté les textes altérés dans les différens

manuscrits, leur premier mérite étant de les rendre corrects, la réputation d'avoir bien mis une virgule, ne le céda qu'à celle d'avoir bien placé un point. Mais cette réputation cessera de vous paroître aussi frivole, quand vous penserez qu'on lit mal, et quelquefois le contraire de ce qui est écrit, faute de correction dans la ponctuation ; quand vous saurez enfin que, jusqu'à nos jours, les chapitres d'un ouvrage bien autrement important que ceux de Platon, la Politique d'Aristote, étoient tellement confondus, qu'il n'a guère moins fallu de savoir, que de patience à M. Champagne, pour les rétablir sous leurs véritables titres ; et que, malgré la sagacité que suppose ce travail opiniâtre, il attendoit, pour en assurer le mérite, un manuscrit d'Aristote, trouvé et pris à Venise, et qui passe pour être beaucoup meilleur que les autres.

Vous devinez aussi que, sous le nom de grammairiens, les gens de lettres ne furent alors que des pédans, dont le savoir matériel eût vraisemblablement retardé les progrès du goût, tout en les préparant, si *le Dante* et *Pétrarque* n'eussent pas déjà fixé dans leurs vers le langage de l'imagination, comme Machiavel celui de la raison dans sa prose ; et

sur-tout si, au moment de cette aurore, le Tasse, l'Arioste, le Bocace, la poussant devant eux comme les heures qui précèdent le jour, n'eussent pas annoncé à l'Italie celui qui brille toujours sur l'Europe. Mais vous concevez que, si les talens dont la nature les combla, suffirent dans un genre dégagé de l'austérité de toute espèce de vérité, pour leur faire porter tout-à-coup leurs ouvrages à la perfection idéale dont ils étoient susceptibles, il ne pouvoit pas en être ainsi dans ceux dont les élémens nécessaires sont des faits quelconques.

On pourroit dire que les faits sont les idées des ouvrages de ce genre, et remarquer que beaucoup de gens, occupés de la recherche de ces faits, ont compté sur cette espèce de compensation. Aussi, quand l'immortel Newton, sans sortir de lui-même, aplatissoit les pôles de la terre, plusieurs astronomes, voyageant pour mesurer son méridien, prétendirent que Newton s'étoit trompé sur la figure de la terre, et qu'en la parcourant, elle la leur avoit bien mieux montrée qu'au géomètre qui ne l'avoit regardée qu'en se promenant : de-là tant de voyages entrepris et de sottises rapportées.

Très-peu de gens, ainsi que Chardin, savent trouver les hommes dans les pays où ils ont l'air de les aller chercher ; très-peu de naturalistes ont su, comme Dolomieu [1], lire dans le grand livre que la nature ouvre cependant par-tout à tous les regards : et de-là, vingt ou trente mille volumes, peut-être, depuis Olivier le Serre jusqu'à nous, sur l'agriculture, et qui apprennent seulement

[1] Il avoit adopté le jeune Louis Cordier. Il étoit réellement devenu son père à mesure qu'il le voyoit destiné, par ses talens et son application, à recueillir son savant héritage. Ainsi donc, après avoir voyagé cinq ans ensemble, après avoir été ensemble quatre mois en prison, ne pouvant le suivre dans un cachot qui devoit à Messine séparer Dolomieu du monde entier, le jeune Cordier se consola de sa liberté en venant en France y solliciter celle de son illustre et malheureux ami. M. Dolomieu, revenu à Paris, fit voyager le jeune Cordier en Allemagne pour apprendre parfaitement l'allemand, et parcourir ensuite et ensemble, le Nord de l'Europe. — A sa mort, Louis Cordier a remis à la famille Dolomieu un cours de géologie qu'il avoit rédigé sous les yeux de ce savant homme ; mais je savois par lui-même qu'au lieu d'avoir écrit toutes ses idées sur la structure du globe, il disoit : « Je les laisse mûrir dans ma tête, et je les y donne à remuer à mon ami Cordier ».

qu'il en savoit autant que nous ; de-là tant de livres sur la chimie, et qui apprennent seulement que Lavoisier ne vit plus. Mais ce que la plupart de nos écrivains veulent enseigner, est aussi ce que la plupart des hommes veulent apprendre : celui de se passer d'argent pour vivre, de talent pour écrire, d'esprit pour plaire, et de lumières pour instruire. Aussi Voltaire, qui nous traitoit déjà de Welches, quel nom nous eût-il donné quelques années plus tard ?

Mais si les faits tiennent lieu d'idées dans presque tous les Ouvrages scientifiques, les idées que l'imagination enfante, que le goût approuve, et que la raison de notre siècle ne rejette point, sont réellement des *faits* pour l'esprit pur, auquel le nom de *génie* est dû, lorsqu'il perce la nuit contemporaine qui l'entoure, et découvre ce qui n'étoit pas même attendu. Mais vous sentez que cette gloire réservée à peu d'hommes, est l'effet de l'époque qui les vit naître ; aussi la fortune de leur célébrité dépend-elle de cette époque. L'inexorable critique y replace sans cesse les hommes illustres, les empêche, pour ainsi dire, d'arriver à notre siècle, sans nous aider toujours à remonter au leur ; et confie

au temps le soin d'ébranler ou de confirmer les réputations moins solides. Mais comme l'éloquence d'Homère et de Virgile fut un des dons qui composoient leur art divin, il vous paroîtra juste de n'en pas trop éloigner les grands orateurs, puisque l'éloquence, qui leur tient lieu de tout, les rapproche des grands poètes.

L'autre genre de réputation, et qui tient plus au premier qu'on ne pense, est celui des hommes extraordinaires, qui, cherchant la vérité, l'ont encore plutôt créée que découverte. Newton mettoit dans cette classe Archimède et Euclide : j'aurai occasion de vous en parler dans les Notices que vous m'avez demandées sur les livres que votre amie veut convertir en francs.

Vous voyez que le caractère des Ouvrages d'imagination est de ne point avoir besoin d'aucun fait réel; et que celui des Ouvrages de génie est de rencontrer la vérité, plutôt que de la chercher. En effet, le Dante, considérant poétiquement l'univers, n'avoit-il pas donné des satellites à Jupiter, avant que les découvertes postérieures eussent vérifié la sienne. J'insiste sur ce fait, parce que vous penserez peut-être, comme moi,

qu'il y a une telle force d'analogie entre les abstractions, que la conscience du passé ressemble fort à la prescience de l'avenir ; du moins autant qu'il sera vrai que nous ne nous égarons guère moins dans la nuit qui couvre le passé, que dans celle qui cache l'avenir.

Locke me semble avoir eu cette pensée, car il me paroît avoir fixé les bornes de cette faculté dans son Chapitre intitulé : *De la Puissance* ; et vous en allez juger.

Vous concevez que cette puissance a son essor dans la sphère de l'imagination, tandis qu'elle entre à peine dans le cercle des réalités.

Si l'on eût dit au Dante : On découvrira ce que vous avez imaginé, auroit-il bien entendu ce langage ? et après s'en être rendu compte, n'auroit-il pas été tenté de penser que ce qui étoit déjà vrai pour son génie, ne sera qu'une réalité pour les observateurs qui l'auront certifiée ? Cette différence sépare les ouvrages qu'il est donné à l'esprit humain de produire.

Et les Notices que je vais vous donner sur quelques livres, éclairciront cette idée, ou plutôt cette remarque.

NOTICES

SUR LES OUVRAGES CONTENUS DANS LE CATALOGUE SUIVANT:

MÉTAPHYSIQUE.

Essai sur l'Entendement Humain,

PAR LOCKE.

M. DE VOLTAIRE divise en deux Sections ce qu'il dit de Locke. Il parle du roman qu'ont fait sur l'ame presque tous les philosophes de l'antiquité, quelques pères de l'église, ensuite plusieurs saints docteurs; et dans nos temps modernes, Descartes et Mallebranche; et après s'en être moqué tant qu'il a pu, il ne dit rien autre chose de Locke dans cette première Section, sinon qu'il a ruiné les idées innées, et n'en cite que ceci :

Nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense ou non.

M. de Voltaire remarque que cette proposition, ou plutôt ce doute, éleva tous les dévots contre lui, qu'*il ne s'agissoit* pourtant

point de religion dans cette affaire, que c'étoit une question très-indépendante de la foi et de la religion ; qu'il ne falloit qu'examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire : *La matière peut penser, et Dieu peut communiquer la pensée à la matière*; mais que le seul docteur Stillingfleet se fit une réputation de théologien modéré, pour n'avoir pas dit positivement des injures à Locke ; qu'il entra en lice contre lui et fut battu. Mais il le fut par Locke, parce qu'il s'en tint à sa proposition pure et simple, et que rien ne put l'en faire sortir. M. de Voltaire imagine qu'il eût pu se défendre d'une autre manière ; et le défend dans sa deuxième Section sur lui, en prenant l'affirmative de sa proposition. On peut donc voir, dans l'article de M. de Voltaire, ce qu'il pense de Locke, et sur lui ; mais il est impossible d'y voir ce que Locke pensoit, et même de s'en douter. C'est donc ce qu'il faut établir dans cette Notice sur son *Essai sur l'entendement humain.*

Telle intéressante que soit la vie des hommes illustres, on ne parlera point de celle de Locke : on la trouve à la tête de la grande édition, faite à Londres, de ses ouvrages. On ne parlera ici que de son *Essai sur l'en-*

tendement humain : c'est à l'Article *Rousseau* qu'il faudroit nécessairement faire mention *du gouvernement civil* par Locke. Nous ajouterons seulement ici, que, parmi les traductions qu'on en a faites, et les extraits qu'on en a donnés, nous avons suivi la traduction que M. Bosset publia et dédia, en 1618, au docteur Wisnne, évêque de St-Asoph, qui avoit extrait l'*Essai sur l'entendement humain*, et sur lequel Locke s'exprimoit ainsi, en écrivant à M. Molineux :

L'abrégé de mon Essai *est infini... Autant que j'en puis juger, cet abrégé est bien fait, et digne de votre approbation.* Le docteur Wisnne répondit, le 5 août 1719, à M. Bosset, sur la traduction de son ouvrage, qu'il lui avoit dédiée : *Qu'autant qu'il étoit capable d'en juger, elle lui paroissoit faite avec beaucoup d'exactitude et de fidélité.* Je dirois donc aussi, qu'autant que je suis capable d'en juger, l'extrait du docteur Wisnne peut être utile pour saisir l'ensemble de l'ouvrage de Locke, et que la traduction que M. Bosset en a faite peut être utile quand on entend mal l'anglais.

M. Bosset met à la tête de sa traduction l'extrait fait par M. le Clerc, du premier

livre de Locke sur les idées innées : cet extrait de M. le Clerc passoit pour le meilleur. Je le pense aussi : c'est donc cet extrait, fait par M. le Clerc, et la traduction de M. Bosset, de l'extrait de Locke, fait par le docteur Wisnne, que je suivrai, quand la clarté du style et la série des idées ne m'auront pas fait croire que, m'en écarter, c'étoit me rapprocher de M. Locke.

M. Locke commence par s'interroger lui-même, par se demander : Qu'entend-on par *idées innées ?* seroient-ce celles sur lesquelles on prétend que tout le genre humain s'accorde? Mais si ce consentement universel pouvoit avoir une autre cause que l'impression naturelle qu'on suppose à tous les enfans nouveaux-nés, on ne prouveroit pas que les idées dont ce consentement dépend, sont innées. Et s'il falloit convenir que les hommes ne se sont jamais accordés sur rien, comment prouver que les idées sont innées? Ne seroit-il pas ridicule de donner le nom de vérités innées à des propositions qu'on découvre par la raison [1], qui n'est autre chose que la faculté de tirer de principes connus, des vérités inconnues? S'il y avoit des idées innées, l'enfance se développe-

[1] De la Raison.

roit-elle si lentement, si difficilement? auroit-elle besoin d'un si grand nombre d'expériences pour apprendre ce qu'elle sauroit déjà, si les idées étoient innées? au lieu de croire que nous savons ce que nous n'avons pas appris, n'est-on pas forcé de s'apercevoir que nos premières idées nous arrivent par les sens; que long-temps avant de bégayer un seul mot, nous avons les sensations du *doux* et de l'*amer*, et les distinguons parfaitement? Mais quelle immense distance entre ce premier acte de notre intelligence, et nos raisonnemens sur la justice [1], par exemple, laquelle consiste dans la stricte observation des obligations mutuellement contractées! si, d'après cette définition adoptée, même par les voleurs, on en concluoit que le principe qui les force à l'admettre, soit inné, soit naturel? On conviendroit, au contraire, qu'il dépend d'une convention nécessaire entre eux, et non pas d'un principe naturel; puisqu'un des effets de la fidélité qu'ils observent entr'eux, leur fait assassiner le malheureux qui tombe dans leurs mains.

Dira-t-on que leur conduite est contraire à leurs lumières? Mais, d'abord. la profession

[1] De la Justice.

qu'ils font de violer la justice, rompt l'universalité du consentement universel à son obéissance : d'ailleurs, comment peut-on donner le nom de principes de pratique, à ceux qui se terminent en une simple spéculation?

L'envie d'être heureux, dit-on, l'aversion pour la misère, est un principe de pratique qui agit constamment sur tous les hommes. Soit : mais au lieu d'en tirer aucune conséquence pour reconnoître les principes des connoissances qui doivent régler la conduite, on prouveroit, au contraire, qu'il n'y a point de semblables principes dans notre esprit; car, s'ils y étoient, pourquoi ne les apercevroit-on pas, comme l'envie d'être heureux, et la crainte d'être misérable? Que devient donc ce principe, si généralement admis dans tous les tribunaux, que l'intérêt est le principe des actions humaines? Cet intérêt est-il bien, est-il mal entendu? les avocats, qui l'invoquent si souvent, s'entendent-ils bien souvent?

Ne doutera-t-on pas encore davantage qu'il existe un seul principe de pratique, en considérant qu'il n'est pas une seule règle de morale dont on ne puisse demander la raison? ce qui ne seroit pas, si ces règles

étoient innées, et par conséquent évidentes.

Personne, ayant le sens commun, ne s'avisera de prétendre prouver qu'il soit possible que la même chose soit et ne soit pas. Cette proposition implique contradiction; ses faussetés, son absurdité sont évidentes. En seroit-il ainsi de cette proposition, qu'on n'en prétend pas moins contenir le principe des vertus sociales : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît?* Bien loin que cette loi soit innée en nous, que les régles de la morale en découlent, et ne dépendent pas de quelqu'autre vérité antérieure, demandez à un chrétien, sur quel principe est fondé le devoir moral d'exécuter les contrats; il vous dira que Dieu, l'arbitre du bonheur et du malheur éternel, l'a commandé. Faites la même question à un Hobbiste; il vous dira que le public le veut ainsi, et que le Léviathan punit ceux qui contreviennent à cette loi. Adressez enfin cette même question à un philosophe payen, à Cicéron; il vous répondra qu'il faut observer scrupuleusement les conditions d'un contrat, parce qu'il est déshonnête et contraire à l'excellence de la nature humaine d'être infidèle.

Croira-t-on défendre avec plus d'avantage

les idées innées, en se plaçant au fond de la conscience, pour y soutenir que les principes innés se réduisent au cri du for intérieur, appelé *kritérion?* Mais au moins ce cri devroit être uniforme, et son effet semblable sur tous les hommes. Or, sans considérer *que la conscience n'est rien autre chose que l'opinion que nous avons nous-mêmes de ce que nous faisons*, comment comprendre que ce cri, que nous devrions entendre toujours, si nous devions lui obéir toujours, cesse pourtant bien des fois, de lui-même, ou se laisse souvent étouffer par nous; et qu'enfin, lorsque l'on croit reconnoître son accent dictateur, et souverainement raisonnable, il dicte cependant des loix absolument contraires les unes aux autres? Sans parler des barbaries des peuples barbares, comment s'expliquer que ce *kritérion* a permis aux nations les plus policées de l'univers, les Grecs, les Romains, d'exposer leurs enfans à la mort?

Si l'on opposoit à ces considérations, ainsi qu'à leurs conséquences, que la coutume et l'éducation peuvent obscurcir les lumières naturelles, et enfin les éteindre, on ne sauroit insister sur cet expédient, qu'en renon-

çant à la preuve tirée du consentement universel du genre humain ; et seroit-on bien sûr de tirer un meilleur parti du silence général, que d'un cri qui n'a rien d'universel, puisqu'il est interprété si différemment ?

On se convaincra encore plus qu'il n'y a point d'idées innées, en considérant que toute proposition étant composée, au moins, de deux idées, la connoissance de ces propositions seroit innée, comme celle de ces idées. Or, nous trouverons peut-être, dans les enfans en nourrice, les idées de la faim, de la soif, de la chaleur, de la douleur, parce qu'ils sentent tout cela dans le sein qui les nourrit. Mais quelle apparence qu'ils aient des idées innées, sans avoir aussi, et d'une manière innée, les propositions que les idées cherchent à former, et qui renferment nécessairement, au moins, deux idées ! S'il y a quelque principe naturel, selon ceux qui en admettent, c'est celui dont on a déjà parlé : qu'une chose ne peut pas être, et n'être pas en même temps. *Mais cette proposition suppose nécessairement les* idées *d'impossibilité* et celles *d'identité*, que personne, apparemment, ne prendra pour des idées innées : ou bien, il sera bien vîte détrompé,

trompé, si, après être convenu, avec un pythagoricien. qu'un être humain étant composé d'un corps et d'une ame, ce disciple de Pythagore lui soutenoit qu'Euphorbe, Pythagore, et le coq dans lequel passa son ame, sont le même être.

Qu'on jette dans un fourneau de fonte le métal d'une cloche brisée, pour avoir une cloche; la fusion du métal de cette cloche, en donnera-t-elle une nouvelle, ou bien une autre? Selon le langage commun, c'en seroit une autre: ainsi, à moins d'abandonner l'usage consacré, il faudroit convenir que les mêmes hommes ne ressusciteront pas, puisqu'ils n'auront pas les mêmes corps.

L'idée d'identité *n'est donc pas distincte; il est donc impossible de la croire innée.*

M. Locke conclut enfin que ces axiomes: *Le tout est plus grand que la partie; je pense, donc je suis; l'univers existe, il est donc créé par Dieu*, ne sont pas plus des principes innés que tout autre...

Quiconque aura lu, avec quelqu'attention, cet extrait du premier Livre de Locke sur les idées innées, comprendra que les armes qu'il employa, pour prouver que les idées ne sont point innees, il s'en sert également

pour combattre les opinions, les préjugés qui en avoient établi l'erreur. Il a donc fallu suivre la série des raisonnemens de Locke, pour en rendre la preuve incontestable. Mais, comme une notice sur un ouvrage n'en est point l'extrait, je pense, qu'après vous avoir mis sur le chemin que Locke s'est ouvert, il suffira de vous indiquer les endroits qui l'arrêtèrent sur la route, et sur lesquels, après avoir repris des forces pour la continuer, vous reconnoîtrez les enseignes qu'il y laissa, afin d'empêcher les voyageurs de s'égarer.

Je vous disois de vous garantir de prendre la sagacité pour de la justesse. La sagacité dépend de l'*esprit*, elle lui appartient; tandis que la justesse du jugement s'acquiert par la *méthode*. On pourroit dire par conséquent que la *sagacité* est un don naturel, et la *justesse* un art; mais s'il est nécessaire de se défendre de cette méprise, il est fâcheux que cela soit difficile, et qu'on ne puisse, sans beaucoup de pénétration se défendre de l'espèce d'identité que la synonymie des mots établit entre les idées. La consonnance des mots, dit Locke (Liv. II, Chap. XVII) suffit presque pour assimiler l'idée et l'infinité[1] de l'espace, ou du nombre;

[1] De l'Infinité.

et l'idée d'un espace ou d'un nombre infini. Nous concevons bien, dit-il, la première idée. La concevoir, n'est que supposer une multiplication à l'infini de quelques idées de durée ou d'espace. Mais la conception d'un espace, ou celle d'un nombre infini, nous est impossible. Elle supposeroit que l'esprit a présentement parcouru toutes les parties d'un espace ou d'un nombre infini, ce qui implique contradiction; une répétition à l'infini, ne sauroit nous représenter l'infini.

C'est précisément dans la différence de ces deux idées qui paroissent identiques; c'est dans le point de leur contact métaphysique, que Locke trouve ou place l'idée génératrice, qu'il appelle (Liv. II, Chap. XXI) *puissance*.

On acquiert, dit-il, l'idée de la puissance [1], en considérant les altérations de notre être, et le changement perpétuel de ses idées. Ainsi considérée, *la puissance* est tantôt active, et tantôt passive, et par conséquent se rapporte toujours à une action.

Le corps nous fournit-il l'*idée de la pensée* [2]? non; car elle ne nous vient que par la réflexion. Nous fournit-il celle du mouvement, de la force

[1] De la Puissance.

[2] D'où nous vient l'idée appelée *pensée*?

qui l'imprime ? non ; car le même corps existe de même, soit en mouvement, soit en repos.

La puissance qu'a notre esprit de chercher dans la mémoire l'idée qui s'y cachoit, s'appelle *volonté*; d'où l'on dit que la *cessation* ou l'*accomplissement* d'une action est *volontaire*, quand cette action est produite par un acte de la volonté ; et que cette action est *involontaire*, lorsqu'elle est indépendante de cet acte de la volonté [1].

C'est du sentiment intérieur qu'a chaque homme de sa puissance, qu'il tire l'idée de la *liberté* et celle de la *nécessité* [2]. On est libre quand on a la puissance de faire ou de ne faire pas une chose, et que votre esprit en détermine le choix. On n'est donc point libre quand ce choix est forcé. Ainsi la *liberté* ne sauroit exister sans la *pensée*, sans la *volonté*; mais l'une et l'autre peuvent se réunir dans un être que des obstacles empêcheront d'exécuter sa pensée et sa volonté, et qui, par conséquent, ne seroit pas *libre*. L'idée de la liberté [3] n'ap-

[1] La Puissance composée d'actions *volontaires* et *involontaires*.

[2] L'action volontaire donne l'idée de la liberté ; l'involontaire, de la nécessité.

[3] De la Liberté.

partient donc pas à la préférence que donne l'esprit à une action plutôt qu'à une autre ; mais au pouvoir d'agir ou de ne point agir, conformément au choix de l'esprit.

L'empire de la nécessité [1] commence donc, dès que la puissance d'agir ou de n'agir pas, a cessé.

Ces principes posés, Locke pense qu'on peut aisément terminer les disputes sur cette matière.

Première question. *La volonté* [2] *est-elle libre ou non ?*

Cette question n'est-elle pas aussi ridicule que le seroit celle-ci : *La vertu est-elle carrée?*

Seconde question. *L'homme est-il libre de vouloir ?*

Quand un homme est forcé de faire une des actions qui sont en sa puissance, il se trouve dans la nécessité de choisir un parti plutôt qu'un autre ; donc son choix est *inévitablement volontaire.*

Troisième question. *Qu'est-ce qui détermine la volonté ?*

C'est l'esprit [3], dont les facultés s'écartent

[1] De la Nécessité.

[2] De la Volonté.

[3] De la Volonté ; de l'Esprit.

ou s'approchent toujours de ce qu'il désire.

Quatrième question. *Qu'est-ce qui excite le désir*[1] ?

Le bonheur qu'on veut acquérir si on l'a perdu, et qu'on veut conserver quand on en jouit. Le plaisir et le bien, la douleur et le mal, sont les pivots sur lesquels tournent nos passions. (Liv. II, Chap. XX.)

Cinquième question. *Sur l'usage de la liberté.*

Il faut d'abord remarquer que la plupart des désirs n'entraînent pourtant pas l'homme avec une force invincible. Ainsi, *le premier usage de la liberté* est de s'en défier, de leur résister par conséquent et d'en suspendre l'effet, jusqu'à ce que votre esprit (§ IX) détermine votre volonté (§ VIII et IX), laquelle obtiendra une action de la puissance qui est en vous (§ IV). Si donc quelque passion violente s'empare de vous, de sorte que vous n'en soyiez pas maître, vous pouvez exciter la pitié, et mériter de l'indulgence : mais, si vos égaremens sont l'effet de la corruption de votre esprit, la punition en est juste : vous devez l'encourir. Est-ce à la nature à plier ses loix éter-

[1] Des Désirs.

nelles devant les faux jugemens des hommes; ou bien aux hommes à conformer leurs jugemens d'un jour, aux loix éternelles de la nature[1] ?

Sixième question. *Si les hommes désiroient également le bonheur, auroient-ils des désirs si opposés ?*

Les différentes routes qu'ils prennent ne prouvent point qu'ils n'ont pas le même but. Toutes les recherches des anciens philosophes pour décider si le souverain bien consiste dans les voluptés, ou dans la vertu, auroient pu se réduire à cette question et se résoudre par elle : Faut-il préférer les pommes aux poires ?

Septième question. *Pourquoi les hommes préfèrent-ils souvent le pire au meilleur?*

Parce que le meilleur et le pire ne s'offrent presque jamais également à votre choix actuel ; parce que ce qui seroit meilleur et ce que vous jugez être tel, est souvent un objet de contemplation, et que cet objet est loin de vous ; tandis que la peine vous entoure, et s'empare encore plutôt de vous, que vous ne vous abandonnez à elle. Enfin, comment un être imparfait ne se tromperoit-il jamais ?

Après l'examen de Locke sur ce qu'il ap-

1 Cause légitime de l'Indulgence et de la Punition.

pelle *puissance*, il dit dans son Chap. XXI, Liv. II, que la pensée, le mouvement et la puissance qui les produit l'un et l'autre, sont, de toutes nos idées simples, celles dont on a fait le plus grand nombre de modes mixtes ; que la substance qui exerce le pouvoir qu'elle renferme, se nomme *cause*, et qu'on donne le nom d'*effet* [1] à ce que ce pouvoir a produit ; que l'*efficacité* qui a produit cet effet, est appelée *action* dans le sujet produit par la *puissance ;* et *passion* dans le sujet qui éprouve cet effet : d'où il conclut, Chap. XXII *Des Modes mixtes*, que les mots *création*, *anni ilation* au lieu d'exprimer l'*action* par laquelle les choses sont créées ou annihilées, signifient seulement qu'elles sont créées ou annihilées. Que de gens croient pourtant exprimer une action en disant que le froid glace l'eau ! ce qui n'exprime cependan qu'un effet, savoir que, de fluide, l'eau est devenue dure et ferme.

En parlant ensuite *des Idées complexes des Substances* [2], il remarque que nous acquérons ces idées, en observant que différentes qualités simples sont inséparables ; en jugeant qu'elles

[1] De ce qui est *Cause ;* de ce qui est *Effet.*

[2] Des Idées complexes des Substances.

appartiennent au même sujet ; que donnant en suite un nom particulier à cet assemblage de qualités, notre esprit parvient à le considérer comme une seule idée ; mais faute de concevoir comment ces qualités peuvent subsister par elles-mêmes, et pour ainsi dire se tenir en l'air, nous leur donnons une base ; de sorte que l'idée d'une substance est composée de l'idée obscure de la substance en général, et de l'assemblage des qualités simples dont l'expérience nous assure la réalité, que nous supposons toujours émaner *de l'essence inconnue de la substance en général.* Ainsi, ajoute Locke, les qualités simples de l'or composent l'idée complexe que nous avons de cette substance, beaucoup moins mal connue des orfévres que des philosophes. Locke observe encore que nous acquérons de la même manière les idées des opérations de notre esprit, la pensée, le raisonnement [1]. Certains que ces opérations n'existent point par elles-mêmes, et ne pouvant comprendre comment elles pourroient appartenir au corps, ou en être produites, nous les attribuons toutes à une substance que nous nommons *esprit.*

[1] Comment on acquiert l'idée et la pensée du raisonnement.

D'où Locke conclut que l'idée que nous avons de la substance de l'*esprit* est aussi claire que celle que nous avons de la substance du *corps*; c'est-à-dire que l'idée que nous avons de l'un et de l'autre, est aussi obscure ; car la divisibilité à l'infini d'une étendue finie, soit qu'on l'accorde, soit qu'on la nie, engage dans des conséquences qu'il est impossible d'expliquer ou de concilier ; et par conséquent les preuves de l'existence des *esprits* et celle des *corps*, sont également bonnes ou mauvaises.

L'idée complexe de l'Etre - Suprême ne renferme aucune idée qui n'entre dans l'idée complexe des esprits ; car nos idées, soit des esprits, soit des corps, se terminent toutes à celles que nous recevons par les sensations et par les réflexions.

Après avoir parlé des idées *collectives des substances* (Chap. XXIV), exprimées par les mots *villes*, *armées*, *univers*; et des relations (Chap. XXV), telles que celles de *père*, de *frère*, de *maître*, de *valet*, de *plus grand*, de *plus petit*; et dans le Chap. XXVI, *de la Cause, de l'Effet, et de quelques autres Relations*, il passe, dans le Chap. XXVII, à l'examen de l'*identité et de la diversité*[1], dont nous

[1] De l'Identité et de la Diversité.

acquérons les idées en comparant une chose considérée dans un certain temps, et dans un certain lieu, avec elle-même, considérée dans un autre temps et dans un autre lieu : mais comme les actions des êtres finis se réduisent au *mouvement* et à la *pensée*, et se succèdent continuellement, il est impossible que ces actions puissent exister comme des êtres permanens, en des temps et en des lieux différens. Par conséquent aucune pensée, ni aucun mouvement, considérés en différens temps, ne sauroient être les mêmes. De sorte que, si nous n'avions pas le sentiment intérieur de nous-mêmes, sentiment inséparable de la pensée, du raisonnement et de la réflexion, nous ne serions pas certains de notre identité, en différens temps et en différens lieux : c'est par ce sentiment de *soi* [1], c'est par cette conscience, qu'on est *soi-même*; et que vous pouvez vous appeler *vous-même*. Dira-t-on, contre ceci, supposé que je perde complètement le souvenir de quelques-unes de mes actions : Ne suis-je plus la même personne ? vous n'en sauriez douter : donc, vous ne pouvez pas soutenir que l'identité personnelle consiste dans

[1] Ce qui vous rend *vous-même*; du *Soi.*

le sentiment intérieur du *soi-même*. Si fait, car cette objection n'est fondée que sur l'expression *je*, qui confond l'identité du même homme, et celle de la même personne [1]. Or, s'il est incontestable qu'un homme puisse avoir des sentimens intérieurs qui n'aient aucun rapport entr'eux, il est hors de doute que ce même homme peut constituer différentes personnes, en différens temps; et vous en étiez certain, toutes les fois que vous avez dit : *Un tel n'est plus lui-même*, il est *hors de lui-même*. Aussi les loix humaines ne punissent-elles pas sur l'homme fou, l'action punissable qu'il a commise avant d'être fou; ni l'homme raisonnable, pour ce qu'il a a fait quand il étoit fou. L'obscurité dont cette matière étoit couverte, dépendoit donc des mots, et de l'abus des mots employés dans sa discussion.

En examinant d'autres relations, Locke dit qu'elles résultent de trois sortes de loix, ou de règles de morale : la loi divine, la loi civile, la loi d'opinion, ou de réputation.

Les rapports des actions à la première loi, décident si ces actions sont, ou non, des *péchés*.

[1] L'Identité du même homme et de la même personne ne sont pas une identité.

Leur rapport avec la seconde loi, décide si ces actions sont, ou non, *criminelles.*

Leur rapport à la troisième loi, décide si ces actions sont *des vertus ou des vices.*

Si l'on supposoit que le mot *vertus* annonce de bonnes actions, et le mot *vices* de mauvaises, cette supposition les mettroit en rapport avec la loi divine. Mais il est constant que, par ces expressions, chaque nation exprime seulement ce qu'elle entend par une action honnête, ou par une action honteuse. Aussi la règle pour juger l'une et l'autre, est-elle l'approbation ou le blâme qu'elles excitent, selon les maximes et les coutumes d'un pays, ce qu'on ne sauroit contester, dès que l'on s'est assuré que ce qui fut, et ce qui est encore considéré comme un vice dans un pays, fut, et est encore considéré dans un autre comme une vertu. La morale ne consiste donc que dans la relation de nos actions à ces loix ou à ces règles [1]. Or, comme ces règles ne sont qu'une collection de différentes idées simples, s'y conformer, n'est rien autre chose que mettre les idées simples qui composent nos actions, en rapport avec les idées simples de la loi: ce qui prouve que les idées

[1] En quoi consiste la Morale?

simples sont le fondement des *êtres moraux*, ainsi que des *notions morales ;* et que les uns et les autres s'y terminent également.

Examinant ensuite (Chapitre XXIX) ce qui rend nos idées claires, obscures, distinctes, ou confuses, et dans le Chap. XXX, ce qui rend les idées réelles et chimériques, Locke dit qu'une idée est *réelle* quand elle est conforme à son *archétype* [1], ou à quelqu'être réel; et devient chimérique, quand elle n'a aucune conformité avec la réalité des êtres, ni avec son *archétype* [2], et par conséquent, que nos idées simples sont réelles, et que les seules idées complexes peuvent être chimériques. Car, dit-il, puisque les modes mixtes et les rela-

[1] On traduit communément ce mot par *modèle, premier modèle.* Un modèle n'est tel que lorsqu'il en sert. Les Grecs ont composé le mot *archétype*, de deux mots auxquels deux idées appartiennent. Au lieu d'entendre leur langue comme eux, nous la composons à notre manière; aussi ne sommes nous jamais plus inintelligibles que lorsque nous employons leurs expressions. Par *archétype*, je pense que les Grecs entendoient l'idée génératrice, l'idée mère, celle qui produit ou gouverne les autres. Je pense aussi que telle étoit l'idée de Locke, lorsqu'il employoit ce mot composé, *archétype.*

[2] Ce qui rend les Idées réelles; ce qui les rend chimériques.

tions n'existent que dans l'esprit, ils sont des *archétypes*. Ainsi, les idées que nous avons de ces modes mixtes et de ces relations, ne doivent pas différer de leurs *archétypes*. Quant à nos *idées complexes des substances*, elles sont *réelles*, lorsqu'elles ne renferment que des qualités simples existant ensemble; et *chimériques*, lorsqu'elles réunissent les idées de choses toujours séparées dans la nature: telle est l'idée du Centaure.

Passant ensuite (Chapitre XXXI, Liv. II) à l'examen des idées complètes et incomplètes, Locke dit: Elles sont *complètes*, lorsqu'elles représentent parfaitement leurs archétypes; et sont *incomplètes*, quand elles n'en représentent qu'une partie. Mais nos idées des modes mixtes, n'ayant d'*archétypes que le bon plaisir* (c'est l'expression de Locke) de celui qui les forme, sont toujours complètes. Ces idées, ainsi que les autres, quand sont-elles vraies? quand sont-elles fausses[1]? c'est ce qu'il examine (Ch. XXXIII, Liv. II). Dans la rigueur, dit-il, la vérité et la fausseté n'ont de *relations* qu'avec les *propositions*. Si nos idées n'étoient que des *aperçus de l'ame*, je ne

[1] Quand les idées complètes deviennent-elles vraies? quand deviennent-elles fausses?

verrois plus comment on pourroit dire qu'elles sont vraies, ou qu'elles sont fausses.

Lorsque l'esprit met nos idées en rapport à des choses extérieures, il juge de la conformité ou de l'opposition de ces idées avec ces choses, et nos idées deviennent vraies ou fausses, selon que ce jugement de l'esprit est vrai ou faux. Enfin, après avoir discuté ce qui rend ce jugement vrai ou faux, Locke pense que, de quelque façon que l'on admette que l'esprit considère ses idées, soit par rapport à leurs noms, soit par rapport à la réalité de leurs objets, on feroit mieux de les appeler *exactes* et *inexactes*, que *vraies*, ou que *fausses*; c'est-à-dire qu'il substitue le mot *exacte* au mot *vérité*. Aussi dit-il (Livre IV, Chapitre V, intitulé *De la Vérité en général*[1]) : La vérité est *verbale* quand nous jugeons que les termes sont ou ne sont point en relation aux idées qui leur conviennent, sans examiner si elles *co-existent*, ou non, dans la nature; et la vérité est *réelle*, quand les mots et les idées ont une relation exacte, et qu'on est assuré que les choses relatives aux idées peuvent exister dans la nature. Enfin, la

[1] **La Vérité est verbale; quand? elle est réelle; quand?**

vérité

vérité est *réelle*, lorsque les idées d'une proposition répondent à leur archétype.

Locke, s'apercevant lui-même que tout ceci peut étonner ses lecteurs, leur adresse cette question (Livre IV, Chapitre IV, intitulé *De la Réalité de nos Connoissances*) : Me direz-vous, si la réalité de nos connoissances sur les sujets de la morale consiste dans la perception du rapport de nos idées, et que l'esprit forme ces idées, quelles notions extravagantes n'auront pas les hommes sur la justice, sur la tempérance ? quelle confusion ne feront-ils pas des vertus et des vices? Pas plus de confusion, répondrai-je, que n'en feroit en géométrie l'homme qui s'aviseroit de donner quatre angles à un triangle.

De ces principes, ajoute-t-il, il s'ensuit au contraire que les sujets de morale peuvent avoir autant de certitude que ceux des mathématiques.

La *certitude* [1] consiste dans la perception du rapport, ou de l'opposition entre nos idées, ou quelques-unes d'entr'elles ; et la *démonstration* consiste dans la perception de ce premier rapport, ou de cette opposition, mise

[1] De la Certitude ; de la Démonstration.

en un nouveau rapport avec quelques autres idées prises comme *données* certaines, parce qu'elles sont déjà prouvées. Ainsi donc, les idées sur les sujets de morale étant elles-mêmes leurs *archétypes*, et par conséquent complètes, il s'ensuit que la connoissance de leurs rapports produit une certitude égale à celle des sujets de mathématiques ; car enfin, lorsque nos idées sont claires, la connoissance qui en résulte est certaine, et cette connoissance devient réelle, quand ces mêmes idées répondent à leurs archétypes.

M. Locke (Livre I, Chapitre I, intitulé *Des Degrés de notre Connoissance* [1]) avoit déjà établi que le plus haut degré de connoissance auquel l'esprit puisse parvenir, est celui qu'il acquiert, en apercevant immédiatement le rapport et l'opposition de quelques idées. Il avoit remarqué que cette perception qu'il nomme *connoissance immédiate*, et qui nous empêche subitement de confondre une chose avec une autre, est d'une force irrésistible, et que d'elle dépendent la clarté et la certitude de nos autres connoissances ; et que

1 Des degrés de la *connoissance :* le plus haut, la connoissance immédiate : le second s'acquiert par les preuves dont la perception devient une démonstration

le second *degré* dépendoit du raisonnement qu'on est obligé d'employer pour découvrir médiatement les rapports ou les oppositions qui ne nous frappent pas immédiatement, tels, par exemple, que l'égalité des trois angles d'un triangle quelconque, à deux angles droits. Il appelle *preuves* les idées intermédiaires qui découvrent ces rapports, et nomme *démonstration* la perception claire de ces preuves. Il n'est donc pas vrai, ajoute Locke, que la seule géométrie soit susceptible de démonstration : en effet, pourquoi ce privilége seroit-il attaché aux combinaisons sur les nombres, sur l'étendue, sur les figures. Il est vrai, au contraire, que les sujets de mathématiques, tels que les modifications des figures, et sur-tout celles des nombres, étant beaucoup plus distincts que les sujets de la métaphysique proprement dite, leur démonstration est bien moins pénible que celle des objets de la métaphysique pure; il est vrai, au contraire, que les sujets des mathématiques ayant des signes beaucoup plus sensibles, beaucoup plus précis que ceux de la métaphysique, il a été infiniment plus aisé de faire la langue des géomètres que celle des métaphysiciens, et par conséquent qu'il

est presqu'aussi difficile de disputer en parlant leur langage, que de s'entendre dans un autre. Mais, comme il dit (Livre IX, Chapitre II), si l'esprit, fatigué du choc ou du jeu des idées, se repose sur la démonstration qui les enchaîne sous ses regards, il est clair aussi que la connoissance intuitive qui résulte d'une démonstration, a moins de force que la connoissance dont la clarté vous frappe immédiatement. *Aussi arrive-t-il souvent qu'on embrasse des faussetés pour des démonstrations.*

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DE VOLTAIRE.

LOCKE disoit que l'Extrait de son *Essai*, par le docteur Wisnne, étoit infini.

Si la méditation sur cet Ouvrage élève l'esprit jusqu'à celle de l'infini, on ne sauroit penser à M. de Voltaire sans que son esprit donne l'idée de l'immensité. Mais ces deux idées de l'infini et de l'immensité sont bien différentes : celle de l'immensité n'offre qu'une étendue qui épuise des forces moindres que celles de l'homme qui a rempli de sa gloire cette étendue ; et quoique plusieurs parties de cette immensité aient une perfection à laquelle il est infiniment difficile d'atteindre, il est pourtant impossible d'en composer l'idée de l'infini.

La contemplation de l'immensité étonne cependant la foiblesse de notre esprit presqu'autant que celle de l'infini ; et cette vérité,

M. de Voltaire en étoit pénétré lorsqu'il écrivoit ces paroles remarquables :

Il est très-difficile de se faire des idées nettes sur Dieu et sur la Nature. Il est peut-être aussi difficile de se faire un bon style [1].

Ce que M. de Voltaire propose à ses lecteurs comme un doute, étoit pour lui une chose démontrée [2], et si bien démontrée dans le sens rigoureux que donne Locke de ce qu'il nomme *démonstration*, qu'appréciant l'impossibilité d'en donner à ses lecteurs les *preuves* qu'il en avoit, il se contente de mettre en proposition ce qui étoit pour lui, beaucoup plus que pour personne, une véritable démonstration.

Qui que ce soit, avant M. de Voltaire, n'avoit autant étudié Locke : aussi eut-il, en revenant d'Angleterre, en 1733, l'honneur d'essayer d'accoutumer un peu les Français à la réputation de ce grand homme. Elle s'étoit fait jour en Angleterre à travers les ténèbres scolastiques qui couvroient encore l'Europe entière ; et, comme l'a dit Milton, les ténèbres ont beaucoup de peine à quitter l'espace et à se resserrer dans les abîmes.

[1] Dictionnaire Philosophique, Art. *Style*.

[2] *Voyez* ci-dessus, Art. *Locke*, page 24.

Tous les philosophes contemporains de Locke, car quel siècle n'eut pas sa philosophie? ne manquèrent pas de s'élever contre la sienne. Ils sentirent que, si la célébrité de leurs contradictions augmentoit la sienne, la leur empêcheroit du moins de l'apprécier. C'étoit quelque chose pour eux : aussi M. de Voltaire a-t-il remarqué [1] que la première édition des *Œuvres de Locke* fut vingt ans à se débiter. Il contribua donc, plus que qui que ce soit, à répandre un livre aussi peu lu qu'il étoit connu. D'abord, on ne l'acheta point. Lorsqu'ensuite il fut vendu à tout le monde, personne ne le lisoit; et enfin, quand il fut lu, il ne fut guère entendu. Mais, tout en admirant, en vantant la sagesse de Locke, celle de M. de Voltaire avoit préparé ce mal-entendu. Il l'avoit trop étudié pour ne pas comprendre parfaitement qu'il pensoit que la plus longue série des raisonnemens ne fait que reculer devant nous l'abîme qui s'ouvre partout où l'on s'arrête, et qu'il est impossible de le franchir sans avoir recours non-seulement à Dieu, mais à la révélation.

C'est très-incontestablement ce que Locke a dit et répété souvent. Je n'entre ici dans

[1] Dictionnaire Philosophique, Art. *Locke*.

aucune des disputes qu'il n'éprouva pas moins. J'en ai rapporté briévement ce qu'en dit M. de Voltaire ; mais je dirai ici qu'elles se réduisirent toutes à lui soutenir qu'il ne croyoit pas un mot de ce qu'il disoit de Dieu et de la révélation : à cela il répondoit imperturbablement : Je vous défie de croire que je ne pense point ce que j'ai dit ; car, si vous me comprenez, il vous est impossible d'en douter vous-même, et de croire autre chose. Ma raison s'arrête où commence la foi ; car la raison humaine ne conduit qu'aux bords d'un abîme impossible à franchir sans la foi. Voilà ce que j'ai éprouvé. Mais voilà ce que M. de Voltaire ne vouloit pas : aussi passa-t-il sa vie à tenter de remplir cet abîme. Il vouloit nous débarrasser comme lui des douleurs de l'incertitude, et des erreurs de la crédulité. C'étoit un beau projet ; mais je pense que, sans le procès qu'il soutint si long-temps contre Jésus-Christ, et qu'il voulut gagner dans tous les tribunaux, il eût renoncé à des efforts inutiles pour quelques philosophes, et dangereux pour les hommes. Enfin, je n'ai jamais lu ce qu'il dit de M. de Fleury, non pas du cardinal, mais de l'homme qui rendit véritablement ce nom illustre et respectable,

sans croire que M. de Voltaire eût volontiers confié à la saine critique, encore plus qu'à sa philosophie, le soin de contenir la superstition, et d'empêcher ses ravages. En effet, il n'admiroit pas que les Discours sur l'Histoire ecclésiastique, et par conséquent sur celle de la religion, fussent devenus *presque philosophiques*, sans avoir remarqué que si, dans les matières de pure érudition, et dans celles de goût, la critique peut se passer de philosophie, elle devient philosophique, et peut-être malgré elle, dès qu'elle s'exerce sur des matières dogmatiques et religieuses; tandis que la philosophie, proprement dite, ne sauroit jamais se passer de la critique. Mais M. de Voltaire fut tellement contrarié, attaqué, calomnié, persécuté, et moins encore par les sots que par les sottises, qu'il ne put s'empêcher de confondre un peu trop la cause de la raison avec celle de sa gloire.

Ses ouvrages sont tellement nombreux, que leur nomenclature en composeroit un. Ils sont aussi tellement connus, qu'au lieu de parler de leurs charmes quand ils ne sont point admirables, et de leurs grâces quand ils n'étincellent pas de beautés, je dirai de lui ce qu'il me disoit à Ferney de lui-même.

A peine reçu dans ses bras qu'il avoit ouverts tant de fois à mon enfance, après avoir parlé de la correspondance dont il avoit toujours honoré ma jeunesse depuis que je l'avois revu à Berlin, m'avoir conduit dans son *château*, m'avoir donné de l'eau-bénite en entrant dans son *église:* Allons à présent, me dit-il, dans le jardin. Fort étonné d'y trouver un âne y broutant le gazon : Est-ce que vous ne reconnoissez pas Fréron, me dit-il? Si fait, lui dis-je ; il y a bien quelque chose à dire sur le corps, mais la figure est frappante, et je n'en suis que plus surpris de la trouver chez vous. Je ne vous croyois pas si bien avec Fréron. Sa personne, reprit-il, est à merveille avec M. Ramponeau à Paris ; mais sa figure est fort bien chez moi. Tel que vous me voyez, je ne suis plus guère tel qu'on me lit ; j'ai besoin quelquefois de colère ; et cette figure m'en donne quand j'en ai besoin. Enfin, quand je veux savoir ce que Fréron dit de moi, je viens le demander à mon âne. Ils sont d'intelligence, comme vous croyez bien, et mon âne m'instruit de leur correspondance.

Rentré dans son cabinet, où il avoit en vérité moins de livres que dans sa tête, et lui parlant de l'immensité de son esprit, voici ce

qu'il me répondit, avec une tendresse que lui inspiroit le souvenir des jours où madame la marquise du Châtelet et lui, extrêmement liés avec ma grand'mère qui m'élevoit, me voyoient souvent chez elle. Mon enfant, me dit-il, du ton de Joad au jeune Eliacin : Je ne suis plus dupe de moi-même, j'en suis presque revenu ; étant forcé d'être moins étonné de ce que mon esprit m'inspiroit, que de la faculté, ou de la nécessité de le trouver dans ma cafetière. Il m'a passé quelquefois par la tête de parler aux Welches de ma cafetière, et de leur dire : Ne me la volez pas, mais déchaînez vous contr'elle, et non pas contre moi. Il est pourtant singulier que j'aie pu, et souvent, prendre vingt tasses de café, comme un autre en prend une ou deux ; mais je suis encore plus étonné de ce qui m'arrive pourtant chaque jour. J'ai peut-être employé moins de temps à faire une chose quelconque, qu'à jouer aux échecs : je les aime, je m'y passionne, et le père Adam, qui est une bête, m'y gagne sans cesse, sans pitié ! Tout a des bornes. Mais pourquoi le père Adam est-il pour moi le premier homme du monde aux échecs ? pourquoi suis-je aux échecs, et pour lui, le dernier des hommes ? Tout a des bornes.

Croyez-moi, c'est le refrain que nous ne saurions trop répéter.

M. de Voltaire ayant été souvent, pour moi, le refrain de mes idées, j'ai cherché à me rendre compte de deux choses qui lui sont particulières, du moins au même degré: l'immense perfectibilité à laquelle il est parvenu, depuis sa réputation précoce, et pourtant méritée; ensuite, ce qui l'avoit rendu si gai, à l'âge qui rend les hommes tristes ou mécontens, lors même qu'ils ne sont pas fort contrariés dans leur santé et dans leur fortune. Et voici jusqu'à présent ce qui ma paru plus probable qu'autre chose, parce qu'en expliquant un peu ce qui rendit Voltaire si gai, cela n'explique pas trop mal non plus, pourquoi Molière, qui eut le talent d'exciter tous les genres de rire, fut toujours sérieux, au point de paroître mélancolique. Si M. Fréron vivoit, il seroit apparemment d'un autre avis que moi. Mais seroit-il beaucoup plus sûr d'être de son avis que de combattre le mien? Quoi qu'il en soit, je vais convenir de ce que j'ai pensé; quitte ou non, d'en être encore d'avis, ou de n'en n'être plus, si l'on en propose un meilleur.

Quand on médite sur le caractère des ta-

lens de M. de Voltaire, enfin, sur ce qu'il publia, en prose sur-tout, avant d'aller en Angleterre, on est tenté de croire que, s'il n'y fût point allé, il eût trouvé et reconnu ses propres limites aux barrières de Paris. Il est vrai que celles que la Fontaine et Molière, que Racine et Boileau y avoient posées, renfermoient un bel et vaste espace; lequel, si bien orné qu'il le fût par eux, laissoit encore à Voltaire la possibilité de le décorer de nouveaux monumens. Mais dans le genre qui rendit ces hommes véritablement illustres, est-il bien sûr que Voltaire ne fût pas resté derrière eux? Est-il bien sûr qu'il n'eut pas besoin de sortir du premier rang où ils étoient, pour se trouver à la première place? et qu'enfin, pour égaler leur réputation, il n'eut pas besoin de la surpasser dans un autre genre de réputation?

Il alla donc à Londres : quand il y arriva, Newton n'étoit plus; mais Locke vivoit encore. Il vit aussi une belle chose qui n'existoit qu'en Angleterre, dont on ne se doutoit pas ailleurs, et qu'on ne connoît guère mieux en France depuis qu'on en parle tant; sa constitution. C'est aussi sous les Murs de Westminster qu'il fit Brutus, qu'il fit la Mort

de César, et prépara d'autres chef-d'œuvres.

Revenu à Paris, il étoit naturel qu'il y parlât plus qu'un autre, et mieux que personne, de Newton et de Locke; mais Locke étant beaucoup plus difficile à pénétrer que Newton, il s'occupa toute sa vie, soit à l'expliquer, soit à le combattre avec ses propres armes, car il n'y en a pas d'autres : la raison avoit donné déjà les siennes à Locke.

Par cette étude, l'esprit de Voltaire acquit une finesse et une rectitude dans son immense étendue, qui rendirent son goût si sûr qu'il devint réellement une *conscience*, et celle de cet homme extraordinaire. Si ce changement ne lui donna d'idées assez nettes sur Dieu et sur la Nature, que pour comprendre nettement l'impossibilité d'en avoir des idées *réelles et complètes* (Locke, § 1), il lui donna du moins les idées les plus claires sur le moyen de se faire un bon style. Leur réunion compose l'art d'écrire; et comme dans cet art, ainsi que dans tous les autres, les exceptions aux règles y sont pourtant soumises, on ne reconnoît pas plus ces règles dans les Oraisons de Bossuet, et dans les Époques de la Nature par Buffon, que dans la *Pucelle*, où l'on trouve de plus les exceptions délicieuses de

ces règles. Quand cet art est poussé à la perfection, il devient universel, parce qu'il donne alors le style convenable à la chose, et à chaque chose, quand elle vaut la peine d'être appelée *une chose*; et doit alors se comparer à l'art du peintre. Aussi M. de Voltaire composoit-il ses tableaux avec quelques passions primitives, comme un peintre compose les siens avec quelques couleurs fondamentales.

M. de Voltaire avoit, sur sa palette, ici de la sensibilité; là, de la raison; plus loin, de l'esprit. Le reste étoit plein du talent qu'il mêloit à tout, et d'une main prodigue, parce qu'il étoit inépuisable. Mêloit-il tantôt plus, tantôt moins de raison, et sur-tout d'esprit, à la sensibilité, de manière que la sensibilité dominât dans ce ton de couleur; il avoit les nuances entre l'amitié, la tendresse et l'amour. Mêloit-il à la raison tantôt plus, tantôt moins d'esprit; il avoit les nuances plus ou moins vigoureuses, ou plus douces, entre la conviction et la séduction. Enfin, combinoit-il ensemble un peu de sensibilité avec plus de raison, et beaucoup d'esprit; il avoit toutes les nuances depuis la gaieté et l'ironie jusqu'à la colère; il étoit donc le maître du coloris de ses idées, et les peignoit en gaieté, parce qu'ingénieuse

ou naturelle, elle est toujours brillante, et pourtant plus solide que toute autre, puisqu'elle résiste davantage aux injures du temps et des hommes.

Je ne pousserai pas plus loin les confidences de mon étude sur Voltaire. Je dirai pourtant qu'elle m'a fait comprendre comment la sienne sur Locke l'avoit dégagé de la double identité qui attache la même personne au même homme, les rend inséparables (§ XVI), et condamne ainsi tant de braves gens à n'être jamais qu'eux-mêmes, à être sans cesse les mêmes, et à déraisonner toujours de même.

HISTOIRE

VOYAGE D'ANACHARSIS,

Édition de Debure.

L'ABBÉ Barthelemy étoit provençal. Il fit ses études au collége de l'Oratoire, à Marseille. Après s'être appliqué aux langues grecque et latine, il apprit l'arabe. Ses connoissances littéraires lui procurèrent le moyen d'examiner à Aix les manuscrits de Peiresc, savant aussi formidable, aussi universel que Pic de la Mirandole. M. de Boze, créateur et ancien secrétaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et garde des médailles du cabinet du roi, attira à Paris, en 1744, l'abbé Barthelemy, et le demanda pour adjoint. M. Burette, de l'académie des inscriptions, étant mort peu de temps après, l'abbé Barthelemy eut sa place; et enfin, après avoir travaillé sept ans, avec M. de Boze, au catalogue du cabinet des médailles, il eut encore celle de M. de Boze. Cette collection, déjà recom-

mandable, n'étoit pourtant que de vingt mille médailles ; l'abbé Barthelemy l'enrichit, aux ventes de Cary, de Clèves, d'Emery, et de l'acquisition de la collection de M. Pellerin ; de ce M. Pellerin qui se portoit si bien il y a vingt ans, qui parloit avec une mémoire si fraîche de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, dont il avoit été secrétaire; et causoit tant qu'on vouloit du siècle de Louis XIV, dont il avoit vu la moitié. Ce bon et respectable homme avoit été très-long-temps intendant des classes, ce qui lui donnoit une grande influence sur les consuls dans les Echelles du Levant, et le moyen d'employer ces gens du roi à chercher dans la Grèce et l'Asie des médailles dont le roi ne se soucioit guère. M. Pellerin étoit donc venu à bout, après cinquante ans de peines, et l'usage d'un pouvoir qu'il n'exerçoit que pour avoir des médailles, de s'en procurer la collection la plus curieuse.

Avec des places littéraires, Barthelemy n'avoit point de charges à la cour. Il avoit pourtant accepté celle de l'amitié du duc de Choiseul, que l'inconstance dans ses goûts et la légéreté dans ses manières rendoient souvent pesante ; mais il avoit accepté

celle-là, par la suite de son véritable attachement pour madame de Choiseul ; et afin de déterminer son mari à mettre en médailles l'argent qu'il eût mieux jeté par la fenêtre ; car, du moins il ne restoi tpas dans ses poches. L'abbé Barthelemy parvint donc à porter la collection des médailles à quarante mille. *Il est*, disoit il, *bien autrement difficile de les acheter que de les décrire.* Mais enfin, il étoit parvenu à posséder dans ce genre la plus belle et la plus importante collection.

On sait que ce vieillard fut traîné dans les prisons révolutionnaires, et que la révolution se vante beaucoup de l'avoir conservé. Je ne sais pourquoi elle s'en vante : il me semble qu'après avoir égorgé Lavoisier, de l'avis de certains savans, et M. de Malesherbes, de l'avis de certains patriotes, elle a pu, sans doute, épargner quelqu'un sans pouvoir s'en vanter ; mais elle ne sauroit se vanter d'avoir respecté personne.

Le lecteur me pardonnera sûrement ces détails, cet épanchement de mes souvenirs. L'abbé Barthelemy étoit un des dévots de Falconet, c'étoit même un de ses chapelains ; et quand l'abbé Barthelemy cédoit à l'abbé de Cannaye l'office du déjeûner du dimanche,

toujours célébré chez Falconet, qu'enfin, il n'en faisoit pas les honneurs, il ne manquoit pas d'en venir prendre sa part. Depuis ce temps, qui n'est plus j'ai toujours aimé à retrouver, en l'abbé Barthelemy, l'urbanité, la politesse, le goût des gens de lettres de cette société. Il m'a donc été permis de parler du mérite personnel de l'abbé Barthelemy, avant de parler du mérite de ses ouvrages.

Ses Mémoires pour l'académie des inscriptions lui avoient donné une grande réputation parmi les érudits, avant d'être connu du public. L'abbé Barthelemy regrettoit que les gens du monde ne pussent trouver les fleurs de la littérature et de la philosophie, sans les chercher péniblement dans les compilations énormes de Græevius et de Gronovius, dans les Mémoires académiques, dans Bruker, dans Stanley. Il voulut donc prendre la peine qui devoit épargner celle de tant de gens; et ne plus leur laisser un si beau prétexte pour ne rien savoir.

Ce fut dans cette intention très-louable qu'il entreprit un cours de littérature grecque, et que, pour ôter l'air pédantesque à ce cours, il fit voyager le jeune Anacharsis dans la Grèce à la plus brillante époque de ce pays

classique. La partie géographique et chronologique y sont d'une exactitude égale à la fidélité des citations. La composition de cet ouvrage ne pouvoit pas être plus ingénieuse. Xénophon avoit déjà fait voyager Cyrus ; Voltaire fut obligé aussi de faire voyager Candide : Anacharsis ne voyage pas tant que Candide, il ne voyage pas si vîte ; aussi ne va-t-il pas chercher mademoiselle Cunégonde : Anacharsis cause avec Aspasie, qui pourroit bien être moins piquante que la baronne de Westphalie et Paquette ; il converse aussi avec des philosophes qui n'en savent peut-être pas autant que Pangloss, et avec des sages qui ne l'étoient pas tant que le manichéen Martin. Mais tel étoit le thème que l'abbé Barthelemy s'étoit donné à remplir, pour le proposer ensuite à beaucoup de gens ! Cet ouvrage a eu le sort de ceux qui parurent neufs dans une époque donnée ; de produire d'indignes copies d'un excellent modèle. On dit que ces ouvrages sont bons pour les femmes : c'est avoir trop peu d'estime pour elles ; ils n'auroient point amusé madame Dacier, madame de la Fayette, madame du Châtelet ; ils sont, dans le genre littéraire, ce que sont les drames dans le genre théâtral ; ceux-ci sont des monstres

produits par l'impuissance de faire une tragédie ou une comédie.

Quand on a vu des membres de la convention mettre des ports de mer en Suisse, et des montagnes dans la Westphalie, au lieu d'en rire, n'en devroit-on pas trembler? sans doute, dit-on, parce qu'ils faisoient des décrets, et non point des romans. Mais est-il bien sûr qu'ils n'en fissent point? est-il bien sûr que les auteurs qui ne respectent ni la suite des temps, ni l'ordre des choses, ni la vérité des faits, ne nous condamnent pas à des erreurs qui préparent toutes les autres?

Le meilleur de tous les Voyages est celui de Robinson Crusoé; et le moins instructif de tous, n'est pas celui de Saint-Cloud par terre et par mer.

THÉATRE.

ŒUVRES DE P. CORNEILLE.

Paris, in-8°.

QUE diriez-vous, si je m'avisois de penser qu'après le travail de M. de Voltaire sur les tragédies de Corneille, ce travail, auquel on doit tant de remarques utiles sur l'art et sur le style dramatiques, laissoit pourtant encore quelques remarques à faire sur ces tragédies? Je n'en ferai qu'une maintenant sur Cinna. Il me semble que M. de Voltaire n'a point dit que, du temps de Corneille, et depuis encore, on nomma cette tragédie *la Clémence d'Auguste*.

Ce n'est point assurément sa clémence, mais sa générosité : il eût été ridicule d'intituler cette tragédie *la Générosité d'Auguste*. Corneille devina ce ridicule avant que Paschal en eût deviné tant d'autres ; et voilà pourquoi Corneille, déterminé, et avec raison, à nommer sa tragédie *Cinna*, plutôt qu'*Auguste*, l'intitula d'abord *Cinna*, ou *la Clémence*

d'Auguste. Ce titre indiquoit l'action qu'il mettoit sur la scène; et pour éviter un titre ridicule, il lui en donna un faux; l'usage en avoit décidé, et avoit déjà sacrifié, dans ce genre, ainsi que dans beaucoup d'autres, la raison à ce qui paroissoit plus raisonnable qu'elle.

Mais pourquoi le titre de *Cinna, ou la Générosité d'Auguste*, eût-il été juste, et pourtant eût paru ridicule? et pourquoi le titre de *Cinna, ou la Clémence d'Auguste*, quoique faux, n'étant point ridicule, fut-il adopté?

A mesure que la langue des gens de lettres devint celle du peuple, le peuple en fit son langage; et les gens de lettres furent obligés d'employer ce langage, au lieu de leur langue. La propriété d'une expression, son énergie, son emploi furent donc sacrifiés plus ou moins par le vulgaire; et comme les gens du monde joignoient à l'ignorance du vulgaire l'autorité de leur place, leur considération donna de la vogue à leur jargon, et les mots *générosité*, *généreux*, se confondirent avec les mots *libéral*, *libéralité*. Cette expression *générosité* avoit donc perdu sa moralité, on peut dire sa vertu, à mesure qu'elle s'étoit attachée à l'idée de magnificence, et par conséquent à

ses actes. Ceux de clémence, étant beaucoup plus rares, par la nature des choses, dénaturent par conséquent beaucoup moins la vraie signification de la *clémence*, que celle de la *générosité*. Et l'on parla de la clémence d'Auguste pour Cinna, sans oser parler de la générosité de l'empereur ; cependant le pardon de Cinna ne fut point un acte de clémence. Nous verrons ensuite si même il fut un acte de générosité.

La justice est précisément entre la clémence et la rigueur. Tout accusé, jugé coupable, ne peut être absous d'une peine que par une grâce : cette grâce peut lui sauver la vie, ou les fers, mais ne le sauve pas de l'infamie.

Au contraire, le sort d'un accusé qui n'est pas évidemment coupable, sera nécessairement jugé avec rigueur, s'il est condamné ; et avec clémence, s'il est acquitté. Dans les cas majeurs, *en criminel*, cet accusé peut conserver la vie, et perdre la liberté; et dans des cas moins graves, conserver la liberté, et perdre les droits de cité. La clémence s'exerce donc dans les cas équivoques et douteux, et dans ceux qui exigent pourtant un *jugement*.

Aucune des conditions applicables à la clémence, et qui la sollicitent, n'existoient entre Auguste et Cinna. Cinna avoit conjuré contre lui, avoit voulu l'assassiner; Auguste en avoit toutes les preuves. Cinna a beau n'en être point accablé, il en est convaincu. Que reste-t-il à faire à Auguste? justice ou grâce; il ne peut pas être question de clémence : donc le titre de *Clémence d'Auguste* est faux et choquant. Un personnage comme Cinna étoit bien au-dessus d'éprouver la clémence d'Auguste; il pouvoit exciter sa colère, son courage. Corneille ne manqua pas de le mettre dans cette situation, et cette situation forçoit Auguste à faire grâce ou justice. Mais cette grâce fut-elle un acte de générosité de la part d'Auguste? non : Corneille n'a pas même pu éviter de lui donner l'effet de la combinaison d'un calcul politique. Ce calcul fut réellement celui qui décida Auguste; mais comme ce motif n'étoit ni assez noble ni pour Auguste, ni pour Cinna, Corneille l'a rendu sublime par ces paroles sublimes : *Soyons amis, Cinna*. Ce fut Corneille qui fut grand, qui fut généreux; et non point Auguste.

POÉSIE.

LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE,

PAR TORQUATO TASSO,

In-4°. *mar. bl. figures de Cornardo Castello ;*

ROLAND LE FURIEUX,

In-4°. *mar. bl. figures de Porro.*

Ces figures de Perro, et la conservation de ces estampes, rendent ces éditions rares et précieuses ; et ce qui n'est pas commun, ce qui les a rendues précieuses, les a rendues fort rares : elles sont précieuses pour l'art, parce qu'elles sont du commencement où cet art en devint réellement un ; et elles sont fort rares, parce qu'étant imprimées sur un mauvais papier, trouvé plus propre apparem

ment qu'un autre, pour recevoir l'impression de la gravure, ce papier se gâte très-facilement.

Vous savez les injustices de Boileau sur le divin Arioste et l'immortel Tasso, et que M. de Voltaire, bien loin de les partager, les lui reprocha souvent, soit en parlant de chacun de ces poëmes, soit à l'occasion de Quinault, auquel le Tasse semble réellement avoir cédé Armide, pour la mettre sur la scène.

Vous croyez aisément, qu'ayant passé les plus beaux jours de ma jeunesse en Italie, je parlois bien mieux la langue des Italiens que celle de leurs ancêtres, sur la prononciation de laquelle nous n'avons pas même une idée raisonnable, quoiqu'on ait cherché depuis long-temps à l'acquérir, tout impossible que cela soit; car Locke, qui enseigne beaucoup de choses dont il ne dit pas seulement un mot, tandis que tant de philosophes, d'écrivains de tout genre, n'ont écrit que des paroles insensées ou stériles; ce Locke vous a fait comprendre que, recevant les élémens de nos idées par les sens, nos idées ne peuvent remonter qu'aux sensations qui les ont produites, et non point

à des sensations que nous n'avons point éprouvées. Or, personne que je sache parmi nous, n'a entendu Cicéron dans la tribune, ni Roscius au théâtre. Aussi Cicéron, ce grand maître de la parole, a-t-il beau employer son art pour nous donner l'idée de celui de Roscius, il n'a pas pu nous la donner; et cela, encore une fois, parce qu'une idée, fût-elle exprimée par Cicéron, lequel parvenoit pourtant à lui donner une figure, de la couleur, de la force, et par conséquent une sorte de réalité, ne sauroit suppléer à l'effet d'une sensation. Et voulez-vous savoir pourquoi? Locke vous l'a dit positivement: parce qu'il est une différence essentielle entre la réalité et la vérité, et que, lorsqu'un art, fût-ce le plus beau, le plus difficile, le plus universel dans ses moyens et dans ses effets, l'art d'écrire, veut pourtant sortir de sa sphère et entrer dans une autre, la plume, comme le pinceau, est condamnée à l'imposture, qui fait prendre la vérité d'un art pour la réalité d'un autre; et cela, même quand ces arts ont un point de contact. Mais le plus grand écrivain auroit beau décrire une flûte, et le plus grand peintre la peindre, ni l'un ni l'autre n'en tireroient le son qu'elle peut

rendre ; et nous ne saurions en avoir d'idée, sans en avoir la sensation.

Je vous disois donc que, revenant d'Italie, lorsque, près du naufrage de ma jeunesse, je fus recueilli par Ulysse-Falconet et les compagnons de sa sagesse ; admirant beaucoup plus Virgile que le Tasse, j'aimois pourtant bien mieux Armide que la reine Didon, et le tendre Renaud que le pieux Enée, sans oser soutenir mon opinion dans la société de Falconet, et même sans oser en convenir franchement. Les gens qui la composoient étoient non-seulement du temps de Louis XIV, mais avoient vécu avec les hommes qui rendirent ce siècle si célèbre, et sur-tout avec Boileau, qui, n'étant pas plus vieux, étoit mort plus tard que ses illustres amis. Il fut élevé à Port-Royal, et avoit imprimé sur les gens de sa connoissance un respect pythagoricien pour la sévérité du goût qu'il avoit puisé parmi les solitaires de Port-Royal : aussi quand le mien s'en écartoit, il y avoit un certain Vatard, ce me semble, lequel avoit été l'ami et le copiste de Boileau, qui me relevoit d'importance, et le médecin Combalusier ne manquoit guère de me ramener bon train à Horace et à Quintilien qu'il savoit par cœur.

Enfin, cette société étoit savante, spirituelle, mais sévère ; il n'y avoit guère que d'Alembert, auquel, en qualité de grand géomètre, on pardonnât d'être gai comme pinçon : il faisoit donc exception : encore, ce bon et aimable d'Alembert avoit-il besoin quelquefois de mettre l'abondance de sa gaieté sous la protection de la prudence de l'abbé de Cannaye. Celui-ci avoit passé sa vie avec mademoiselle le Couvreur, Baron et Regnard ; animoit la plaisanterie, et disoit à la compagnie : Laissez donc rire d'Alembert, laissez-nous écouter ses fagots. Et l'abbé de Cannaye jouoit alors avec d'Alembert, comme un vieux singe avec un jeune chat.

Un jour, étant à la campagne avec lui, et m'étant encouragé à lui confier ce que j'avois sur le cœur, à l'occasion des injustices de Boileau contre le Tasse, il me dit : Je vais vous répondre parfaitement, en vous apprenant la réponse que me fit un jour Boileau, à des questions à peu près semblables aux vôtres, et que je lui adressois : « Quand j'ai lu, me dit-il, les poètes italiens, et votre Tasse, il ne reste dans les oreilles que *dada*, et *dodo*; il me semble voir un enfant *à dada*, demander à sa nourrice de faire *dodo*. C'est insup-

portable, quand on aime l'harmonie d'Homère et de Virgile ». Eh bien ! continua l'abbé de Cannaye, Boileau ayant trouvé cette critique plaisante, chercha à la rendre raisonnable. Et voilà tout, mon enfant ; c'est comme cela que nous sommes bâtis.

ŒUVRES DE MOLIÈRE.

Paris, 6 vol. in-4°.

En vous parlant de Voltaire, madame, et de la gaieté que sa vieillesse sembla lui donner, à mesure qu'elle la fait perdre communément, et même aux gens qui en eurent davantage étant jeunes, je crois m'être engagé à vous soumettre les idées qui m'expliquent un peu pourquoi Molière, qui ne s'occupa jamais qu'à faire rire ses spectateurs au théâtre, et sut y réussir si bien, devint mélancolique, après avoir été grave? Cette espèce de problème à résoudre sur la gaieté de Voltaire et la mélancolie de Molière, est beaucoup plus intéressant que le très-petit nombre de remarques, que celles de tant d'écrivains sur les ouvrages de ces grands hommes, m'auroient peut-être laissé à vous proposer. C'étoit glaner encore, après beaucoup d'autres glaneurs, dans les champs où Voltaire et

Molière firent de si belles récoltes. Mais il est curieux de découvrir les causes qui rendirent leurs ouvrages si différens de leurs caractères. Vous ne doutez pas que j'en vais encore chercher la raison dans Locke : vous ne vous trompez pas ; mais si vous ne croyez pas la trouver dans l'extrait que je vous en ai donné, ne la cherchez pas autre part. Et puisque je suis obligé de vous rappeler cet extrait, il faut vous dire que j'avois cru d'abord ne donner qu'une notice des traductions de Locke, et d'autant plus courte, que vous pourriez recourir à celle que Bosset a faite de l'extrait de Locke, par le docteur Wisnne ; mais à mesure que j'y pensois, je sentis l'indispensable nécessité de m'écarter, non-seulement de la lettre des traducteurs, mais d'interrompre la suite des Chapitres de l'original, pour saisir cependant la série des idées de Locke. Je vous avois déjà prévenue, que, lorsque je m'éloignerois des traducteurs de Locke, je croirois me rapprocher de lui. Mais j'ai trop interverti l'ordre, ou plutôt la suite des Chapitres de l'ouvrage original, pour ne pas vous rendre compte des raisons qui m'ont déterminé.

Coste, tout en traduisant l'ouvrage de

Locke sous ses yeux, ne l'entendit point. Locke ne mit beaucoup d'intérêt qu'à l'empêcher de dire en français autre chose que ce qu'il avoit écrit en anglais. Quant à l'extrait sur le docteur Wisnne, de Locke, il suppose trois choses ; d'abord, que le docteur Wisnne a bien ou mal entendu Locke ; ensuite, que l'entendant bien, il a voulu qu'on ne le comprît pas aussi bien que lui, et qu'en l'entendant mal, il a désiré le faire comprendre à sa façon.

A l'égard de la traduction de Bosset, je dirai qu'une langue est différente d'une autre; d'abord, quand leur syntaxe n'est pas la même; ensuite, lorsque beaucoup de mots d'une langue n'ont pas leurs correspondans dans une autre. Les langues qui auroient les mêmes constructions, les mêmes expressions, toutes différentes qu'elles fussent à l'oreille par le son des paroles, n'offriroient à l'esprit que les mêmes idées, avec des consonnances particulières : ce seroit le même air de musique, exprimé par un instrument à cordes et un instrument à vent; la seule différence seroit dans le son. Or, s'il fut un temps où les Français parlèrent le même langage, il arriva qu'à mesure que chacun de ces peuples

forma sa langue, chacune prit un caractère particulier. Il me semble que jusqu'à l'époque de Montaigne en France, et de Shakespear en Angleterre, l'anglais et le français avoient conservé un tel air de famille, qu'il étoit facile de les faire passer d'un idiome dans l'autre.

Mais à mesure des progrès particuliers à ces deux langues, il devint plus difficile, plus impossible de respecter chacune d'elles, et de faire passer les beautés de l'une dans l'autre, sur-tout de l'anglais en français.

Quoiqu'il n'en soit pas du style épigrammatique ou du style fleuri, comme du style qui convient à la métaphysique ; si l'on pensoit qu'il est beaucoup plus aisé de traduire en français Locke, que la belle ode de Dryden, par exemple, on se tromperoit beaucoup, ayant pourtant raison, à plusieurs égards. Le genre de difficultés qu'on ne vaincroit pas, dans la traduction de cette belle ode, est d'un genre tout différent que celui de la difficulté de traduire en français l'ouvrage de Locke. La première difficulté pour son traducteur, est de l'entendre quand il s'est exprimé, et de deviner sa pensée, lors même qu'il l'a dérobée sous les paroles qui semblent

l'exprimer ; la seconde consiste à trouver, dans votre langue, les équivalens de l'autre. Si l'on croyoit que dans la métaphysique, ainsi que dans les sciences, le besoin d'employer les expressions scientifiques, ayant conservé les mêmes en anglais et en français, un traducteur a des avantages dans ce genre de traduction, il faudroit observer qu'il n'en est pas des termes employés par la médecine, l'anatomie, la géométrie, comme des termes employés par la scolastique. A mesure qu'on a mieux su l'anatomie et la géométrie, on a aussi bien entendu qu'Hypocrate et qu'Archimède, ce que le médecin entendoit par anastomose, et le géomètre par cycloïde. Mais à mesure que la raison s'est perfectionnée, elle a rejeté la plupart des termes de l'école comme vides de sens, et réellement inintelligibles, tout adoptés qu'ils aient été si long-temps. Je vous ai déjà dit que Locke étoit entouré des ténèbres scolastiques, lorsqu'il entreprit de les percer; il fût donc obligé, pour être un peu compris, d'employer des mots qu'il alloit démontrer être réellement incompréhensibles : cette nécessité ne rendit point son ouvrage obscur, mais pénible, mais diffus ; enfin, en découvrant la lumière,

il falloit bien qu'il dissipât les ténèbres. Les docteurs, étant alors à découvert, crièrent contre lui : Vous avez tort, car j'ai raison. Locke n'avoit que la lumière pour se cacher, il s'y cacha. M. Bosset eût-il donc bien traduit l'extrait du docteur Wisnne, je doute fort qu'on y trouve le système de Locke. Dans ce genre de traduction, eût-on toujours le mot propre, s'il n'est pas à sa véritable place, tout est changé. Je n'ai donc pas cru pouvoir vous donner la série des idées de Locke, sans m'écarter de la lettre de ses traducteurs, et sur-tout sans intervertir la suite des Chapitres de l'original.

Ma constante étude de Locke, depuis que Dumarsais m'y prépara, m'a convaincu, qu'ayant réellement et le premier, quoique si tard dans la chronologie du monde, appris aux hommes l'art de raisonner, tout ce qu'on nomma philosophie dans l'antiquité, n'étoit rien moins que de la philosophie, et que parmi les anciens, les géomètres eux seuls possédèrent l'art de raisonner ; mais ils ne le possédèrent pas à *priori*, comme Newton et comme Locke.

Cet art est tout entier dans l'inébranlable série des Élémens d'Euclide [1], et sur-tout dans

la Théorie des solides par Archimède : aussi Fontaine et d'Alembert pensoient que la force de leur génie leur avoit donné un calcul, non pas plus commode, peut-être, comme instrument, mais plus sûr dans ses principes que le calcul différentiel auquel la géométrie doit la solution de tant de problèmes, calcul auquel Leibnitz et Newton arrivèrent à la fois, parce qu'ils en eurent besoin en même temps, mais que les mêmes idées ne leur donnèrent pas. D'Alembert s'occupoit de cette admirable méditation, lorsque l'affoiblissement de sa santé, et la dissipation, inévitable effet de sa célébrité, l'empêchèrent d'écrire là-dessus. Quand je lui en parlois les matins, il me disoit : *Cela me fait mal à la vessie ; j'aime mieux pisser que penser : heureux le temps où je pissois de rire !* Tel étoit son langage du matin ; j'ignore celui du soir ; car, le voyant sans cesse depuis trente ans[1], je n'ai pas été une seule fois à ses *conversations*. La vérité est que, sept ou huit ans avant sa mort, il avoit la pierre ; Buffon l'eut aussi ; et ni l'un ni l'autre, afin de n'en pas convenir, n'ont

[1] Cette belle expression est de Newton : j'ai ouï dire, au collége de la Trinité où Newton fut élevé, qu'il appeloit Euclide l'*inébranlable Euclide*.

jamais permis aux chirurgiens de les sonder.

Mais, pour revenir à ce que vous me demandez, je vous dirai que, si la logique la plus saine étoit toute entière dans la géométrie des Grecs, elle y étoit tellement attachée à certaines figures, tellement enveloppée de certains calculs, que personne ne sut l'en dégager pour l'appliquer à l'esprit pur. Cette application qui semble si naturelle (il faut le croire), étoit pourtant encore plus difficile que celle de l'algèbre à la géométrie, découverte réservée à Descartes, et par conséquent à nos jours. Vous en douterez d'autant moins, que vous aurez plus de peine à comprendre que les philosophes de l'antiquité, qui cultivoient la géométrie, ne surent jamais appliquer la métaphysique aux opérations de l'esprit pur; et de-là viennent les erreurs, les absurdités, et même les impertinences de leurs conceptions métaphysiques.

Ainsi donc, la philosophie véritable se trouvoit dans Euclide, dans Archimède; ils la possédoient sans y penser, pour ainsi dire, parce qu'ils ne la considéroient jamais d'une manière abstraite, et la trouvoient seulement dans les objets mathématiques sur lesquels ils travailloient.

La philosophie que les moralistes nommoient philosophie, n'étoit donc, et réellement, qu'un délire, de quelqu'espèce qu'il fût. Mais si, parmi les Grecs, Archimède n'eut point, comme Newton, un Locke qui pût dès-lors créer l'art de raisonner, en le tirant de la géométrie, les Grecs eurent pourtant trop d'esprit pour ne pas sentir ce qu'avoient de vague, de foible, de puéril leurs conceptions métaphysiques : aussi donnèrent-ils le nom d'*amour de la sagesse* à leurs efforts pour la découvrir. Le nom *philosophie* étoit pour eux une définition. Les modernes, en l'employant, ont tellement oublié que ce mot étoit, et n'étoit qu'une définition, qu'il est devenu pour eux un être abstrait, et tellement chimérique, tellement absurde, que ne connoissant pas plus ses élémens que l'application, ce mot reste toujours dans le vide. Je ne pourrai pas m'empêcher de vous faire remarquer la justesse de cette observation, en vous parlant des Articles *Philosophe* et *Philosophie*, de M. de Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*.

Mais il faut revenir à Locke. L'extrait que j'en ai fait, vous ayant prouvé que, dans le sens le plus rigoureux, l'essence d'une idée

philosophique est l'idée générale qui résulte de celles qui en sont les élémens, il s'ensuit que l'essence d'uue idée philosophique étant une, appartient à un ordre de choses, et non pas à un autre ordre de choses : d'où il suit encore que chaque ordre de choses a sa philosophie particulière, et que la philosophie par excellence seroit la philosophie de toutes les autres; et vous devez en conclure que cette philosophie n'appartient qu'à l'Être suprême, que Voltaire nomme si bien l'*éternel géomètre*.

Vous devez en conclure aussi que chaque ordre de choses ayant sa philosophie, cette philosophie est bonne ou mauvaise, suivant que les choses de cet ordre sont plus mal ou mieux connues. Vous en devez conclure enfin que les idées morales donnent une philosophie toute différente des autres philosophies, laquelle pourtant encore, de même que toute autre, est bonne ou vicieuse, suivant que les idées morales dont elles résultent sont complètes ou non, exactes ou fausses. Et vous devez sentir que les idées morales étant bien plus intéressantes pour nous, que les idées d'un autre ordre de choses, on est convenu de n'entendre par philosophie que celle qui

s'applique à l'ordre moral, ou qui en résulte.

Ainsi donc, aucune espèce de bonne philosophie dans l'antiquité ;

Plusieurs genres de philosophies, et une fausse et détestable philosophie morale, avant que Locke apprît à penser, à mesurer, à connoître enfin les idées morales qui peuvent en donner la *philosophie morale*.

Donc, tous ceux qui raisonnent autrement que Locke, déraisonnent complètement dans un genre quelconque.

Dans son *Dictionnaire philosophique*, M. de Voltaire a fait deux grands Articles : l'un sous le mot *Philosophe*; l'autre sous le mot *Philosophie*, dont la marche ne le conduit point au but où vous voulez aller. M. de Voltaire parle bien vîte d'Epictète, de Marc-Aurèle, de Montaigne, de Pascal; mais il en vouloit venir à maître *Ribalier*, et aux jésuites *Nonotte* et *Patouillet*. Cela ne nous auroit point appris pourquoi Voltaire étoit devenu gai, pourquoi Molière étoit passé de la tristesse à la mélancolie; vous ne pouvez pas l'apprendre dans les Articles de M. de Voltaire. Il a donc fallu vous dire toute autre chose; et, si je ne me trompe, ce que j'ai déjà dit en parlant de Voltaire, et ce que je

vais dire à l'occasion de Molière, vous fera comprendre que Voltaire ayant acquis une philosophie supérieure à d'autres, celle d'un autre ordre de choses n'étoit qu'élémentaire pour Voltaire ; de sorte qu'il pouvoit rire à l'étage où il étoit monté, de ce qui affligeoit Molière à l'étage au-dessous.

Pourquoi Molière étoit-il resté à l'étage de l'affliction? d'abord, parce qu'il y vivoit, et n'eût pas vécu ailleurs. S'étant donc accoutumé à considérer les choses et les gens qu'il y voyoit, leur effroyable anatomie lui avoit donné une *idée philosophique* d'autant moins gaie, qu'il étoit obligé d'employer plus d'esprit, plus d'art et de talent pour la rendre plaisante; enfin, travaillant au théâtre, et ne travaillant que pour lui, il avoit d'autant moins dégagé son esprit de la tournure dramatique, qu'il avoit senti le besoin de se rendre maître de tourner ses idées, ses sujets dramatiquement. Or, le génie dramatique, au lieu de laisser échapper en tout sens les idées qui peuvent constituer un sujet théâtral, les assujettit toutes à une exposition, à un nœud formé par une intrigue, et enfin, à une catastrophe préparée par cette intrigue, et qu'elle termine par un événement définitif.

Ainsi donc, les objets considérés par Molière, étant tristes, le rendirent sombre ; et son art cherchant sans cesse à les soumettre à l'espèce de fatalité théâtrale, la fatalité dont il avoit le secret, dut l'inquiéter sur le secret de la véritable fatalité, et suffit pour le rendre mélancolique à l'étage d'où il ne sortoit pas.

Si, tout en adoptant mes idées sur les causes qui rendirent Voltaire gai, et Molière mélancolique, vous étiez encore un peu surprise d'avoir été conduite à cette clarté par un chemin, non pas ténébreux, mais dont les détours ont presqu'autant fatigué votre esprit que l'obscurité d'un chemin droit et uni l'eût inquiété ; et si vous me disiez que vous eussiez désiré rencontrer en route quelque chose qui vous expliquât comment un homme aussi supérieur que Voltaire, qui connoissoit si bien les hommes, qui avoit tant de fleurs à répandre, soit qu'elles eussent la suavité des louanges, ou l'amertume du ridicule, n'a jamais fait d'excellentes comédies, et en a fait de mauvaises, et que je ne l'explique point, j'en conviendrois. Mais d'abord Locke et Voltaire vous ont dit que tout a des limites ; et M. de Voltaire, étant au-delà de celles de la comédie, n'y rentroit pas. Si

vous insistiez en disant qu'il semble pourtant y vivre, parce qu'il étoit éminemment homme du monde, du grand monde, et avoit un esprit et un goût très-mondains, je vous dirois que tout cela suffit bien pour y jouer la comédie, pour éviter d'y donner la comédie, mais non point pour en faire une bonne. Voulez-vous savoir pourquoi une chose plaisante est rarement comique? c'est qu'une chose d'un grand comique n'est jamais plaisante; et comme la bonne plaisanterie a trop de finesse pour devenir comique, le bon comique est trop fort pour être plaisant. La force comique, le *vis comica*, est bien plus près du terrible que du plaisant; le comique du Tartufe et de Georges Dandin sont effrayans. Enfin, avec le même génie, Corneille et Molière n'eurent pas le même talent, et chacun deux travailla dans le genre convenable à son talent. Impossible de composer Rodogune, le Tartufe, sans avoir éminemment le génie dramatique; et si M. de Voltaire eût eu le génie de ce genre, il est douteux qu'il eût eu tous ses talens. Mais pourquoi Voltaire, n'ayant plus de grands sujets à traiter, en a-t-il traité de si mauvais et si mal? N'est-ce pas demander à Boileau, pourquoi sa prose est

lourde et gauche ; et à Racine, pourquoi les préfaces de ses tragédies n'ont point de grâces, d'élégance, d'harmonie ? n'est-ce pas demander à ces grands poètes pourquoi ils humilioient la prose, et lui défendoient de s'approcher de leurs vers ?

Enfin, n'est-ce pas faire à Voltaire la question que Boileau avoit adressée déjà à Molière lui-même, en lui disant plus sèchement que philosophiquement :

Dans le sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnois pas l'auteur du Misantrope.

Le reproche du judicieux Boileau n'avoit pourtant ni justice, ni justesse ; car Molière auroit pu lui répondre : Tant mieux, j'ai fait ce que j'ai voulu ; car, voyant le public quitter le Misantrope pour Scaramouche, j'ai chargé Scapin de le ramener à mon théâtre. M. de Voltaire, en faisant de mauvais ouvrages, comme Molière quelques farces, n'a-t-il point pensé qu'ils étoient assez bons pour les spectateurs qui se lassoient de ses chef-d'œuvres, comme de ceux de Corneille, de Racine et de Molière ? Ce doute réduiroit votre difficulté à une espèce de fraction assez petite pour la négliger dans un grand calcul.

Mais voici une question que je me suis faite souvent sur Voltaire, et sur la solution de laquelle vous penserez peut-être que je me trompe; et dans ce cas, vous tâcherez d'en trouver une meilleure.

Pour éclaircir entre nous cette question, je vous invite à lire les Articles de M. de Voltaire, *Philosophe*, *Philosophie*, et son Article *Esprit*; vous verrez qu'il dit bien, dans les premiers, que Julien, que Marc-Aurèle étoient des philosophes, et Nonotte et Patouillet des gredins. Mais pourquoi Marc-Aurèle étoit-il philosophe? qui l'avoit rendu tel? M. de Voltaire ne vous en dira pas un mot. Enfin, à l'Article *Esprit*, dans lequel M. de Voltaire en a mis beaucoup du sien, Article qu'il a divisé en six Sections, il ne comprend pas seulement l'esprit philosophique, dans la nomenclature qu'il fait de tous les genres d'esprit : *esprit faux*, *esprit juste*, *esprit d'une loi*, *esprit de discorde*, *esprit vital*, *bon esprit*, *bel esprit*, etc. Pourquoi M. de Voltaire qui s'occupoit tant de ce qu'il appeloit l'*esprit philosophique*, qui définissoit les genres de l'esprit, qui se donnoit la peine de rendre sensible ce qui caractérise chaque genre d'esprit; pourquoi a-t-il gardé le silence sur l'es-

prit philosophique ? Vous pourriez croire en trouver la raison dans ce que je vous ai dit de Locke ; mais vous vous tromperiez. Voltaire comprenoit parfaitement Locke, et pensoit comme lui ; mais ayant dit : *Si Dieu n'existoit pas, il faudroit l'inventer*, il s'étoit chargé de cette invention, et ne pouvoit pas se demander en quoi consiste l'esprit philosophique et le définir, sans arriver à la dernière limite où Locke vous arrête, à moins que vous ne jetiez les béquilles de la raison qui vous ont fait arriver à ces limites, et que, nouvel Icare, et bien plus heureux que l'ancien, vous ne preniez les ailes de la révélation pour franchir ces limites. Or, M. de Voltaire vouloit d'autres béquilles que celles de Locke, afin de se passer des ailes de la raison ; enfin, ce grand homme devint sectaire à mesure qu'il pensa mériter d'être cru autant que Mahomet, ou qu'un autre inspiré.

MATHÉMATIQUES.

NEWTON.

Dans l'Article *Newton* (Dictionnaire Philosophique), M. de Voltaire a rassemblé ce qu'on pouvoit dire de plus piquant sur la vie et sur le grand ouvrage de cet homme immortel, ses *Principes*. On ne répétera donc point ce qu'il en a dit, et ce n'est pas dans une Notice qu'on peut en dire toute autre chose. Je ne ferai donc ici que deux observations; l'une sur la fortune de Newton; l'autre sur la réputation de ses ouvrages.

M. de Voltaire dit que, dans sa jeunesse, il avoit cru que le grand mérite de Newton avoit fait sa grande fortune; qu'il avoit imaginé que la cour et la ville de Londres avoient nommé Newton, par acclamation, grand-maître des monnoies du royaume; qu'il n'en fut point ainsi; qu'Isaac Newton avoit une nièce aimable, nommée madame Couduit; qu'elle plut beaucoup au grand-trésorier Hallifax; et que le calcul infinitésimal et la gra-

vitation ne lui auroient servi de rien sans une jolie nièce.

Je serois bien moins choqué de voir dans *les Mondes* de Fontenelle, M. le chevalier conter cette anecdote à madame la marquise, que de la trouver dans Voltaire. Cette anecdote sur le premier esprit du monde, est indigne du plus bel esprit de l'Europe. Mais Locke vous a déjà prouvé que M. de Voltaire, avec plus d'esprit que personne, fut aussi condamné bien moins qu'un autre à rester la même personne ; et quand il écrivit cette anecdote, sa personne étoit assez jeune pour la trouver philosophique. Mais il savoit parfaitement que le mérite de Newton dut se répandre plus lentement encore que celui de Locke, parce qu'on étoit moins surpris de ne pas entendre la raison écrite par Newton en algèbre, que de ne la pas voir sortir des paroles de Locke. La différence des langues qu'ils employèrent procura l'avantage à Newton sur Locke, d'avoir encore moins de lecteurs, et dans leur très-petit nombre, de n'avoir point de contradicteurs ; tandis que les théologiens et autres docteurs, imaginant qu'il suffisoit de savoir lire pour entendre un livre écrit en paroles,

et non point en algèbre, ne manquèrent pas de vouloir comprendre Locke, de l'accuser d'abord d'être inintelligible parce qu'ils ne l'entendoient pas, et puis d'être athée quoique son athéisme soit caché dans son ouvrage.

Le calcul infinitésimal que personne ne comprenoit à la cour, ni à la ville de Londres, ne pouvoit donc pas, et par acclamation, faire nommer Newton grand-maître des monnoies. D'ailleurs, le genre de supériorité dont tout gouvernement établi est en possession, met en rivalité de la supériorité de son pouvoir, celle du mérite. Je vous assure que M. le comte de Saint-Florentin, qu'on a vu depuis duc de la Vrillière, et toujours le même sous différens noms, ignoroit que deux et deux fissent quatre, et n'avoit pas eu besoin de l'apprendre pour savoir parfaitement que le mérite se met en équation avec le pouvoir. Ce n'est donc qu'à son corps défendant que le pouvoir emploie le mérite, et encore lorsqu'il peut l'employer sans conséquence ministérielle.

J'ai ouï dire en Angleterre, qu'environ cent ans avant Newton, l'arithmétique étoit si peu répandue dans les écoles, dans les universités, qu'un jour la chambre des Com-

munes, délibérant sur une question dont l'arithmétique eût bien vîte donné la solution, s'arrêta tout-à-coup devant la difficulté qui lui parut invincible. Cela peut paroître singulier aujourd'hui : ce qui le seroit réellement davantage, seroit l'examen qui découvriroit pourquoi leurs ancêtres se passoient fort bien, deux siècles auparavant, de ce qu'ils ignoroient. Si l'on en savoit beaucoup davantage lorsque Newton et Locke parurent dans le monde, on ne peut cependant pas être surpris que le gouvernement anglais ait senti que les questions sur les monnoies étoient soumises à l'autorité des calculs, et non plus à celle des rois faux-monnoyeurs, comme Philippe-le-Bel et tant d'autres. Newton et Locke travaillèrent donc sur les monnoies; mais Locke, se trouvant impliqué dans quelques intrigues du temps, alla voyager, et Newton eut la place qu'on ne pouvoit donner qu'à lui, ou qu'à Locke, et par conséquent ne dut point sa fortune au bonheur qu'eut sa nièce de plaire à mylord Hallifax. Je ne demande pas mieux de croire qu'il l'aima, et qu'il eût peut-être moins admiré l'oncle, si la nièce n'eût pas été si belle. Mais je veux penser, et rien ne m'en empêche, qu'il eût en

un sentiment moins vif pour elle, si elle eût été étrangère à Newton. La légéreté avec laquelle M. de Voltaire parle du lord Hallifax, me fait penser aussi qu'il le condamne à son mépris littéraire, parce qu'il étoit grand-trésorier. Mais il auroit dû se rappeler avoir remarqué qu'en Angleterre une grande place n'annonce pas toujours et seulement un grand crédit. Il auroit dû se ressouvenir d'avoir dit que les meilleurs écrivains de l'Angleterre, et dans tous les genres, furent des gens de la cour. M. de Voltaire ignoroit apparemment que mylord Hallifax fut dans ce rang deux fois illustre. Ce Georges Savile dont il parle et qui devint comte d'Hallifax, descendoit d'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant, et fut l'ancêtre de sir Georges Savile, que j'ai tant vu, tant respecté il y a trente-cinq ans, à Londres. Cet homme, d'un si rare mérite, m'avoit indiqué comme des modèles de style, la Préface de mylord Malworth à l'histoire de Danemarck, et les Miscellanées de mylord Hallifax. Je pense qu'il est impossible, en effet, d'avoir plus l'esprit de la chose qu'il traite, et d'y adapter un style plus convenable au génie libre et puissant de sa langue. Rien n'étoit donc plus na-

turel que la liaison entre mylord Hallifax, Newton et sa nièce, puisqu'elle étoit aimable et belle. Mais M. de Voltaire, après avoir dit ce qu'il a voulu sur le grand ouvrage de Newton, ses *Principes*, n'a pas voulu, sans doute, parler d'un ouvrage où l'on trouve encore plus le génie de Newton. Je parle de son livre intitulé : *Questions*. Quand on considère géométriquement Newton précédé par Kepler, Galilée, Huyghens, on ne sauroit s'empêcher d'être moins étonné de l'idée du calcul différentiel, que de l'idée de mylord Neupert sur les logarithmes. Enfin, Newton ne put avoir en géométrie que le génie de la géométrie. Aussi, après avoir, dès sa jeunesse, connu les loix des corps qui composent l'univers, il passa sa vie entière à découvrir celles de la composition de ces corps et ne cessa de faire de la physique et de la chimie avec Hallès et Robert Boyle. Newton a peu donné de réponses aux questions qu'il s'étoit faites. Mais je puis dire à la gloire de l'infortuné Lavoisier, qu'il travailloit sans cesse à les trouver dans ces questions elles-mêmes, ainsi qu'on trouve la solution des problèmes de géométrie dans leurs constructions quand elles sont bien faites, et qu'on

veut les laisser apercevoir. Mais comme la géométrie et la chimie diffèrent autant dans leur sujet, que dans leurs instrumens, il est bien plus difficile de lire Newton dans ses Questions que dans ses Principes. Toutefois j'oserai vous dire que ses méditations me paroissent l'avoir convaincu de l'existence d'un principe qui ne s'annonce point, qui ne s'explique point par une loi manifeste, mais que Newton nommoit *vis meita*, c'est-à-dire une force motrice et infuse dans la matière ; et cette idée dont on a plus la conscience que la preuve, Locke, ainsi que Newton, en étoit pénétré.

Mais puisqu'en vous parlant si souvent de métaphysique et de celle de la géométrie, je n'ai pu cependant vous en parler assez pour garantir tout-à-fait votre raison de s'égarer dans les limites où je voudrois la voir marcher sur les béquilles de Lock, je vais vous dire ce que cet intime ami de Newton, ce que ce confident du Très - Haut pensoit sur la géométrie et sur la métaphysique.

Tout ceci ne sera encore qu'un extrait; mais s'il est convenable de le trouver sous l'Article *Newton*, je crois aussi qu'il vous suffira pour adopter aisément la pensée de Locke

sur ce sujet. On croit, dit-il (Chap. *des Degrés de notre Connoissance*), qu'il n'y a que la géométrie qui démontre ses propositions. Mais les idées de nombres, d'étendues, de figures, ne sont pas plus susceptibles d'être démontrées que toutes autres idées, à la démonstration desquelles on parvient, lorsqu'une troisième idée vous découvre immédiatement le rapport de deux autres idées. Ce qui fait croire (Chap. *de l'Etendue de nos Connoissances*) les sujets de mathématiques susceptibles de démonstration, et non point ceux de la morale, c'est qu'ils sont sensibles, que leur rapport est beaucoup plus intime que celui de tous les mots et de tous les sons imaginables, et que vous déterminez d'une manière immuable l'idée que vous avez d'une figure quelconque en la traçant sur le papier; tandis que les idées peuvent varier si aisément dans la tête du même homme, qu'il est extrêmement rare que deux hommes aient précisément la même idée. Les sujets des mathématiques sont donc plus aisés à démontrer que ceux de la morale, parce qu'ils sont moins composés et sont précis. L'on s'accorde rarement sur la valeur des termes employés en morale; de-là leur ambiguité et leur obscu-

rité. L'autre désavantage des démonstrations purement métaphysiques consiste dans la nécessité d'avoir dans la tête les déductions que le géomètre met sous les yeux en les écrivant sur le papier. Mais comme on n'écrit pourtant sur du papier que ce qui étoit déjà tracé dans l'esprit, on voit d'abord que la connoissance de *démonstration* le cède à la connoissance immédiate ; et ensuite qu'il arrive souvent d'admettre comme des choses démontrées, des choses fausses.

Seriez-vous bien fâchée que Newton et Locke vous aient appris qu'un des meilleurs moyens de remplir sa tête de géométrie, fût de l'avoir vide? Cela est pourtant si vrai, qu'on ne l'apprend plus à vingt ans.

Seriez-vous fâchée qu'ils vous aient appris que l'esprit de la géométrie étant l'esprit des géométres, il est presque sans exemple qu'ils en aient un autre, et ne sont réellement propres et bons qu'à faire de la géométrie, ne sachant presque jamais ce qu'ils font que lorsque l'analyse qu'ils emploient le leur a dit ?

Seriez-vous bien fâchée qu'ils vous aient appris qu'employant un instrument admirable et que rien ne peut user, ni rompre, les géomètres peuvent avoir impunément très-peu

d'esprit, parce que celui de la géométrie supplée à celui qui leur manque; et peuvent même l'avoir très-faux, parce que la justesse de la géométrie le redresse?

Enfin seriez-vous bien fâchée que Newton et Locke vous aient appris que la géométrie a ses charlatans comme la chimie et la médecine? Je pourrois vous dire que d'Alembert, qui avoit et à lui beaucoup de tous les esprits, me parloit souvent des charlataneries mathématiques de Maupertuis, et même de celles de son protégé Condorcet; mais il n'en parloit que le matin : aussi trouvera-t-on peut-être mauvais que je vous en entretienne le soir.

ANTONIANA MARGARITA,

Ouvrage non moins nécessaire aux Théologiens qu'aux Médecins; *par* *Comes Pierera*, 1554.

Cet Ouvrage très-savant est encore plus bizarre qu'il n'est rare, quoiqu'il le soit beaucoup : il auroit dû exciter aussi l'intérêt des géomètres ; car, dans son *Traité de l'ame*, il fait un grand usage de la propriété de la conchoïde de Nicomède, pour expliquer la nature de l'ame, quoiqu'il l'eût beaucoup mieux employée pour démontrer que la pensée, en s'approchant toujours de la définition de l'ame, n'y parviendra pourtant jamais. Mais Pierera fut un savant comme on l'étoit de son temps, et depuis Platon, lequel, tout divin qu'il fût, au lieu de saisir le système des sciences, ne fit qu'un système sur elles, et n'en composa qu'un véritable chaos. Il étoit réservé à Bacon d'en sortir le premier : mais en nous apprenant à le suivre, il ne nous apprit point à soutenir comme lui le vide où

nage ce chaos, et dans lequel on se trouve dès qu'on n'y est plus enfermé. Enfin, l'univers attendoit que Newton lui révélât sa théorie, si magnifiquement préparée par Kepler et par Galilée; mais Newton nous enseigna bien plus les loix de la nature que ses secrets, et quand un homme peut-être encore plus étonnant, car il ne dut rien qu'à la force de lui-même, Locke, fit à peu près le contraire de Newton, en nous apprenant l'art de ne pas se tromper, mais que cet art étoit celui de s'imposer la loi du silence, nous fûmes débarrassés de beaucoup d'erreurs. Mais où étoit la vérité? On ne crut plus, comme Platon et beaucoup d'autres philosophes, que l'homme a trois ames. Mais comment comprendre que nous en ayons une, et comment démontrer que nous n'en avons pas!

Les idées que ces doutes font naître occupèrent toujours, et tourmentèrent souvent les penseurs; et, quoique métaphysiques, et dégagées par conséquent, ainsi que la morale, de l'empire des faits positifs et matériels, vous comprenez que les principes de la morale proprement dite, s'attachant aux devoirs de l'homme en société, furent fixés de toute antiquité; tandis que ceux de la métaphysique

n'ayant de force et d'activité que dans notre esprit, dûrent être modifiés par ses foiblesses, ses erreurs et ses préjugés. Aussi, lorsque les superstitions protégeoient certaines erreurs, lesquelles leur rendoient le même service en les soutenant à leur tour, le mouvement des connoissances ne produisit que des absurdités; tandis que depuis, sous la plume des philosophes modernes, il enfanta quelques vérités, et que, sous celle des beaux-esprits, il produisit d'ingénieuses gaietés; et tout cela, madame, vous sera mieux prouvé par une histoire que voici, de l'abbé de Voisenon, que par des raisonnemens.

Vous savez qu'étant malade, il répondit à son médecin, effrayé de trouver encore chez lui la moitié d'une tisane qu'il lui avoit ordonné de boire : Qu'y faire? lui dit-il; vous voulez que j'avale une pinte, et je ne tiens que chopine; ce n'est pas ma faute.

Ceci vous donne exactement la dimension de sa personne. Voltaire vous fera connoître le genre de son esprit, par l'épitaphe dont il affubla sa mémoire; car ces bons amis ne s'aimoient guère. Il prétendoit que l'abbé de Voisenon frétilloit encore sous la tombe.

Il me reste à présent à vous prouver que cet homme frétillant, et qui réellement sautoit et piquoit comme une puce, mais qui étoit si gai, et contoit si drôlement, concilioit dans sa tête des choses bien autrement contradictoires que celles dont les pédans composoient de si beaux galimatias. Il faut pourtant vous prévenir encore que M. de Voisenon étant cadet de famille, et né chétive créature, on n'eût su qu'en faire dans le monde, et se trouva destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, et, comme les autres prédestinés, se prépara aux lectures théologiques, par celles de Térence, de Virgile et d'Horace. Elles déterminèrent sa vocation; mais comme elles ne lui promettoient pas un état, c'est-à-dire des bénéfices, il devint prêtre pour avoir sûrement une abbaye; et, en l'attendant, il prit pour patron, comme pour exemple, l'abbé de Chaulieu.

A peine annoncé dans le monde par quelques fredaines, il tomba malade. C'étoit une belle occasion pour ses grands parens, pour les vieux amis de sa famille, de le ramener à résipiscence, peut-être même d'en faire un saint homme du monde, et par conséquent un saint évêque de la cour. Le voilà plaint,

soigné, caressé, un peu prêché, et bientôt tellement ennuyé, que, pour en finir, il se confessa aussi publiquement qu'on voulut, pour l'édification générale. Il avoit oublié cette cérémonie; mais ayant eu grand'peur de mourir, elle lui fit un effroi qui perçoit toujours à travers la gaieté dont il vouloit le couvrir. Enfin, le démon de la chair ayant pris le dessus sur la sienne, il ne pensa plus à devenir évêque que de Mont-Rouge, où le duc de la Vallière ne vivoit pas sobrement. Aussi, quand Voltaire écrivoit à l'abbé de Voisenon, il ne manquoit guère de l'appeler le *très-aimable et très-indigne prêtre*. Cette épithète *indigne* qui, dans la bouche de Voltaire, étoit une plaisanterie, cache pourtant une approbation, ou bien une critique; car Voltaire avoit dans le goût la sévérité de Nicole dans la morale; et ce fut elle qui lui donna des mœurs qu'on prit quelquefois pour ses vertus. Cette épithète *indigne* est donc équivoque, et vous allez voir, madame, que ni l'un ni l'autre des sens qu'elle présente n'est applicable à l'abbé de Voisenon; car, avec beaucoup d'esprit et de talent, il eut encore plutôt des penchans que des goûts; il étoit trop foible pour avoir des passions; et sur-tout

n'ayant

n'ayant aucun caractère, il ne savoit comment soutenir le scandale; aussi vouloit-il toujours s'étonner d'en causer, et disoit aux rieurs qui lui parloient de Favart :

Vous autres gens de peu d'étoffe,
Et moins encore de vertu,
Prenez Favart pour un cocu;
Ce n'est pourtant qu'un philosophe.

Mais quelque temps ensuite, l'abbé de Voisenon retombe malade, et voilà les souvenirs de sa première jeunesse et de sa dernière maladie qui l'effraient, et toutefois le consolent. Il se confesse ; et quand il parloit de cela : Ce n'étoit pas du *menu*, disoit-il, dont j'étois convenu, mais au contraire. Le cas étoit si gros qu'en me refusant net l'absolution, mon confesseur me déclara ne me la donner qu'après m'être engagé à distribuer aux pauvres autant d'années de revenu de mes bénéfices, que j'en avois passées sans avoir,

Dans mon impiété
Récité mon bréviaire,
Ni par la charité
Remplacé la prière.
Pourtant, sans y manquer,
Quand la semaine sainte,

Du printemps un peu teinté,
Se faisoit remarquer;
Et qu'au bois de Boulogne,
Oubliant des hivers
L'âpre et dure besogne,
Les arbres presque verts,
Le long d'une avenue,
Montroient à votre vue,
Au coin d'un petit champ,
L'église de Longchamp;
Où les cloches battantes
Annonçoient dans les airs
Les doux et saints concerts,
Dont les voix ravissantes
Des filles du Seigneur
Alloient remplir leur chœur;
Malgré la foule extrême,
Que la fin du carême
Attiroit en ce lieu,
Je puis bien jurer Dieu,
Qu'au milieu de la presse,
Et non point à l'écart,
J'allois avec Favart,
La pauvre pécheresse,
Prendre toujours ma part
De la sainte tristesse.

C'étoit quelque chose assurément, et tout autre confesseur m'en eût tenu compte. Mais je n'osai me faire valoir;

Il m'eût taxé d'orgueil,
Et tué d'un coup d'œil.
Je lui dis donc : Mon père ;
Je suis un franc vaurien ;
J'ai mangé tout mon bien.
Je n'aurois que la haire,
Rien, précisément rien,
Si, comme bon chrétien ;
Malgré la calomnie,
Ma petite abbaye
Ne me fournissoit pas
Habit, culotte et bas.
Le cas est pitoyable !
Je ne puis rien payer ;
Pourquoi donc m'envoyer
Si brusquement au diable ?

J'eus beau prier, conjurer et gémir ;
Ce fut en vain, rien ne put attendrir
Mon confesseur ; c'étoit un vrai corsaire,
Dur, froid, actif, jour et nuit au bivouac ;
Du fond de cale allant vîte au tillac,
Toujours par-tout, présent à son affaire :
Tel se trouvoit mon homme atrabilaire ;
Rien n'échappoit à sa sévérité.
Aviez-vous mis à part et de côté
Une foiblesse, une faute légère ;
Au fond du cœur, il alloit les chercher ;
On ne pouvoit enfin lui rien cacher,
Pas un désir, pas une peccadille.
C'étoit fâcheux pour un fils de famille ;

Que ses parens avoient pris au collet
Pour y placer rabat et chapelet,
Et qui, soumis à la double férule
D'un vrai pédant saintement hébêté,
Pouvoit fort bien tomber dans la crapule;
Mais évita le scandale effronté,
Et puis aussi cette autre extrémité
Qui flétrit tout par son austérité,
En parvenant, sous le nom de scrupule,
A modérer du grand jour la clarté,
Et de la nuit l'épaisse obscurité;
Vivant ainsi dans un doux crépuscule.

Mais pour y résister, et me tirer d'un si grand embarras, que faire? Ma foi, j'écris au pape; je me prosterne aux pieds du saint père. Comment n'auroit-il pas eu provision d'indulgences, depuis qu'il n'en vend plus? Je lui en demande, et le conjure aussi de m'envoyer

Agnus et scapulaire,
Et même un reliquaire,
Pour mettre à la raison
Le Conculix Démon
Qui me faisoit la guerre.
« Sans ça, dis-je au saint père,
» Beaucoup je désespère
» De ma conversion ».
Mais du péché, dit-on,

Qu'il soit gros ou mignon,
Fait avec blonde ou brune,
L'église sans rancune,
Et non pas sans raison,
Efface la souillure
A laquelle ici bas
Notre foible nature
Entraîne en ses ébats
Gens en froc, en rabats,
Enfin de toute espèce,
N'épargnant les prélats,
Pas plus qu'une princesse.
Eh! qui n'y passe pas?
Mais, sans réminiscence,
Rester dans le chemin
Qui perd le genre humain,
Seroit extravagance :
Mieux vaut la pénitence.
Si donc, pour cette fois,
Je devois quelques mois,
Au bas de mon échine,
Avoir la discipline,
Loin de prendre la mine
De la rebellion,
En ma dévotion,
Saint père, je vous jure,
Plus soumis qu'affligé,
De mon cul la figure
Se mettroit en posture
De tout cul fustigé.

Toute pathétique que fût cette épître, continuoit l'abbé de Voisenon, je crus m'en assurer le succès, en priant certain jésuite, auquel je l'adressai, de la mettre aux pieds du saint père; et, pour cette fois, ma sagesse ne fut point trompée.

Sa réponse en latin n'étoit pas éloquente,
Mais elle étoit polie et sur-tout indulgente,
Et comme il la falloit à tout pauvre pécheur
Pour ranimer sa foi, son zèle et sa ferveur,
Et le mettre en chemin de la grâce efficace,
En appliquant sur lui les mérites d'Ignace.
Sans doute à ce propos le monde s'écriera:
Enfin, le voilà donc, cet abbé d'opéra,
Qui fit si peu de cas des sermons et des messes;
Le voilà converti! mais toujours libertin,
Au pape maintenant il fait maintes caresses;
Et conservant les goûts d'une franche catin,
A présent il veut faire une amende honorable,
Et paillard moins honteux encore qu'il n'est fou,
Au pontife romain promet, d'un air affable,
D'aller, torche à la main et la corde à son cou,
Sans pantoufles, sans doute, et même sans chemise,
Montrer par piété son derrière à l'église.

Comme un autre, je sais que messieurs les rieurs
Ont été de tout temps d'insignes corrupteurs.
Que femme se défend contre ce qu'elle admire,
Et cède à l'homme heureux qui sait la faire rire;

Eh! comment opposer de grands raisonnemens
A de folâtres jeux, à des enchantemens ?

Vainement j'aurai donc raisonné comme Euclide,
Et de ma foi prouvé la piété solide,
Pour rire à mes dépens le monde entier dira,
Que je ne puis prêcher qu'au bal de l'opéra.
Qu'on en dise, messieurs, tout ce que l'on voudra,
Je vais, en ce moment, vous expliquer en prose
Comment j'obtins du pape un bel et très-long bref
Qui, sur mon corps chétif, remit d'aplomb mon chef:
J'aurois beau maintenant demander même chose,
Car mon pauvre jésuite en sa tombe repose;
J'ai depuis négligé beaucoup trop le couvent.

Le bon père me dit qu'il étoit fort content,
Mais point du tout surpris de voir l'un des Quarante
Se soumettre humblement au concile de Trente,
Et professant enfin la foi du charbonnier,
A Dieu comme à César présenter son denier;
Que mon cas cependant avoit bien son mérite,
Toutefois qu'il n'eût pu m'en assurer l'effet
Sans dire qu'au collége il fut mon sous-préfet;
Que répondant dès-lors de moi, de ma conduite,
Me censurer seroit lui donner un soufflet;
Qu'il ne demandoit point grâce, mais pénitence,
Et qu'on ne pouvoit pas, sans trop peu d'indulgence,
Refuser à mon cul, de ma faute affligé,
D'être pour mon salut saintement fustigé.
Je vous ai dit le tout, messieurs, en abrégé.

Enfin, l'abbé de Voisenon racontoit, ayant

peine à se mettre à la prose, qu'il avoit eu l'absolution, à condition de donner à son confesseur deux mille écus à distribuer aux pauvres ; et de dire, sans y manquer, et tous les matins, son bréviaire. Tout ceci est exactement vrai, et voici quelle en fut la suite. La rigueur de cette indulgence pénétra l'abbé de Voisenon de respect pour elle ; il s'y soumit, et, perdant beaucoup, crut y regagner bien davantage : aussi, pour rien au monde, il n'eût manqué à dire son bréviaire.

Alloit-on le prendre chez lui pour souper ensemble et coucher à Mont-Rouge, son vieux laquais de comédie ne manquoit pas de dire : Monsieur l'abbé a-t-il mis son bréviaire dans son sac de nuit ?

Avoit-il oublié le matin de le prendre, et son laquais le soupçonnoit-il de coucher où il soupoit, le domestique de la maison arrivoit en riant, et disoit à l'abbé de Voisenon : Monsieur l'abbé, votre laquais vous envoie votre bréviaire, vous le trouverez dans votre bonnet que voici. Et chacun, s'arrachant le paquet, s'empressoit de défaire l'enveloppe du bréviaire, et puis tout le monde, en disant : Le voilà, ne finissoit plus de rire.

Ce qui étoit pourtant encore plus plaisant,

le voici. Personne n'ignore que Favart, sa femme et l'abbé de Voisenon vivoient en famille, et furent pères de *Gertrude*, de *l'Anglais à Bordeaux*, sans compter d'autres enfans. Mais l'auteur de la *Chercheuse d'esprit* n'avoit jamais cherché qu'à vivre. Il étoit cynique; et quoiqu'il eût du talent, il dédaignoit toute espèce de réputation; c'étoit fort commode à l'abbé de Voisenon, qui, précisément enchanté par madame Favart, étoit parvenu à l'ensorceler, au point de lui faire adopter quelques-unes de ses idées, et tous ses scrupules, de manière que, lorsqu'on étoit devenu familier dans la maison, voici le plaisir que madame Favart vous procuroit. On alloit le matin les voir; monsieur et madame n'étoient point levés; on disoit à la femme-de-chambre qu'on étoit attendu; elle vous ouvroit la porte : on les voyoit couchés; l'abbé, un gros livre dans les mains. Eh! mon dieu! leur disoit-on, que faites-vous donc là? la lecture, disoit l'abbé. Oui, répliquoit drôlement madame Favart, nous disons notre bréviaire : allons, l'abbé, il est tard, il faut se lever; continuez. Et l'abbé de continuer, et elle de répondre *amen*.

Permettez-moi, madame, de ne point

mettre mon nom à tout ceci. J'aurois l'air d'avoir la prétention de vivre, et je ne me connois que celle d'être mort; et vous croirez que j'ai raison de craindre la résurrection, en vous rappelant ces vers de Voltaire :

Vous me mandez que je suis mort :
Je le crois, et j'en suis fort aise.
Dans mon tombeau, fort à mon aise,
De vos vivans je plains le sort ;
Loin du pays de la folie,
Des rois sagement séquestré,
J'apprends à jouir de la vie
Depuis que je suis enterré.

Il dit encore dans ses adieux à la vie :

Au terme où je suis parvenu,
Quel mortel est le moins à plaindre?
C'est celui qui ne sait rien craindre,
Qui vécut et meurt inconnu.

Sans doute Voltaire fit souvent des vers beaucoup meilleurs : mais en fit-il jamais de plus raisonnables; et ne diroit-on pas, que, pour rendre hommage à la vérité, il l'ait dépouillée de toutes les richesses de son esprit, et des parures de son art?

Comment donc penser à vivre maintenant?

LETTRE II.

En relisant la Lettre que je viens de vous écrire, madame, j'ai peur de ma résurrection, et sur-tout d'avoir tué, en ressuscitant, un Ouvrage qui vit depuis long-temps dans ma pensée; car sa jeunesse philosophique fut préparée par les leçons que Dumarsais donnoit à la mienne.

Le plaisir de vous faire trouver un nouvel intérêt dans vos lectures, m'a séduit. Je n'ai pu vous parler des erreurs de l'esprit humain, sans vous conduire aux limites que Locke sut imposer aux égaremens de la fausse philosophie des siècles qui pourtant ne furent pas sans lumières.

A peine commençai-je à vous entretenir, que je sentis l'impossibilité de me faire comprendre, sans vous donner une idée nette de l'*Essai sur l'entendement humain*, par cet homme qui apprit si tard aux autres à penser. Je ne crus pas moins nécessaire de vous montrer, dans les événemens de la vie, les rapports et le contraste de la raison et des passions; et que, dans l'espace où la raison

ne s'étend point et que les passions occupent d'une manière toujours irrégulière, et quelquefois orageuse, l'esprit et le goût s'en emparent alors; et j'étois charmé de vous montrer Voltaire proscrivant ce que le sage Locke ne censura même pas.

Entraîné par ce que je vous disois dans ma première Lettre, les deux autres devoient vous faire sentir que, si la souplesse des passions, toutes fortes qu'elles soient, les soustrait au calcul de la raison, elles ne sauroient en échapper, sans que l'esprit et le goût puissent suivre leur course et la rendre moins vagabonde.

C'est ce que j'avois cherché à vous rendre sensible par le Fragment historique sur madame de Châteauroux. Vous y verrez le cardinal de Fleury y jouer un rôle aussi peu ministériel que pontifical; tandis que les mêmes circonstances et le jeu des mêmes passions ennoblissent extrêmement, dans cette intrigue, le rôle du duc de Richelieu.

Vous serez peu surprise que je n'aie pu me défendre de vous entretenir de ce qui m'occupe depuis si long-temps, l'*histoire de la raison et celle des passions*, en remarquant qu'on trouve dans le petit nombre des

auteurs qui *composent* et n'écrivent pas seulement, soit une idée, soit une tournure dominante, soit un moule dans lequel ils jettent tout. Et sans m'étendre sur cette observation, vous en trouverez la preuve dans plusieurs ouvrages de Voltaire, et l'honorable exception dans quelques autres des siens.

Vous la trouverez dans Rousseau. N'a-t-il pas mis sa philosophie dans son opéra du *Devin du Village*, et la musique de son style dans ses paradoxes philosophiques ?

Vous la trouverez cette preuve dans les *Maximes* du duc de la Rochefoucauld : eut-il plus d'une idée ?

Vous la trouverez encore dans la Bruyère : il n'eut qu'une manière de voir et de faire.

Comment donc aurois-je pu détacher mon esprit de la conception qui réunit toutes les idées qui n'appartiennent pas exclusivement aux sciences, aux arts, et les classent dans l'histoire de la raison et celle des passions ? J'eusse pu cependant, sans vous parler du système de cet ouvrage, vous amuser des exemples que je faisois entrer dans son cadre. Mais alors, elles sont licencieuses ; tandis que dans ce cadre, elles sont morales. Il est

assurément très-beau de voir Voltaire blâmer, condamner ce que Locke ne censure point.

Au lieu d'égarer le jugement que vous en deviez porter, je voulois l'exciter; et pour y parvenir, il falloit vous montrer que toute idée qui sort de la sphère de la raison, rentre dans celle de l'esprit et du goût.

Vous deviez me savoir quelque gré de ne pas confondre ce qu'on doit distinguer; de ne pas tout mêler, afin de trouver commodément, dans un ordre de chose, la conclusion des prémisses posées dans un autre.

Vous deviez me savoir quelque gré de vous empêcher de prendre des passions pour des idées, ou des folies pour la vérité; et de vous montrer sur la scène du monde, sinon des personnages nouveaux, au moins des gens qui jouent leurs rôles, et non pas ceux qu'on leur a faits. J'avois donc, après vous avoir donné l'extrait de Locke qui contient les règles, choisi un certain nombre d'exemples des absurdités qui retardèrent si long-temps les progrès de l'esprit humain, et leur choix préparoit celui des événemens qui leur servoient de contraste. Mais dans le voyage que j'ai entrepris, je ne suis pas seul; M. Buisson

m'accompagne, et fait la dépense de ce voyage. Il n'a pas vu sans désolation que je le transportois dans les ruines de l'antiquité, et puis dans les ténèbres scolastiques. Où diable sommes-nous, m'a-t-il dit? sur mon terrain, lui ai-je répondu; sans ceci, il n'y a plus d'ordre dans mon Ouvrage; sans cela, plus de système. Eh! tant mieux, m'a-t il dit; de grâce, pas tant de métaphysique; les bons livres sont ceux qui s'achètent. Ceci peut aller; cela encore. Vos ruines sont une caverne, et non pas une taverne; sortons-en vîte: allons droit trouver l'abbé de Voisenon, Champfort, et demandons-leur à dîner.

Si l'on eût dit à Molière, vers l'an 1800: Le goût de Paris sera si fort changé, que le public croira que votre *École des Femmes* n'a que trois actes, l'eût-il cru? C'est ce que j'ai vu arriver au début de mademoiselle Bourgoin dans le rôle d'*Agnès*; début qui rajeunissoit cette pièce, et qui devoit attacher à sa représentation. Il n'y resta personne au quatrième acte; le beau monde des loges disparut à la fin du troisième, et le parterre fila, les uns en disant: C'est fini; les autres: C'est ennuyeux. Après cet exemple, je n'ai pas douté que M. Buisson ne connût cent et

cent fois mieux que moi le goût de ses lecteurs ; et mon travail étant devenu sa propriété, j'ai dû l'en laisser disposer de manière à le leur rendre un peu plus supportable.

Ainsi donc madame, vous rirez quand vous pourrez, en lisant un Livre qui n'est plus un Ouvrage.

Celui dont je voulois vous parler, je l'aurois publié ; mais la mort de d'Alembert, que je consultois !..... mais la vie que la révolution a donnée à tant de gens, m'ont empêché de regretter que ses matériaux aient été consumés par les flammes révolutionnaires, dont j'avois cru, en 1791, les garantir en les portant à Bruxelles.

Vous savez, madame, que les vieillards sont bavards ; mais savez-vous qu'un des inconvéniens de leur bavardage est d'y attacher la prétention d'être crus ? Ne la leur pardonnez-vous pas un peu, en vous apercevant qu'à mesure qu'ils voient leur esprit se dépouiller de ses fleurs, ils doivent s'empresser de montrer le fruit qu'elles préparoient ; et qu'en prenant leur parti sur les métamorphoses que le temps leur fait éprouver, ils veulent cependant qu'il les conserve, et cherchent, en cessant d'être aimables, à devenir véritables ?

véritables ? Belle consolation sans doute ! mais au lieu de consentir à cesser, on veut rester, on veut être, et voilà la sottise ; car elle vous conduit tout droit à prétendre d'autant plus à la solidité, que vous approchez davantage l'instant d'avoir été. Ainsi donc, le sort trop ordinaire de la vieillesse est de réunir deux choses que séparent presque toujours, et très-heureusement, les âges de la vie ; la légèreté du ridicule, fût-il âcre ; et la pesanteur de l'absurdité, fût-elle débonnaire.

Rien ne dédommage sans doute du bonheur de plaire, quand les grâces de l'esprit et celles de votre personne n'en promettent plus le succès. Mais ne pardonnerez-vous point à ceux qui ont perdu le don de persuader ce qui n'est pas, de chercher à s'en consoler par le mérite de prouver ce qui est ? Je conviendrai avec vous que ce qu'on appelle *mérite* est trop souvent ennuyeux, et qu'une erreur agréable qui trouve ses preuves dans la séduction de votre esprit, vaut bien mieux, sans doute, que la réalité qui cherche les siennes dans son ennui, et vous en accable pour vous empêcher d'en douter. Nous en serons d'autant plus d'accord, que vous sentirez davantage que la vérité, toujours plus

ou moins utile, plus ou moins importante, ne devient triste et fâcheuse que lorsqu'elle est travestie et chargée des sottises des écrivains qui prétendent la répandre. D'ailleurs vous sentez qu'il est des vérités de plusieurs genres; que chacun en a qui lui sont propres, et qu'il manifeste par les faits qui lui sont analogues; que tous ces faits sont nécessairement renfermés dans l'ordre physique, ou dans l'ordre moral, et classés dans celui auquel ils appartiennent! Mais en vous rappelant tout ceci, cela me donne grande envie de vous dire que Locke, après s'être assuré que la géométrie n'avoit aucune certitude qui ne fût déjà dans la morale, me paroît avoir été tenté de ne point admettre de vérités proprement dites dans l'ordre physique, mais seulement des réalités, et de réserver ce qu'on nomme *vérités*, à l'ordre moral. En effet, qu'une pierre vous frappe, la sensation de la douleur sera pour vous un fait incontestable, réel; mais que vous aura-t-elle dit? rien; car une simple sensation, ou, pour m'exprimer plus philosophiquement, une sensation simple est encore bien loin d'être comprise dans l'idée dont elle peut devenir un élément : aussi demanderez-vous à votre chirurgien ce que

cette pierre vous a fait. Vous avez senti que c'est du mal ; mais vous ignorez quel mal, et de quelle autre douleur il vous menace ; voilà ce que vous voulez savoir. Ainsi, quand vous demandez à votre chirurgien quel mal cette pierre vous a fait, vous entendez lui demander si cette pierre qui ne vous a point parlé en vous blessant, ne lui a point révélé à lui qu'elle n'a point touché, ce qu'elle ne vous a point dit en tombant sur votre tête.

Dans votre langage, lequel doit l'être, vous voyez déjà que vous avez employé le verbe *faire* pour le verbe *dire*, et qu'après être convenu avec vous-même qu'en certain cas, et nommément dans celui où vous étiez, *faire* et *dire* sont deux choses bien différentes, vous avez également eu raison de juger que, dans d'autres cas, les personnes interrogées sur eux, peuvent vous expliquer l'effet de la sensation que vous avez éprouvée, et qu'ils n'ont point sentie. Mais comme ce fait ne rompt pour votre chirurgien le silence qu'il gardoit pour vous, qu'en rappelant à son expérience d'autres faits, il ne sauroit satisfaire l'intérêt de votre curiosité qu'en vous parlant d'autres faits encore plus obscurs pour vous que celui sur lequel vous le consultez ; de

sorte que vous seriez effrayée, si les faits qui ont composé votre expérience de l'ensemble des jugemens que vous avez portés sur différentes choses particulières, ne vous eussent appris à juger aussi d'après votre propre expérience d'autres faits dans leur ensemble; si l'expérience que vous avez acquise ainsi, ne vous inspiroit pas de la confiance dans l'expérience du chirurgien que vous interrogez; enfin, si cette confiance, cette espèce de foi à laquelle sans doute il faut s'arrêter, mais à laquelle aussi il faut recourir et s'abandonner, ne vous inspiroient pas dans ses conseils une utile complaisance, puisqu'elle supplée à la conviction que vous ne sauriez avoir, et qu'elle suffit pour déterminer votre raison à suivre des conseils salutaires.

Tandis que des philosophes, très-modernes il est vrai, nous annoncent la perfectibilité indéfinie, seriez-vous bien fâchée de voir l'étendue de vos connoissances raccourcie et renfermée dans les limites que je vous montre? En ce cas, la seule chose que je pusse faire, seroit de vous prouver bien vîte qu'elles ont été posées par les hommes extraordinaires destinés à les reculer, de tous côtés, au point

auquel il est impossible à tous les autres d'atteindre, quoiqu'ils aient laissé sur leurs routes des bornes indicatrices de ces dernières limites. Je conviens que ces bornes sont couvertes des débris du temps, et les autres, cassées par quelques gens qui, peu satisfaits de leur héritage, ont cherché à l'agrandir aux dépens de leurs voisins : mais sans vous parler de ces querelles, de ces procès de la grande famille, ni des titres de l'autre monde sur lesquels chacun appuie ses droits dans celui-ci, je vous dirai que tous ces parens n'eussent pas fait tant de train s'ils eussent respecté le testament de l'homme dont ils se prétendent héritiers. Mais, ne cessant point d'admirer Voltaire, ils font et disent sans cesse le contraire de ce qui le rendit véritablement admirable. Pour vous en convaincre, il suffira de vous faire observer l'opposition formelle entre ses idées sur la perfectibilité indéfinie, et celles qu'on soutient aujourd'hui. Voici ce qu'il en disoit en parlant du siècle immortel qui lui doit pourtant une nouvelle immortalité. (*Siècle de Louis XIV*, Chap. *Beaux-Arts*, *Éloquence*, page 234 et suivantes.)

« Il ne s'éleva guère de grands génies depuis

les beaux jours de ces artistes illustres ; et à peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.

» La route étoit difficile au commencement du siècle, parce que personne n'y avoit marché ; elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle est battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler ; ils ont dit ce qu'on ne savoit pas ; ceux qui leur succèdent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait ; enfin, une espèce de dégoût est venue de la multitude des chef-d'œuvres.

» Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissemens propres aux sujets, ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé *Dubos*, homme d'un très-grand sens, qui écrivoit son Traité sur la poésie et sur la peinture vers l'an 1714, trouva que, dans toute l'histoire de France, il n'y avoit de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la Ligue par Henri-le-Grand. Il devoit ajouter que les embellissemens de

l'épopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzième et du seizième siècle, étant proscrits parmi les Français, les dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortiléges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très-étroit. Si donc il se trouve jamais quelqu'artiste qui s'empare des seuls ornemens convenables au temps, au sujet, à la nation, et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

» Il en est de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentimens puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante. Tout a ses bornes.

» La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé *Dubos*, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères ; mais il faudroit que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites

différences qui sont dans les caractères des hommes, peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

» L'éloquence, et sur-tout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des foiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun: on est réduit à imiter ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un Lafontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

» Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, et qui ne demandent que du travail, du jugement et un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir; et les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui

gouvernent, ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes ; car on peut, en peinture et en sculpture, traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la sainte Famille, quoique Raphaël ait développé dans ce sujet toute la supériorité de son art ; mais on ne seroit pas reçu à traiter Cinna, Andromaque, l'Art poétique, le Tartufe.

» Il faut encore observer que le siècle passé ayant instruit le présent, il est si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles ; et ce qui est encore bien pis, de livres sérieux inutiles, etc. etc. »

Si ce testament de Voltaire vous étonnoit un peu, vous ne seriez pas surprise du moins que ceux qui se croient gens de lettres, pour avoir inséré quelques vers dans l'Almanach qu'ils prétendent être celui des Muses, et philosophes, pour avoir prononcé, je ne sais où, des discours aussi réprouvés de la raison que du goût, ne disent mot de ces dernières paroles de Voltaire ; dissimulent qu'il a déclaré avoir mangé le bien que ses pères n'avoient pas mangé eux-mêmes ; prétendent au contraire avoir partagé son immense fortune ; et tellement augmenté leur part et por-

tion, des profits de leur perfectibilité, que, loin d'envier un autre sort, ils sont embarrassés déjà du progrès des richesses auquel cette perfectibilité les condamne, pour ainsi dire.

Les fagots de l'abbé de Voisenon m'avoient déjà servi à vous empêcher de brûler beaucoup de bois. La citation que je viens de mettre sous vos yeux aura le même effet, en sens contraire. Mon opinion sur l'imperfection de nos connoissances vous paroissoit légère; et parler de Voltaire, donne à la mienne le poids que vous n'y trouviez pas. Je conviens pourtant que si, dans son temps, l'heureux caractère de Montaigne donna à son esprit la tournure philosophique qui devoit caractériser l'esprit du dernier siècle, on en sait pourtant un peu plus qu'il n'en savoit, car il doutoit; et l'on ne doute plus. Mais Newton, Locke, Bayle et Voltaire ne pouvoient arriver en vain; ils étoient attendus pour retrouver les anciennes limites posées par Zénon, Homère, Archimède, Hypparque; les reculer peut-être un peu, et s'arrêter aux bords de l'abîme. C'est aussi de ces bords qu'ils ont répondu à cette question : *Que sais-je?* rien. Ce mot, dans le-

quel l'esprit s'anéantit, on le prononce en soupirant dans l'âge où la tête est pleine d'illusions, et le cœur gros de soupirs. Mais rappelez-vous donc bien vîte ce qu'écrivoit l'intime ami de Newton, Locke, dans son *Essai sur l'entendement humain*, et particulièrement dans son Chapitre sur l'*Étendue de nos connoissances*. J'ose dire, écrivoit-il, qu'entre ce que nos facultés nous découvrent dans le monde des esprits et dans celui des corps, et ce qu'une obscurité impénétrable nous cache et des uns et des autres, il n'y a point de proportion. Ce que nous en connoissons par les yeux et par la pensée, n'est qu'un point, n'est presque rien en comparaison de ce qui échappe à nos connoissances. Rappelez-vous ce qu'il ajoute dans ce même Chapitre, après avoir lu dans le ciel avec Newton, après être descendu dans les entrailles de la terre avec Boyle : *Quand je réfléchis* sur tous ces grands objets, mon esprit se perd, se dissipe, s'éblouit, et s'avoue renfermé dans un abîme d'ignorance. Ceci est conforme à ce que je vous disois sur la différence entre les vérités et les réalités, et par conséquent nous y ramenera.

Les loix auxquelles Kepler a donné son

nom, sont admirables, sans doute, tout indiquées qu'elles fussent par l'évidence qu'elles dépendoient de la masse des corps célestes, de la vîtesse de leur rotation, de leur distance et de la durée de leur révolution. Mais quand vous connoissez ces loix de l'harmonie universelle, ou plutôt celles qui résultent de cette harmonie, qu'avez-vous appris ? des faits. Savez-vous une vérité de plus ? pas une ; et vous en conviendrez si, en étudiant Locke, vous pensez ainsi que moi qu'il ne trouvoit le caractère de la vérité, que dans les choses morales qui n'existent que dans notre esprit ou dans notre conscience, et ne sauroient y exister sans leur examen, sans leur consentement, et presque sans leur permission ; tandis que ce qu'on appelle les vérités physiques, sont des faits tellement hors de nous, qu'ils existent indépendamment de nous et malgré nous, si nous ne savons pas convenir de leur existence. Mais à mesure que vous comprendrez que la vérité a besoin de votre consentement pour agir sur vous, vous sentirez l'intérêt de ne pas le lui refuser ; car si vos préjugés, vos erreurs, vos passions l'empêchent de prendre place chez vous, vous jugerez aisément

que les gens qui la lui accorderont chez eux, auront acquis un si grand avantage sur vous, que votre amour-propre vous le déguiseroit vainement. Il faut donc, et toujours lui ouvrir son esprit et son cœur, sur-tout quand elle seule peut vous défendre de rejeter comme faux ce qui vous paroît impossible, ou d'admettre comme vrai ce qui vous semble très-vraisemblable. L'une et l'autre de ces apparences sont à coup sûr des illusions; et, en morale, tout doit avoir sa vérité. Pour l'imagination, cette vérité sera le contraire de l'absurde, et toujours le possible. En philosophie, cette vérité, jamais contraire à la raison, se changera toujours en certitude. Sans elle, l'impression morale que vous aurez reçue sera certainement fausse, parce qu'elle sera nécessairement incomplète. Ainsi donc ce n'est plus l'apologie de l'histoire de l'abbé de Voisenon que je vous dois; je dois seulement vous convaincre de sa vérité, et puis vous laisser aux prises avec sa moralité. Mais comme j'ai très-sagement employé cette gaillarde histoire, pour vous faire comprendre des idées sévères, vous me permettrez de vous en confirmer la vérité par d'autres histoires du même genre. Ce ne sera pas

ma faute si vous les trouvez trop foibles pour ous convaincre ; mais ce sera votre faute, si vous les trouvez trop fortes pour y consentir et n'y pas résister. Vous ne seriez pas assez persuadée que les êtres physiques ou moraux sont susceptibles de modifications, et que tous ces êtres ont une essence : c'est elle qu'il faut découvrir quand elle se cache, et considérer quand elle se montre. Or, toute espèce de combinaison morale tend à se résoudre dans une vérité, et à vous la présenter dans sa pureté. Orosmane disoit à Zaïre que l'art le plus innocent tient de la perfidie : tel est le langage de l'amour. Ecartez celui de la raison, elle vous dira que le scrupule livre déjà au danger dont il semble garantir. L'innocence n'en connoît pas, et regarde le crime sans peur comme sans plaisir [1].

Revenons donc aux vieillards dont je vous ai parlé, non pas ceux dont la lampe presque consumée jette pourtant encore une lumière vive et brillante ; je ne parle pas

[1] C'est la même pensée que Milton exprimoit en ces mots :

« Fille du péché, impudique pudeur, combien » n'as-tu pas troublé les jours de l'homme par ta vaine » apparence de pureté » ! (*Paradis perdu.*)

non plus de ceux qui sont devenus ingénieux et galans, comme le marquis de St-Aulaire à soixante-dix ans, et bien moins surtout des hommes qui, ayant vécu presqu'un siècle, l'ont toujours occupé de leur gloire, tels que Newton et Voltaire. Je vous parlois de la vieillesse commune à tous les hommes, laquelle, ainsi que je vous le disois, réunit presque toujours le ridicule à l'absurdité. Si vous me demandiez par quel malheur elle est condamnée à ce sort, je me tromperois beaucoup si la raison n'en étoit pas que la vieillesse de l'homme civilisé jusqu'à la corruption, tombe, ainsi que la vieillesse des empires, dans l'hypocrisie, dont les inséparables élémens sont le ridicule et l'absurdité. Examinons ensemble l'existence d'un de ces vieillards : il se pare et se requinque ; met une perruque, quand il auroit besoin d'un bonnet de nuit ; prend une canne au lieu d'une béquille ; porte une redingote en guise de robe-de-chambre ; cache les rides de son front sous des cheveux empruntés et rabattus ; déguise la maigreur de son visage sous l'ampleur de sa cravate. N'est-ce point là sa toilette ? Voulez-vous savoir des nouvelles de sa santé ? demandez-lui comment va son asthme ;

il vous parlera de son rhume. A-t-il la goutte? il conviendra qu'un rhumatisme le tourmente. Voulez-vous entrer dans sa vie intérieure ? vous saurez qu'il a souvent proposé à M. Edon, son notaire, de recevoir son testament, mais pour que M. Edon ne manque pas de l'assurer qu'il a du temps de reste pour y penser, et qu'à présent c'est se moquer du monde. Enfin, vous convient-il de le suivre à l'église où il va se confesser? mais à quel autre qu'à son confesseur pourroit-il avoir le plaisir de persuader qu'il est encore libertin? n'en est-ce pas assez? Voulez-vous suivre ce vieillard, de l'église dans l'intérieur de sa maison? Je serai charmé de vous y accompagner, et d'y voir des médecins l'assurer qu'il a un corps de fer; des théologiens, qu'il a l'air d'un prédestiné; des ministres l'assurer qu'il est dans les bons principes. Enfin, pensez-vous qu'il ne se croie pas lui-même assez trompé? inspirez-lui de dire à son valet-de-chambre d'aller prier sa femme de venir l'embrasser dans son lit. Ah! mon dieu, s'écriera-t-elle en arrivant, comment faites-vous donc pour être aussi frais avant d'être rasé? c'est inconcevable: aussi me vient-il une bonne idée; nous devrions aller ce soir au bal de

l'Opéra;

l'Opéra ; on ne vous reconnoîtroit pas. Vous seriez en vieillard : je dirois : C'est mon grand papa. Personne ne s'y fieroit ; nous ferions beau bruit sans tapage, et, pour le coup, pourrions, et en conscience, scandaliser tout le monde.

En voulez-vous encore davantage ? Faites-lui donner une fête à son épouse, à sa famille ; elle commencera par un dîner ; il sera si bon, que chacun, en prenant le meilleur, aura grand soin de l'empêcher de s'en crever. Que d'attentions ! dira-t-il, tout en dévorant des yeux ce qu'on n'aura pas voulu lui laisser. Après le repas, on se mettra à danser, et le vieillard au jeu. Demandera-t-il ce qu'est devenue sa femme disparue depuis quelque temps ? Elle est allée, dira-t-on, répéter certain pas de deux. Ah ! ah ! répondra-t-il bien vîte, elle fait à merveille ; elle doit le répéter beaucoup, car il est fort attendu ; il y va de sa réputation. Enfin, après avoir été bien triché par les joueurs : C'est étonnant ! leur dira-t-il ; je me sentois en fortune, elle a changé tout de suite. Cet homme est il fort heureux ; et croyez-vous qu'à force d'hypocrisie il soit parvenu à se tromper ? Mais qu'a de commun, me direz-

vous à présent, la vieillesse hypocrite de ce vieillard et celle des empires ? Vous allez le voir, et plus facilement que vous ne pensez, car vous avez dû faire quelques observations pour suivre cet homme dans les sentiers de sa vie privée ; et l'histoire se chargera de vous montrer les empires dans leur décrépitude et dans leur hypocrisie. Parmi cent faits de ce genre, qui les montrent à ce période de décadence, elle vous dira, par exemple, qu'après la conquête qui rendit la Grèce entière tributaire de Rome, ses villes, étant bien plus attachées à la vanité des habitudes qu'elles avoient contractées durant leur indépendance républicaine, qu'aux principes universels de la liberté, eurent peur d'une servitude commune, et non pas d'un joug particulier; supplièrent Sylla leur vainqueur, de leur rendre quelques-uns de leurs anciens usages, plusieurs coutumes, et diverses cérémonies propres à chacune d'elles ; que l'ayant obtenu des dédains de Sylla, elles s'abandonnèrent à la joie hypocrite de la liberté conservée ; et que, pour flatter la tyrannie de Sylla, elles eurent l'air de la braver, et se dirent encore républicaines.

D'après cette espèce d'apologie de l'his-

toire de l'abbé de Voisenon, vous êtes sûrement raffermie contre l'impression des préjugés, et ne verrez dans la fermeté de celle que je vais vous conter de l'abbé d'Alègre avec Mlle Provost, qu'un nouvel exemple du désordre dans lequel nous jette nécessairement le mélange d'idées et de sentimens qui semblent inconciliables, et qu'il est aussi malheureux qu'ordinaire de réunir pourtant. Si le fond de ces aventures est le même, je pense que vous remarquerez avec plaisir combien leur effet est dissemblable. Cette différence dépend de celle du caractère moral des gens qui ont joué le même personnage sur la scène du monde : il n'en est pas de ces rôles, comme de ceux qu'on joue sur le théâtre ; ceux-ci ne laissent de mérite aux acteurs qui les représentent, que celui de bien dire ce qui est bien écrit, de bien exprimer ce qui est bien indiqué, mérite cependant fort rare, parce qu'il est très-difficile de paroître inspiré par Corneille, Racine ou Molière. Mais dans le genre d'action qui a mis l'abbé de Voisenon et l'abbé d'Alègre sur la scène du monde, les acteurs font les rôles qu'ils y jouent. Tous deux étoient prêtres, gens du monde et libertins ;

mais personne ne parloit de l'abbé d'Alègre sans quelque honte, et de l'abbé de Voisenon sans rire.

Le fait que je vais vous raconter, l'homme aimable de qui je le tiens, M. Després, vous le confirmera quand vous voudrez ; et si, malgré cela, vous aviez encore de la peine à l'en croire, ce seroit sa faute ; pourquoi n'en a-t-il pas fait un conte ? Qui s'avise de douter de la vérité des contes de Lafontaine et sur-tout de ceux de l'Arioste ? Il faut donc, puisque je vais vous raconter en prose l'histoire de l'abbé d'Alègre, et que je ne puis vous donner des preuves du talent qui certifie si bien dans l'Arioste les aventures de Fleur-d'Epine, et dans Voltaire celles du chevalier Robert, vous proposer prosaïquement d'admettre comme preuves celles que je n'ai pas su contester. Vous saurez d'abord que M. Després m'a dit tenir ce fait de M. d'Argental, dont le témoignage en affaire aussi grave que celle-ci, avoit tout un autre mérite que celui de son frère Pont-de-Veyle, lequel avoit le malheur de tourner en plaisanteries les choses les plus sérieuses ; tandis que M. d'Argental avoit l'honneur, en sa qualité de maître des requêtes du conseil du roi, et sur-tout d'ambassadeur à Parme,

où il ne fut jamais, de traiter sérieusement les bagatelles. C'en étoit assez pour que je ne doutasse pas du fait que M. Després m'a assuré tenir de M. d'Argental; et certainement il n'en n'eût pas fallu davantage à tout conteur en vers. Mais comme votre raison et votre goût s'apprêtent à résister à ma prose, j'ai cherché, dans les souvenirs de ma jeunesse, les circonstances qui pourroient fortifier la vérité de ce fait; et profitant du moment où l'opium dégage l'esprit de mademoiselle Arnoud des cuisantes douleurs qu'il appaise: Je viens, lui dis-je, vous parler d'une histoire de l'abbé d'Alègre et de mademoiselle Provost. Voici le fait que M. Després m'a rappelé. Mais il faut l'habiller; et qui peut rendre à l'abbé d'Alègre ses vieilles nippes? où les retrouver? car enfin, il faut laisser à chacun son costume. Il me semble que celui de l'abbé d'Alègre a dû être conservé dans le magasin de l'Opéra; ne l'y auriez-vous point vu? Point du tout, me dit mademoiselle Arnoud; c'est vous qui, à la mort de votre beau-père, le comte de Middelbourg, auriez pu trouver ce costume parmi les siens. Eh! mon dieu, comme vous parlez de l'abbé d'Alègre, de mademoiselle Provost, de ce qui leur est arrivé! quelle ir-

révérence ! Vous avez donc oublié que tout cela est pour vous une affaire de famille ; que votre beau-père avoit passionnément aimé mademoiselle Provost ; que leurs amours firent une demoiselle qui n'étoit pas un Amour ; que votre beau-père et mademoiselle Provost la marièrent à Rebel, le très-arrière-successeur de Lully à l'Opéra ? Auriez-vous oublié combien la ressemblance de madame Rebel avec votre femme nous faisoit peur quand elle ne nous faisoit pas rire ? Auriez-vous oublié que Francœur, qui n'étoit pas alors cordon noir comme Rebel, mais très-gaillard, nous disoit que l'abbé d'Alègre avoit la prétention d'être beau-père du chevalier Rebel ; qu'il nous contoit combien M. de Middelbourg et l'abbé d'Alègre étoient jaloux l'un de l'autre ; qu'enfin l'abbé d'Alègre, sans jamais avoir eu le bonheur de plaire à mademoiselle Provost, étoit parvenu à la toucher ?. . . . Après tant de circonstances probantes, je pense que vous ne serez plus surprise de voir l'histoire de l'abbé d'Alègre en pendant avec celle de l'abbé de Voisenon, puisqu'elles ressemblent fort aux marqueteries de Boule [1], dont la découpure lui donnoit le même dessin sur deux

[1] Fameux ébeniste du temps de Louis XIV.

fonds différens, l'un en bois noir, l'autre en cuivre doré.

L'abbé d'Alègre étoit resté satyre, comme l'abbé de Voisenon étoit devenu berger ; et je vous assure que, de leur temps, la soutane alloit beaucoup mieux au prêtre-satyre, que la houlette au prêtre-berger. L'habit ecclésiastique, si auguste lorsqu'il étoit porté par Bossuet, par Fénélon, sans être devenu une mascarade, n'étoit plus qu'un costume auquel on étoit habitué. Il cachoit pourtant encore un peu la queue du satyre. L'abbé de Voisenon n'y pouvoit pas mettre sa houlette ; ce désavantage pour lui étoit si grand, qu'avec moins d'esprit, de grâces en sa gaieté, sa malheureuse houlette l'eût accablé de ridicules ; mais il fut recherché de la meilleure compagnie, lorsque l'abbé d'Alègre y étoit à peine souffert. Il faut vous dire que cet abbé d'Alègre étoit un des courtisans de madame la duchesse du Maine, qui ne recevoit à Sceaux que ses courtisans ou ses adorateurs. Un mot de Fontenelle vous donnera une idée parfaite de cette cour et de sa souveraine. Il appeloit *galériens* les gens qui passoient dans le *Marais* pour être les amis ou les amans de la duchesse du Maine; et Fonte-

nelle, en parlant de lui et d'elle : J'ai été, disoit-il, un moment dans cette galère, et m'en suis tiré. Pourquoi, comment Sceaux étoit il une galère? Peut-être vous en dirai-je un jour ce que j'en pense; mais à présent il faut revenir à l'abbé d'Alègre. Il étoit prêtre, vilain, homme d'esprit, disoit-on, mais en prêtre; croyant à l'intrigue beaucoup plus qu'à l'évangile, et point du tout aimable. Avec tout cela, il devint si passionnément amoureux de mademoiselle Provost, célèbre danseuse de l'Opéra, et très-célébrée par les jeunes gens du monde, qu'il parvint à souper chez elle, ensuite à lui donner des fêtes, où jamais elle ne manquoit de mener ses amans, ne croyant guère plus à l'abbé d'Alègre de tentations que de prétentions. Il faut vous dire qu'elle étoit dévergondée et bête, ce qui ne gâtoit point du tout sa belle taille, et même ne déparoit pas trop sa jolie figure. Elle ne devoit pas être spirituelle : mais Locke auquel il faut penser toujours, disoit, quand on lui parloit d'esprit : De quel esprit parlez-vous? et auroit sûrement trouvé à mademoiselle Provost celui qu'on lui souhaitoit. Et comme elle étoit fort bête seulement en conversation; depuis sa grande celébrité comme

danseuse, elle ne manquoit pas de se donner les airs de parler *des bons principes* que madame sa mère lui avoit donnés : de sorte que c'étoit à qui en obtiendroit d'elle des péchés qu'elle effaceroit peut-être dès demain par la pénitence. Mais l'abbé d'Alègre avoit été obligé d'attendre un autre genre de repentir de mademoiselle Provost, pour la pervertir complétement. Elle lui avoit toujours dit : Fi ! donc, M. l'abbé, vous n'y pensez pas ! Un prêtre ! Il attendoit donc un événement; et voici l'événement que vous n'attendez pas; et ce qu'il produisit, vous l'attendez encore moins. Le père de mademoiselle Provost meurt presque subitement : mademoiselle Provost ne manqua pas d'en être désolée ; mais ce fut bien autre chose quand sa mère, qui étoit une vieille fille des chœurs de l'Opéra, et qui ne sortoit plus du chœur de sa paroisse, annonça à sa chère fille que M. son père étoit mort sans confession, sans sacremens, tout comme un chien.

Quel malheur ! quelle honte sur-tout ! La miséricorde divine est bien grande ! encore faut-il maintes messes et des meilleures pour obtenir cette miséricorde. Mademoiselle Provost, toute attendrie, toute effrayée, donne donc,

et bien vite, cinquante louis à sa mère pour le service de l'ame de son père. Vous concevez que l'abbé d'Alègre ne manqua pas de prendre le grand deuil, et de venir consoler mademoiselle Provost. Elle pleure; c'étoit une belle occasion pour lui de soupirer : elle lui conte ses chagrins ; il faut bien qu'elle convienne que son père est mort comme un chien : encore passe, s'il fût mort en chrétien ; mais la gloire de mademoiselle Provost étoit terriblement blessée que son père fût mort sans cérémonies. Si je vous estimois moins, lui dit l'abbé d'Alègre, je vous donnerois de fausses consolations. Vous n'avez sûrement rien à vous reprocher ni devant Dieu, ni devant les hommes : vous avez donné cinquante louis pour recommander l'ame de votre père à l'église. C'est fort honnête; mais que diriez-vous, si l'usage le plus innocent de ces cinquante louis ne servoit aux habitués de la paroisse qu'à se prier à dîner, et non à faire des prières ? Et que diriez-vous sur-tout, si l'on donnoit l'autre partie de vos cinquante louis à des prêtres hibernois qui ne vivent que de messes, les croquent et les avalent aussi, sans penser à ce qu'ils mangent ? Vous comprenez que ce n'est plus le même sacrifice, quand il est

fait par un homme comme moi, par exemple, ou par une canaille de prêtre. Je le crois bien, lui dit mademoiselle Provost; on n'attrape pas le bon Dieu comme ça. Eh bien! voulez-vous dire des messes pour mon père? Je m'y engage, lui dit-il; mais je ne saurois vous promettre de sauver votre père, si vous ne me damnez pas : il faut que le diable ait quelqu'un, et l'un de nous deux. Je vous réponds du ciel pour lui, et je fais mon affaire du diable pour moi; nous nous arrangerons ensemble. Ce que mademoiselle Provost comprit si bien, que toutes les fois qu'elle entendoit le matin la messe de l'abbé d'Alègre pour le salut de son père, elle lui demandoit le soir si le diable le tentoit, et laissoit faire le diable.

Je ne saurois vous dire jusqu'à quel point le naturel que Lafontaine eût répandu sur cette histoire lui eût donné la simplicité qui, sans être chaste, n'est jamais impudique, et qni fait enfin penser aux naïves amours de Daphnis et de Chloé; je sais encore moins quelles ressources l'abondance et la souplesse de la langue de l'Arioste eussent offertes à son imagination, pour diminuer l'âcreté comique de cette histoire, et n'y laisser qu'un

sel attique. Mais ce que je sais, ce que je vais vous dire, le voici : c'est que son genre est beaucoup plus réprouvé par le goût que par la morale. Vous vous rappelez ce que Locke a dit en parlant de la morale et de ses règles ; il a prouvé qu'indépendamment de la révélation, ces règles sont variables. Aussi Voltaire qui eut la révélation du goût, va-t-il nous prouver que l'histoire de l'abbé d'Alègre, fût-elle mise en vers par le bon Lafontaine ou l'ingénieux Arioste, ne seroit pas moins condamnable par le goût.

Et voici les paroles de l'enchanteur, quand il quittoit sa baguette magique, et prenoit sa plume d'or :

La plaisanterie n'est jamais bonne dans le genre sérieux, parce qu'elle ne porte jamais que sur un des côtés des objets, qui n'est pas celui que l'on considère. Elle roule presque toujours sur des rapports faux, sur des équivoques; de-là vient que les plaisans de profession ont presque tous l'esprit faux autant que superficiel. (Art. *Style*, Dict. philosophique.)

Or, l'histoire de l'abbé d'Alègre est d'un genre grave et triste ; ainsi donc les efforts de l'art pour la rendre comique, ne sauroient la rendre excusable.

Remarquez à présent ce que dit Locke, en parlant de la différence entre l'esprit et le jugement. L'esprit n'est que le don de voir juste et de dire vîte une chose qui présente la différence délicate et fine entre des idées dissemblables, et sous une image forte, ingénieuse ou brillante. Le jugement au contraire examine d'abord avec une prudente activité les élémens d'une idée, et ensuite le rapport de plusieurs idées, craignant toujours l'illusion qui prépare l'erreur. Etes-vous bien surprise que Locke pardonne comme un bel-esprit, la plaisanterie que Voltaire condamne en janséniste? Mais Locke eut, autant que Voltaire, de finesse dans l'esprit; il devoit donc, en parlant d'*esprit*, s'exprimer très-spirituellement. Voltaire avoit autant de justesse que Locke; il devoit donc juger aussi sévèrement que lui. Mais pourquoi Locke paroît-il si peu moraliste en morale; et pourquoi Voltaire l'est-il si fort en matière de goût? Cette diversité procède précisément des mêmes principes qu'ils avoient adoptés, et d'une application des mêmes principes, mais à des objets différens. Locke a prouvé que les règles de la morale sont variables; Voltaire convenoit que celles du goût

sont encore plus arbitraires : mais Locke avoit soumis les règles de la morale a la *loi civile*, et à la *loi d'opinion*, quand elles ne dépendent pas d'abord de la *loi divine*. Il n'avoit donc plus rien à dire sur la morale, après l'avoir remise sous l'empire des loix. Mais comme les idées que le goût approuve ou rejette, n'ont pas la même force, la même direction, le même objet, le même effet que les idées morales, qui déterminent souvent nos actions, et ont toujours une grande influence sur elles, il en résulte que le goût ne donne aucune prise aux loix positives, et peut combattre avec succès la loi de l'opinion établie, en établissant une autre opinion. Les matières de goût ont donc besoin d'un législateur inspiré par le goût, et la preuve de l'inspiration de Voltaire, vous la trouverez dans le parfait accord entre l'esprit et les convenances.

N'en conclurez-vous pas que, lorsque des événemens bouleversent les opinions adoptées, les idées reçues, les principes établis, le peuple qui les éprouve reste long-temps sans trouver son équilibre. Et comme l'histoire de l'abbé de Voisenon et celle de l'abbé d'Alègre vous ont donné l'idée exacte du désordre des

passions particulières qu'on trouve pourtant dans l'harmonie sociale, l'histoire qui va mettre Champfort en scène, vous prouvera bien mieux que moi quel est le genre des passions qui détruit cette harmonie. Mais avant de vous montrer Champfort, rappelez-vous que si ce qu'on appelle *mœurs* tient à la morale, il n'en est pas exactement des mœurs d'un individu comme des mœurs de la cour, partout où il en existe une; ni comme des mœurs des différentes classes de la société. Quand on dit qu'un homme a des mœurs, on entend qu'il a des vertus chrétiennes. Il n'en est pas ainsi lorsqu'il est question des mœurs des gens bien ou mal élevés. Elles doivent sans doute, et toujours, respecter la morale qui semble en être la source; mais cette source, en arrosant dans son cours diverses sortes de terres, s'y colore et se charge plus ou moins de matières étrangères. Toutes ces matières qui lui sont étrangères assurément, s'y combinent pourtant; et c'est la nature des gouvernemens qui répand ces nuances, ces couleurs, sur la morale des nations; ce qui vous sera mieux prouvé par l'histoire de Champfort que je vous ai annoncée, que par la politique dont je pourrois vous ennuyer: et puisque vous

allez entendre parler Champfort, il est bon que vous le connoissiez un peu ; car je ne prétends pas faire son portrait grand ni vrai comme nature, mais vous peindre seulement sa physionomie. Champfort n'avoit rien de naturel que beaucoup d'esprit ; encore paroissoit-il naturel, parce qu'au lieu d'être apprêté, il étoit impétueux et rapide : c'étoit le dard du serpent, et quelquefois sa blessure. Sans la délicatesse et la singularité de son esprit, il eût été peut-être sans goût, parce qu'il étoit irascible, et manquoit d'une vraie sensibilité. Enfin, sans l'art qu'il avoit acquis à force de travail, on se fût aperçu trop tôt qu'il étoit né sans talent. Avec tout cela on ne pouvoit guère être plus spirituel ; et sur tout avoir une conversation plus saillante, soit par ce qui lui passoit par la tête, soit par la tournure qui lui étoit familière, et qui répandoit tantôt de la lumière sur des choses obscures, et les rendoit brillantes ; tantôt une sorte d'obscurité sur les choses les plus claires, et leur donnoit un air de profondeur. Il faut vous dire aussi que, de l'histoire, Champfort ne connoissoit que le Siècle de Louis XIV ; et encore parce que Voltaire l'avoit écrit. Le temps qui s'ouvroit devant

nous

nous au commencement de 1789, prenant un caractère historique, Champfort à qui le monde étoit nécessaire et pourtant insupportable, étoit bien aise de voir comment ses idées pourroient s'arranger avec les événemens qui me paroissoient probables et dont je l'entretenois; et moi j'étois charmé d'essayer sur lui l'effet que ces événemens pourroient avoir sur l'esprit public.

Vous comprenez que de ces épreuves mutuelles naissoient nos conversations : en voici une; elle appartient, comme vous le verrez, beaucoup plus à Champfort qu'à moi. Elle vaut donc mieux que ce que j'aurois pu vous dire; d'ailleurs elle nous ramenera à notre but.

«Vous avez reçu, me dit-il en entrant chez moi, un petit mot que je laissai hier à votre porte : je vous priois de m'attendre ce matin, car j'ai bien des choses à vous dire. — Tant mieux; que vous est-il donc arrivé? — Bah! arrivé; qu'est-ce qui nous arrive à nous autres? qu'est-ce qui vient au-devant de nous? c'est bien assez de ne pas faire enfuir ce que nous cherchons. — Eh bien! qu'avez-vous fait? — Ah! c'est autre chose; je viens vous en parler : j'ai fait un Ouvrage. — Comment! un livre? — Non pas un livre,

je ne suis pas si bête; mais peut-être le meilleur Ouvrage qu'on puisse faire dans le temps, qui fait parler chacun, et ne laisse à personne celui de méditer. — Il doit être curieux? — Il doit être utile; car il mettra dans les mains de tout le monde ce qui est dans la bouche de beaucoup de gens, et peut former ainsi l'opinion générale. — Voyons donc le titre de cet Ouvrage. — Vous verrez que ce titre est l'Ouvrage lui-même; car il contient tout son esprit : aussi en ai-je fait déjà présent à mon puritain Syeyes; car s'il le commente impudemment, il le commentera impunément; il aura beau dire, on ne se ressouviendra que du titre de l'Ouvrage. Le voici : *Qu'est-ce que le Tiers-État? tout. Qu'a-t-il? rien.* Trouvez-vous là des longueurs? qu'en pensez-vous? — Qu'en effet il n'est pas possible, en moins de paroles, d'annoncer ou de promettre plus de sottises. — Parbleu, s'il en étoit ainsi, j'aurois fait un beau présent à mon ami Syeyes! — Et que diriez-vous, s'il faisoit sa fortune? — Peste! vous me mettez martel en tête. Ne disiez-vous pas que ce titre qui m'a paru piquant, n'annonçoit rien de vrai? prouvez-le-moi vîte. — Je vous disois que tous les faits sont contraires à ce qu'il annonce.

— C'est ce que je n'ai point vu, ou ce que j'ai mal vu ; parce que, dans le tourbillon du monde, chacun, quoi qu'on en dise, est physicien, et ne regarde qu'à travers le prisme du monde, ou de sa lanterne magique. Montrez-moi donc les choses telles qu'elles étoient, et sur-tout telles qu'elles sont encore. — Eh bien ! lui dis-je, au lieu de soutenir que le tiers est tout, quoiqu'il n'ait rien, je pense que vous conviendrez qu'il est tout, parce qu'il a tout. La magistrature lui appartient absolument, depuis l'avocat jusqu'au chancelier, et cette longue chaîne embrasse même les ministres, secrétaires d'état ; car, pour avoir ces places, il faut être reçu avocat. Le ministère et les conseils d'administration, depuis le subdélégué jusqu'à l'intendant, et les maîtres des requêtes jusqu'aux ministres, sont dévolus aux gens de robe, tellement du tiers état, que malgré leurs efforts pour en sortir et former un quatrième ordre, Louis XIV les laissa dans le troisième. Le tiers-état avoit aussi tout le commerce et toute la finance. Enfin, les dignités de l'église et les couronnes de la littérature, il pouvoit les obtenir, et les obtenoit souvent. La seule chose que l'ancienne barbarie de la

noblesse parût avoir réservée à sa postérité, étoit le service militaire ; et beaucoup d'exemples prouvent que, si cette carrière étoit la seule où la noblesse entrât, elle n'étoit fermée à personne. — De sorte, dit Champfort en riant de bon cœur, que le pauvre tiers joignoit seulement la puissance de l'autorité et celle des richesses à l'empire des lumières. Parbleu ! j'aurai donné une belle besogne à faire à l'abbé Syeyes ; j'espère qu'on se moquera bien de lui. — Cela n'est pas sûr, repris-je ; car ce tiers-état, si distingué, à tant d'égards, du peuple, se confond maintenant avec lui, jusqu'à ce qu'il s'en sépare encore. Le tems des rieurs est passé ; celui des furieux arrive : il y a long-temps que l'anarchie est préparée. Nous remarquions comment l'énorme distance entre la cour et la ville s'est remplie. — Oui, dit Champfort, les états ont éprouvé des changemens comme leurs capitales. Paris n'étoit qu'une petite cité entourée de remparts enfermés par des tours, des forts. C'étoit ici le Fort-l'Evêque, parce que c'étoit réellement le fort de l'évêché ; là, le Châtelet, qui étoit un vrai château fort. Sans Sainte-Foix, nous n'en saurions seulement plus un mot. Tout cela est changé.

Paris est devenu une ville immense, dans laquelle à la vérité les fiacres s'égarent moins que les philosophes ; mais enfin, chacun va comme il peut, et retrouve son gîte ; à moins d'être invité à prendre gîte à la Bastille. Nous n'avons plus qu'elle de barbare ; nous verrons si Syeyes vient à bout de la démolir. — Et que diriez-vous s'il parvenoit même à nous en jeter les pierres à la tête? — Pauvres diables que nous sommes ! s'écria Champfort, seroit-il donc vrai que nous ne pourrions éviter le danger d'y être enfermés, sans courir le risque d'en être écrasés ! — Cela n'est sûrement pas nécessaire, lui dis je ; mais ne m'avez-vous pas répété cent fois qu'il n'y a que le nécessaire qui n'arrive jamais? — C'est vrai, reprit-il, il faut renoncer à l'honneur de nous croire gouvernés par la fatalité, et convenir que nous sommes abandonnés aux caprices du hasard. — Et que diriez-vous, repris-je, si la révolution future, avec d'autres effets que les précédentes, avoit la même cause? — Impossible, dit Champfort : la fin du 17e siècle ne sauroit ressembler au commencement du 15e, ni même du 16e. — Sans doute, lui dis-je, pour les académies, mais non pas pour les révolutions ; aussi la philosophie dont on

parlera beaucoup, n'y sera pour rien, et l'amour-propre, dont on ne dira mot, fera tout. Depuis François Ier, le monde a voulu entrer à la cour; ensuite la ville a voulu entrer dans le monde : eh bien! le public à présent veut entrer par-tout. — A merveille, dit Champfort; et pour entrer dans des édifices trop peu vastes pour le contenir, il en brisera les portes, les fenêtres, les murailles; mais il aura donc beau faire! le lieu dont il se sera emparé ne sera plus la même place; et l'on pourra écrire sous les pieds des Troyens, et sur la terre natale qu'ils fouleront :

Hic campos, tunc Troja fuit!
Troie fut donc ici!

Que de sottises l'abbé Syeyes va écrire avec sa plume de fer et mal taillée! — Consolez-vous, dis je à Champfort, vous aurez peut-être fait sa fortune. — Comment, dit-il! — J'ignore, repris-je, ce qui arrivera : mais vous lui avez donné le peuple à vendre au tiers-état. — Je m'en pendrai, dit Champfort ».

Il ne s'en est point pendu; mais le chagrin d'un succès dont l'abbé Syeyes méritoit la honte, et la crainte de mille morts lui inspi-

rèrent le courage d'en choisir une et de se la donner [1].

Quand les choses sont telles, qu'en voyant les champs troyens, il faut dire : Troie fut donc ici ! vous concevez, qu'après la des-

[1] Le commentaire que Syeyes devoit faire du titre de l'Ouvrage que lui donna Champfort, avoit une bizarre destinée ! Champfort avoit imaginé que ce titre en feroit la fortune. Celui que Syeyes lui donna en devoit tuer l'effet : mais le sort en avoit autrement ordonné ; et sans doute ce ne fut pas sa faute, si nous ne vîmes pas le signe d'une destruction générale dans la conservation de ce misérable ouvrage. Au titre piquant que le spirituel Champfort lui avoit donné, l'abbé Syeyes ne manqua pas d'y mettre du sien. Il ajouta donc une question et une réponse à celle de Champfort. Voici cette question : *Que veut-il ?* (le tiers-état) et voilà la réponse : *Quelque chose :* de sorte que ce bon prêtre Syeyes faisoit tendre la main au tiers-état! Pourquoi ? et vers qui ? Etoit-ce vers le ciel ? mais monsieur le grand-vicaire de Chartres, l'abbé Syeyes, et beaucoup de petits vicaires, avoient diablement dégoûté le peuple d'invoquer le ciel. Etoit-ce vers les aristocrates ? mais le démagogue Syeyes, s'étant chargé de la démagogie, qui devoit d'abord ruiner le duc d'Orléans et le faire pendre ensuite, avoit déjà insurgé le tiers-état contre les aristocrates. Vers qui l'abbé Syeyes faisoit-il donc tendre la main du tiers-état? vers lui-même ! C'étoit à peu près

truction des monumens des sciences et des arts ; qu'après avoir insulté à leurs ruines, et profané leurs cendres, on reste ensuite et long-temps exposé aux intempéries des saisons, aux injures de l'air ; que le temps n'a plus pour ceux qui l'observent, que le caractère d'un espace sans limites, d'une durée sans mesure : et vous concevez que des événemens dont le destin roule éternellement la chaîne sur lui même, l'esprit n'en conserve la pénible mémoire, que sous l'image des catastrophes

la scène de l'Avare, lequel espérant, dans sa colère, saisir la main droite de son voleur, n'attrape que sa propre main gauche. Mais passons outre, et voyons enfin ce que l'abbé Syeyes fait demander au tiers-état, et à lui-même : il lui fait demander *quelque chose !* Je ne parlerai pas de l'incongruité de ce style, s'il étoit possible d'en séparer l'ignominie. Voilà donc le peuple que Syeyes a proclamé souverain ! ce peuple auquel il a donné le sceptre et la couronne, le voilà tout-à-coup revêtu des souguenilles de Syeyes ! il en fait un pauvre ! il lui fait tendre la main pour demander *quelque chose*, la charité! Ah ! sans doute le peuple eut toujours quelque chose à souhaiter ardemment. Mais la liberté se prend quand cela est possible, et ne se demande jamais ! aussi, lorsqu'une partie du tiers-état la demanda à l'autre devenue conventionnelle, la convention l'égorgea-t-elle.

qui se sont successivement produites et détruites. Ainsi donc, après de grandes révolutions politiques et morales, le temps ne prendra pas de sitôt le caractère qu'Alexandre dans la Grèce, Auguste chez les Romains, Léon X en Italie, Louis XIV en France, surent lui imprimer en lui donnant leurs noms. Pour qu'il s'arrête dans les limites d'un siècle, qu'il y devienne stationnaire, et lui appartienne pour ainsi dire, il faut qu'un grand prince lui donne son nom, ou qu'il le reçoive d'un grand peuple qu'une bonne constitution rendroit heureux et puissant.

D'après tout ceci, vous pourrez vous méprendre sur ce que je pense du siècle de Louis XIV et du nôtre. Mais avant de vous dire pourquoi le nom du monarque de la France resta plutôt à ce siècle, que le nom du monarque de l'Angleterre, et de vous proposer, dans une autre Lettre, de croire que plusieurs écrivains, sous Louis XIV, eurent plus de réputation que de mérite, tandis que nous en avons qui éprouvent un sort contraire, je vous dirai que, dans ce temps où la bonne compagnie étoit si bonne, elle avoit pourtant à rougir de faits assez scandaleux pour être devenus romanesques

dans les Ouvrages modernes les plus licencieux. L'immoral Faublas, par exemple, qu'on pense n'avoir existé que dans l'imagination de Louvet, vivoit réellement sous Louis XIV, et s'appeloit l'abbé de Choisi. Etant prêtre, et faisant sa cour à madame de Maintenon pour en obtenir quelque bénéfice, il lui dédia une traduction qu'il fit de l'Imitation de Jésus-Christ, avec cette épigraphe saintement plaisante : *Concupiscit rex decorum tuum*, et qu'on ne peut traduire un peu décemment qu'ainsi : *Tes charmes ont excité la concupiscence du roi.* Quelque temps après ce pieux Ouvrage, il publia les Mémoires de la comtesse des Barres : ces Mémoires étoient les siens. Il étoit cette comtesse des Barres. Après avoir quitté l'habit ecclésiastique, pris une cornette et des jupons de femme, et jeté, comme on dit, le froc aux orties, il vécut plusieurs années dans ce déguisement, sans déguiser assurément les bonnes fortunes et les aventures dont il fut la cause peu innocente, et que le chevalier de Faublas n'a goûtées dans le roman de Louvet que cent ans après monsieur la comtesse des Barres.

Si ce rapprochement donne à Louvet un mérite dont il eût fait pourtant moins de cas

que de celui qu'il lui enlève, il n'en faudra pas moins convenir qu'il est honorable pour les mœurs de notre temps. Mais pourquoi cette aventure, et d'autres de ce genre, n'ont-elles point laissé de taches sur le siècle de Louis XIV, tandis quon ne sauroit en parler sans salir notre temps du scandale qui ne nous appartient pas? C'est ce que j'essaierai de vous expliquer dans une autre Lettre, madame, si vous n'êtes déjà pas trop ennuyée de celle-ci.

LETTRE III et dernière.

Après les changemens dont je vous ai rendu compte, madame, au commencement de la seconde Lettre que j'ai l'honneur de vous adresser, je n'ai qu'un mot à vous dire sur le fragment des Mémoires de madame de Brancas, ma grand'mère. Son mari avoit été menin de monseigneur le duc de Bourgogne, père de Louis XV; M. le duc de Saint-Simon l'avoit été aussi : ils restèrent amis jusqu'à leur mort. J'ai donc passé ma jeunesse à les entendre causer de la vieille cour de Louis XIV et de leur temps. Le duc de Saint-Simon parloit souvent de ses Mémoires, et croyoit qu'on ne pourroit jamais les rendre publics. Long-temps depuis sa mort, M. de Rulhières obtint de M. le duc d'Aiguillon d'examiner ces Mémoires, afin de satisfaire un peu la curiosité du public en en publiant du moins une partie. Je vis alors dans les mains de M. de Rulhières une copie des Mémoires de Saint-Simon, en cinq volumes *in*-4°. et ma-

nuscrits. Il me dit que la maison de la Rochefoucauld en avoit une copie, M. de Voyer d'Argenson une autre; et M. d'Aiguillon la troisième qu'il lui avoit confiée. Il pensa n'en pouvoir publier qu'un très-foible extrait qui parut alors.

Le siècle de Louis XIV n'étant que préparé par Voltaire, lorsque madame de Brancas vivoit, et les Mémoires de Saint-Simon ne devant jamais paroître, j'avois obtenu de la tendresse de ma grand'mère, de me dicter beaucoup de choses ; leur perte est totalement effacée par la publication du Siècle de Louis XIV, et par celle des Mémoires de Saint-Simon. Mais comme elle prenoit un grand intérêt à madame de Châteauroux, et qu'elle avoit été fort engagée dans les événemens qui préparèrent son crédit, sa disgrâce ensuite, et puis sa nouvelle faveur, la partie la plus historique et la mieux faite de ses Mémoires étoit celle où la liaison de Louis XV et de madame de Châteauroux pouvoit être le plus aisément défigurée dans les libelles sur la vie de Louis XV.

Ayant retrouvé, parmi de vieilles paperasses échappées à trois visites domiciliaires, ainsi qu'à d'autres recherches encore plus

dangereuses, de la part de mon cher neveu Bufile Brancas, un brouillon de ce fragment historique, je l'ai remis au net tel que vous allez le lire.

Si madame de Brancas dit, du cardinal de Fleury, autre chose que ce qu'on en voit dans l'Histoire de Louis XV par Voltaire, ce qu'il en a écrit confirme cependant tout ce qu'elle en dit : il le peint comme un homme aimable, pacifique, et que les circonstances avoient tellement porté au souverain pouvoir, qu'au lieu d'en montrer l'orgueil, il pouvoit aisément n'en affecter que la modestie qui lui sied mieux ; mais M. de Voltaire en parle quelquefois aussi comme d'un hypocrite ; madame de Brancas en fait un tartufe. On devoit trouver la différence de ces nuances dans une Histoire générale, et dans des Mémoires particuliers.

Madame de Brancas ayant eu soin de donner une idée exacte des mœurs de la cour, et de l'*esprit* de son temps, afin de se montrer, ainsi que les personnes dont elle me parloit, sous le jour qui doit les éclairer, il me semble inutile, et sur-tout en ce moment, d'entrer dans aucun détail qui lui seroit personnel. D'ailleurs, quoiqu'elle n'ait parlé

d'elle que pour apprendre ce qui se passoit sous ses yeux, ce qu'elle en dit, la manière dont elle dispose la scène sur laquelle elle se montre, et fait monter les personnages dont elle parle, vous donneront le moyen d'en faire un portrait plus fidèle peut-être que celui qu'elle auroit pu faire d'elle-même. Quand vous vous occupez de la mémoire d'une personne que vous n'avez point vue, et que vous regrettez, n'êtes-vous pas bien aise d'en concevoir un portrait idéal, et de ne pas savoir que ses traits et sa physionomie n'étoient pas d'accord avec son caractère? Ne vous êtes-vous jamais dit, en regardant les portraits de Ninon, de madame de la Fayette, de madame de Maintenon : Ces portraits ne sont point ressemblans? N'avez-vous point été fâchée d'apprendre qu'Alexandre avoit le cou tors; César, la tête chauve; M. de Turenne, un air commun; M. de Luxembourg, une bosse au dos, et une vilaine figure?

FRAGMENT DES MÉMOIRES DE M^de LA DUCHESSE DE BRANCAS.

DE MADAME DE CHATEAUROUX.

La taille de madame de Châteauroux étoit haute et majestueuse; les traits de sa physionomie un peu forts et réguliers. Cette régularité pouvoit l'empêcher d'avoir de la physionomie; mais ses grands yeux bleus avoient des regards enchanteurs, et tous les mouvemens de sa personne une grâce infinie. Le charme qu'elle répandoit autour d'elle dépendoit donc beaucoup moins de chacune de ses perfections que de leur ensemble.

L'esprit de madame de Châteauroux étoit tel que l'annonçoit le caractère de la beauté de sa personne; il étoit quelquefois imposant comme elle, tendre comme son cœur, et fier comme son nom. Vous savez qu'étant un des

des plus beaux de la monarchie, il n'étoit pourtant pas au nombre de ceux des ducs et pairs; MM. de Nêle, ainsi que MM. de Beaufremont et d'autres gens de leur espèce, avoient excité, sous la régence, le parlement à faire un Mémoire dont plusieurs ducs et pairs furent très-mécontens.

Madame de Châteauroux, du temps de la Fronde, eût certainement été du parti de mesdames de Longueville et de Chevreuse, non pas qu'elle fût intrigante, mais parce qu'elle étoit dominante. Tout paroissoit donc naturel en elle; aussi ne mettoit-elle pas plus de soins à plaire, que d'art pour charmer. Quand elle ne ravissoit pas tout d'un coup, on ne l'aimoit jamais. Elle cherchoit fort rarement de l'esprit dans sa mémoire, encore moins dans ses tablettes. Ce qu'elle en avoit étoit le sien; et celui qu'elle montroit dépendoit toujours de ses propres sentimens, ou de ceux qu'on lui faisoit partager. Il ne falloit pas l'entretenir de littérature; ce n'étoit pas madame de Sévigné, ni madame de la Fayette; elle avoit encore moins l'esprit de madame de Maintenon. Elle n'auroit pas eu la patience de devenir reine; elle n'eût pas pris tant de peine pour être la femme d'un mo-

narque sans en devenir l'épouse. Mais parloit-on à madame de Châteauroux de choses raisonnables, ou de choses tendres et sensibles, son esprit paroissoit sortir tout-à-coup de son caractère ou de son cœur. Rien en elle n'étoit réfléchi, encore moins médité. Tout sembloit inspiré, et l'étoit en effet soit par une belle nature, soit par l'usage du beau monde.

Madame de Châteauroux avoit quatre sœurs : madame de Mailly, madame de Vintimille, mademoiselle de Montcarmel, devenue votre belle-mère, et madame de Flavacourt. Madame la duchesse de Mazarin avoit élevé madame de Châteauroux, qui ne s'en sépara jamais. Elle avoit été mariée fort jeune au marquis de la Tournelle. Il mourut, dit-on, éperdu d'amour pour sa femme. Les bons et les mauvais plaisans d'alors disoient que c'étoit de l'amour perdu, parce qu'il n'avoit jamais pu être heureux, et que les parens de madame de la Tournelle, ainsi que ceux de son mari, soutenoient le contraire par précaution. Je ne sais rien de tout cela, car je ne fus liée avec madame de la Tournelle et ses parens, que lorsque le roi désira que sa sœur épousât votre père, et fît réellement leur mariage.

Quand la beauté de madame de la Tournelle fit du bruit à la cour, sa sœur, madame de Mailly, y régnoit déjà. Elle aimoit le roi, comme madame de la Vallière avoit aimé Louis XIV. Mais on s'apercevoit bien vîte qu'avec la tendresse et les qualités de madame de la Vallière, le sort de madame de Mailly étoit aussi d'habiter plus long-temps le Val-de-Grâce que Versailles. On voyoit qu'au milieu de la cour, et de la sienne, madame de Mailly avoit l'air d'une pénitente.

Il faut avant de vous parler de madame de Châteauroux, et de ne plus vous parler que d'elle, vous apprendre ce qui prépara la liaison du roi avec madame de Mailly, et par conséquent le premier éclat du roi en ce genre. Il faut vous dire aussi que le maréchal de Villeroy, appelé par Louis XIV son favori, pour le consoler des disgrâces de la guerre, avoit obtenu du feu roi, et à la prière de sa belle-fille, de nommer l'évêque de Fréjus précepteur de Louis XV. Il avoit été aumônier du roi. Les jeunes gens de famille, sans être de la cour, n'avoient guère d'autres moyens de parvenir aux évêchés qu'avoient tout-à-coup des gens en grand crédit, ou ceux qu'un éminent mérite, ou bien une haute ré-

putation y portoient. La chapelle du roi étoit pour les jeunes ecclésiastiques une autre espèce de séminaire qui les préparoit à entrer dans le monde, comme les mousquetaires étoient une seconde éducation pour ceux qui se destinoient au service. Et puisque je vous ai parlé de l'intérêt de la maréchale de Villeroy pour l'abbé de Fleury, il faut, vous dire qu'elles étoient les mœurs de la cour. Je reviendrai ensuite à madame de Châteauroux.

Dans ce temps, une jeune femme de la cour ne manquoit guère de se donner une certaine considération en recevant les assiduités des courtisans distingués par les bontés du roi, et que leur âge rendoit plus capables de soins que d'entreprises. La duchesse de Tallart disoit qu'il en falloit passer par-là; c'étoit établi. Avoit-on environ trente ans, formé par conséquent quelques liaisons plus intimes; enfin, étoit-on parvenue à être quelque chose parce qu'on étoit de tout, c'est-à-dire des soupers, des bals, des spectacles, des voyages, on commençoit à vivre un peu pour soi, et les vieux courtisans vous prioient de traiter avec bonté les jeunes gens qui leur appartenoient. Mais quand on avoit poussé cette vie aussi loin

qu'elle pouvoit aller, et qu'il falloit s'apercevoir qu'allant encore par-tout, on commençoit pourtant à n'être de rien; qu'enfin les cérémonies avec lesquelles vous étiez reçue, les complimens qu'on vous faisoit, les égards dont vous ne pouviez pas vous défendre, vous avertissoient que, pour rester à la cour, il falloit pourtant quitter le monde; et que si vous pouviez remplir votre place à Versailles, y faire votre devoir, y vivre enfin, il ne falloit pas moins renoncer à sa vie; il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que de se faire dévote, en attendant qu'on le devînt peut-être. On cessoit donc alors de parler de Corneille et Racine, et l'on commençoit à parler de Bossuet et de Massillon. On n'alloit presque plus à la comédie, mais on alloit au sermon. On voyoit beaucoup moins les gens qui ne quittoient le théâtre de la cour que pour celui de Molière; mais on étoit remarqué par ceux qui suivoient le roi à la chapelle. N'avoit-on pas son carreau, avoit-on oublié son livre, ou bien en avoit-on pris un pour un autre, vous attiriez l'attention de quelqu'aumônier; enfin, la connoissance n'étoit point faite avec lui, sans l'engager à venir chez vous.

On avoit déjà quitté les mouches, le rouge,

les diamans, renoncé à la parure et pris la coiffe. Pendant tout cela, vous n'aviez pas manqué de prendre pour confesseur celui du roi, ou bien quelque jésuite de ses amis : vous étiez parvenue à l'honneur de recevoir ces pieux personnages. Ces seigneurs de l'église valoient bien les courtisans de Versailles. Si tout cela n'étoit pas un dédommagement, c'étoit du moins une compensation. Le père le Tellier, le père la Chaise étoient de véritables et de redoutables ministres. On leur demandoit ce qu'ils pensoient des mœurs et du mérite de M. l'abbé un tel; et quand ils en avoient parlé avec l'estime qu'ils ne manquoient pas d'accorder à l'objet de la vôtre, on parvenoit à donner à dîner au vieux seigneur jésuite et au jeune prélat. On disoit le *Benedicite*, c'étoit une prière; on faisoit le *signe de la croix*, c'étoit une bénédiction, et par conséquent vous vous trouviez mariée ecclésiasticalement avec votre jeune abbé. Il prenoit un soin public de votre conscience; vous vous intéressiez publiquement à sa fortune : aussi, aviez-vous été au débotté si le roi avoit été à la chasse, ou bien à l'appartement, que sais-je ? au jeu, vous rentriez le soir; votre porte n'étoit ouverte qu'à

votre directeur ; vous étiez en conférence ; il vous lisoit un chapitre d'un bon livre. On se quittoit à onze heures ; vos femmes faisoient la prière avec vous ; vous leur demandiez de l'eau-bénite , et l'on se couchoit du moins dans les bras d'Abraham et de Jacob.

Vous voyez, mon cher enfant, qu'en vieillissant, la retenue des mœurs en devenoit l'hypocrisie : il y avoit sans doute des exceptions, mais elles devoient être bien rares, parce qu'elles n'étoient pas nécessaires, excepté pour la conscience, quand on en avoit une: la vie étoit tellement réglée par les devoirs de la société, tellement assujettie aux convenances, tellement remplie de riens indispensables pourtant, qu'aucune de ses actions n'étoit scandaleuse.

Les prédicateurs ne s'élevoient pas moins contre l'hypocrisie. J'ai beaucoup aimé l'archevêque de Cambrai, et connoissois davantage l'illustre Bossuet. Nous parlions un jour de cela. « N'est-il pas dangereux, lui disois-je, d'épuiser les lieux communs sur l'hypocrisie, au point d'en faire un paradoxe? — Comment ! me dit-il. — Oui, lui dis-je, et que le mérite de n'être plus fausse , vous inspire le

courage d'être scandaleuse. — Parlons d'autre chose, me dit-il sérieusement. Vous aimeriez mieux une autre réponse». Il ne m'en fit pas d'autre. Mais pour arriver à parler de madame de Châteauroux, il faut causer auparavant de sa sœur, madame de Mailly; vous dire ce qui l'avoit attirée à la cour, et vous apprendre ce qu'étoit l'évêque de Fréjus. Il redoutoit l'empire que la reine pouvoit prendre sur Louis XV, et que devoit lui donner celui qu'avoient pris sur elle les gens qui l'avoient fait venir de bien loin sur le trône de France; M. le duc, madame de Prie, M. Duverney, auxquels la reine devoit assurément sa fortune royale. M. de Fleury, encore moins que personne, ne pouvoit douter que madame de Prie n'avoit voulu avoir pour reine que la princesse sur laquelle elle régneroit. Avant d'avoir pensé à la fille de Stanislas, elle avoit été, à Fontevrault, essayer sur la princesse de Vermandois, alors dans le couvent, le pouvoir qu'elle pourroit prendre sur elle, en lui parlant de la marier avec Louis XV. Mais madame de Prie ayant été effrayée de la surprise hautaine et spirituelle qu'une telle proposition, faite par un tel ambassadeur, avoit causée à cette jeune princesse, revint bien

vîte à Paris, décidée à déterminer M. le duc à marier le roi à la fille de Stanislas Lezczinsky.

M. le duc avoit préparé le crédit dont il vouloit jouir à la cour, en épousant mademoiselle de Nantes, fille de Louis XIV et de madame de Montespan. A peine aussi le régent fut-il mort de l'apoplexie qui le frappa le 2 décembre 1722, à Versailles, que M. de la Vrillière avoit déjà porté au roi, et à signer, la patente de premier ministre; et le jeune monarque, doutant encore moins de sa propre incapacité pour les affaires, que du vœu de son conseil, pour les confier à M. le duc, crut assurer sa liberté en se donnant un maître. L'augure n'étoit pas royal, et n'en fut que plus certain.

M. le duc l'ayant emporté au conseil sur la résistance de Fleury au mariage de Louis XV avec la fille de Stanislas, ce mariage fut conclu, et l'on eut bientôt pour reine de France la fille de ce roi, que Charles XII, dans ses folies héroïques, avoit remis sur le trône de Pologne, mais dont le czar l'avoit chassé dans le cours des succès qu'il avoit su attendre.

L'évêque de Fréjus n'ayant pas eu de peine à prévoir l'empire que M. le duc, madame

de Prie, M. Duverney alloient prendre sur la reine, et qu'elle deviendroit son ennemie, prévint le jeune monarque des intrigues qu'on alloit faire contre lui. Il ne manqua pas de lui en parler avec assez de modération pour ouvrir un cœur qu'il avoit accoutumé à la défiance. Enfin le saint homme parvint à remplir son royal élève de reconnoissance, non pas pour ses services, on ne s'avise jamais d'en parler aux rois, mais pour les sacrifices qu'il lui feroit, s'il étoit dans le cas de lui en offrir. Quand le bon homme eut préparé la catastrophe de cette comédie, il ne fut plus question que de la faire représenter par les acteurs qui vouloient en jouer une autre, et de les forcer à jouer celle dont la catastrophe leur seroit fâcheuse. M. le duc et quelques ministres avec lui ayant, sous prétexte d'occasion, accoutumé le roi à leur entendre parler, chez la reine, d'affaires déjà décidées au conseil, et même à y prendre de lui quelque signature, le déterminèrent un jour que le roi destinoit à la chasse, et non point aux affaires, à tenir pourtant un petit conseil chez la reine. M. le duc ne manqua pas d'en avertir M. de Fréjus; mais n'ayant pas manqué non plus à préparer le mal-entendu qui devoit l'em-

pêcher d'assister à ce conseil, s'y étant présenté, l'huissier de la reine lui dit qu'elle étoit enfermée, et ne l'attendoit pas. Le bon homme n'eut garde d'insister, et s'en alla, sans mot dire à personne, dans la maison de campagne qu'il avoit à Issy, et qu'il appeloit sa maison de retraite, et dans laquelle il ne recevoit réellement que des Sulpiciens qui avoient une maison près de la sienne. Le roi ne sut tout cela que par la lettre que M. de Fréjus lui écrivit en arrivant à Issy. Il n'y parloit que de l'événement qui l'avoit décidé à ne plus penser qu'à son salut et à celui de son royal élève. Il s'étoit bien donné de garde d'écrire une lettre dont on eût pu faire usage, dans le cas où le roi la montreroit à M. le duc et à la reine. D'ailleurs le roi étoit déjà prévenu sur les causes de cette retraite ; ainsi, la lui annoncer, c'étoit accuser, sans se compromettre. la reine, M. le duc, madame de Prie, M. Duverney. A la lecture de cette lettre, le roi fondit en larmes. L'expression d'une douleur dont on ne le croyoit pas susceptible, eut à peu près l'effet qu'auroit eu celle de la colère. La reine en trembla ; M. le duc se crut perdu. Il pouvoit s'excuser près

du roi, puisque l'évêque de Fréjus avoit pris son parti de lui-même. Mais le roi, bien prévenu sur les causes qui le lui avoient fait prendre, exigea de M. le duc d'écrire de sa part à l'évêque de revenir incontinent à Versailles et au conseil. Le saint homme, revenu, dès le lendemain matin, à Versailles, n'eut garde de se plaindre, et n'annonça son triomphe qu'en affectant une plus grande modestie. Il se contenta d'abord de s'emparer des affaires sans paroître gouverner. Mais quelque temps ensuite, croyant assurer la tranquillité du jeune monarque par l'exil de M. le duc, il le fit arrêter par le duc de Charost, capitaine des gardes, à l'instant où il partoit pour Rambouillet, où il croyoit aller à la chasse avec le roi; mais où il étoit allé, non pas pour y chasser avec M. le duc, mais pour y attendre la nouvelle de son exil à Chantilly. Madame de Prie fut exilée en Normandie, où elle mourut bientôt et réellement de rage; et Duverney fut mis à la Bastille.

Cette journée rappela aux courtisans celle qu'ils avoient nommée autrefois la *journée des dupes*; et comme celle-ci étoit la parodie de l'autre, elle en porta aussi le nom. Nous en étions déjà aux parodies; et je ne sais

quels spectacles seront ceux de votre temps.

Vous voyez la reine consternée du coup qui avoit frappé son protecteur, son amie, et son conseil. Elle les avoit si peu choisis, qu'on ne sait pas trop jusqu'à quel point elle les regretta, ni jusqu'à quel point elle se crut isolée par leur éloignement. La reine étoit trop accoutumée à des malheurs, pour ne pas soutenir des revers, et son maintien fut si bon, qu'on n'y vit que de la prudence. On la disoit élevée par ses parens dans les principes d'une haute dévotion, et l'on crut dès-lors ce qu'on pensa depuis, qu'elle avoit une parfaite résignation dans la Providence. Le roi qui ne s'attendoit pas à tant de modération de sa part, lui en témoigna son contentement par des attentions et quelques soins. L'évêque de Fréjus commença de craindre de trouver en sa personne une ennemie redoutable. Il devoit donc la perdre dans le cœur du roi, et pourtant l'y ménager; et dès-lors il s'occupa de la première infidélité du roi. Lui et la maréchale de Villeroy la préparèrent. Il faudra bien vous en parler. Mais pour vous faire comprendre tout ce que j'ai à vous dire là-dessus, il faut absolument vous donner quelques idées de Versailles à cette

époque et vous montrer à quelle heure se trouvoit l'aiguille du cadran du château. Et comme les gens qui étoient encore à la cour étoient nés sous celle de Louis XIV, il faut que vous sachiez que ce qu'on nommoit alors des *mœurs* ne ressembloit guère à ce qu'on appeloit en ce temps, et à Paris, les mœurs de la cour. Il n'y a pourtant que quatre lieues de distance entre ces deux villes; on en fait aisément le chemin en deux heures, mais il n'en falloit pas davantage pour avoir fait un grand voyage. Si, dans ce court trajet, et dans un beaucoup plus court, on eût passé les limites de deux états différens, les idées dont la différence paroît toute simple dans des capitales éloignées l'une de l'autre, n'étonneroit qu'en les voyant venir, chacune de leur côté, se confondre pour ainsi dire en arrivant aux limites de ces états. L'effet de leur contraste pourroit se comparer à la surprise involontaire de rencontrer des étrangers dans le costume de leur pays, et tous différens du vôtre. La duchesse d'Aiguillon, qui a l'imagination brillante et vive, prétend qu'avant de se dire : Voilà des voyageurs, elle ne sauroit se défendre de se demander : Par quel hasard ces gens-là et moi nous

trouvons - nous ensemble ? et soutient que cette surprise des yeux cède assez tard à la raison, pour être la véritable cause du charme qu'on trouve aux mascarades. On ne sait plus, dit-elle, le pays dont on est, ni celui où l'on se trouve, et cela fait plaisir. Mais nous avons souvent demandé à nos beaux-esprits de nous faire comprendre comment ou pourquoi les mêmes hommes ont un ton, des manières, des idées différentes à Paris et à Versailles. Cela étoit extrêmement sensible du temps de madame Henriette; cela le devint moins à l'époque de la duchesse de Bourgogne. Pourquoi l'est-elle encore moins à présent? Vous le comprendrez, quand vous saurez ce que nos beaux-esprits répondoient à la question dont nous les tourmentions souvent. Pourquoi deux heures de chemin changent-elles les mêmes hommes allant à Versailles, ou revenant à Paris ? Quelques - uns de ces messieurs disoient qu'on étoit plus près du soleil à Versailles : cette réponse n'éclairoit personne de nous. Les autres, que la masse de la société étant plus petite à Versailles qu'à Paris, leur différence influoit sur les gens qui passoient de l'une dans l'autre : c'étoit l'avis de madame du Châtelet et de Voltaire.

La duchesse d'Aiguillon répondoit à cela que les masses étoient les mêmes, parce que c'étoient les mêmes personnes qui, tour-à-tour, étoient courtisans à Versailles et gens du monde à Paris; elle soutenoit avec M. de Montesquieu que la raison en étoit qu'on intriguoit à Versailles, et qu'on s'amusoit à Paris. On leur objectoit que beaucoup de gens intriguoient encore à Paris, et que beaucoup d'autres s'amusoient à la cour. Enfin, comme le goût de causer sur *un sujet convenu* n'étoit pas totalement passé, parce que notre société tenoit encore un peu à celle de l'hôtel de Rambouillet, et de l'hôtel de la Rochefoucauld, formées par les parens qui nous avoient élevés, nous parlions un soir, avec grand intérêt, de cette question, lorsqu'on nous annonça le vieux marquis de Flamarens. C'étoit un de ces ennuyeux auxquels on ne faisoit point fermer sa porte, parce qu'on n'y pense jamais, et qui, ne quittant point la cour, ennuyoient fort rarement à Paris. Le voilà tombé au milieu de nous. Qu'y fera-t-il? qu'y ferons-nous de lui? je tâchois de contenir tout le monde, lorsque madame d'Aiguillon, charmée de mon embarras, crut y mettre le comble, ou me forcer moi-même à ne plus garder de mesures,

en

en nous disant : M. de Flamarens en sait peut-être plus que nous, et va trouver ce que nous cherchons depuis long-temps. Enfin, malgré les signes que je peux lui faire, elle propose assez nettement la question à M. de Flamarens, pour qu'il prît la parole sans faire trop de complimens, et nous dise : Dans ma grande jeunesse, le ton, les manières de la cour et de Paris, se ressembloient encore moins qu'à présent; mais aussi n'étoient-ils pas habités par les mêmes gens. Ce mot commence à nous frapper, et de moqueuses que nous étions, nous voilà sérieuses. D'abord, continua-til, les ministres ne quittoient jamais le roi sans un congé. Les grands officiers de la couronne ne s'absentoient pas non plus sans permission. Les personnes en charge, celles en place restoient toujours à la cour, y vivoient continuellement. Versailles étoit leur pays; ils étoient véritablement étrangers à Paris. A cela madame d'Aiguillon ne tient pas, et se met à nous crier : Il a raison, il a raison. Sans doute, reprit-il, j'ai raison; et pourquoi pas? Les chefs de famille vivoient sous les yeux du roi. Du temps de *Madame*, il n'y avoit de grandeur, de politesse, d'esprit, de plaisirs

qu'à la cour. Il a raison, s'écrie alors tout le monde; et le bon homme, pas trop content du genre de son succès, nous laisse pourtant dans la confusion de le lui voir.

Vous comprendrez à présent que ce qu'on appeloit à Paris les mœurs de la cour, n'étoit pas celles qu'on y avoit du temps de la maréchale de Villeroy, femme du gouverneur de Louis XV.

Ce que je vous ai dit des mœurs de ce temps, vous fera comprendre qu'assez prononcées pour être distinguées de celles de Paris, le caractère de celles de la cour avoit un grand rapport avec l'esprit de la cour, et qu'ainsi le ton de ces mœurs étoit donné par le maître de cette cour.

Nous touchions, dans ma jeunesse, au moment où Louis XIV pouvoit ne régner jamais. Qu'est-ce qui l'a rendu si vîte le plus puissant, le plus absolu de nos monarques ? C'est autre chose; je ne veux parler que de ce qui étoit à la mort du feu roi. Vous comprendrez aisément que les courtisans admis par Louis XIV dans son intérieur, y prenoient un air de confidence qui leur donnoit celui de l'empire sur le reste de la société, et qu'ils y portoient par-tout une espèce

d'autorité. Le maréchal de Villeroy avoit ce ton, sa femme encore plus ; et comme son beau-père avoit eu la confiance du feu roi, et son mari sa faveur, la maréchale, devenue dévote, sembloit avoir les secrets de l'église comme ceux du conseil, et ne pas plus douter de son salut que de son crédit. Nous parlions un jour de cela avec le cardinal de Polignac, et convînmes que la maréchale paroissoit aussi sûre d'avoir son tabouret dans le ciel que chez le roi.

L'abbé de Fleury qui avoit mérité ses bontés, et qu'elle avoit fait évêque, étoit devenu le plus infame jésuite. Aussi, après avoir gâté les germes des bonnes qualités de Louis XV, avoir rompu les ressorts de son esprit, l'avoir rempli de préjugés, et son cœur de défiances, ne manqua-t-il pas de vouloir le retenir en ayant l'air de l'abandonner à madame de Mailly. Vous en jugerez bientôt par la conversation que le cardinal et moi eûmes ensemble, dès qu'il craignit le goût du roi pour madame de la Tournelle ; et vous verrez que si ce détestable prêtre nous avoit préparé beaucoup de malheurs, un homme d'une réputation bien différente en a garanti le roi, et la France par conséquent.

Je ne sais si je vous ai dit que l'évêque de Fréjus étoit cardinal. Vous comprenez qu'il le devint quand il voulut l'être. Vous devinez qu'il en refusa la patente, et se contenta de l'ordre du roi pour faire travailler les ministres chez lui. L'état alloit tout seul ; il avoit encore tout naturellement la prépondérance sur l'Europe ; on n'en murmuroit pas moins à Paris, mais on en rioit davantage. Enfin, le commerce n'étoit pas sans vigueur, les arts sans goût, la France sans pouvoir, et la cour sans éclat.

Le roi vit un jour madame de la Tournelle à Petit-Bourg, chez le duc d'Antin. Mon dieu, s'écria-t-il, qu'elle est belle ! Cela étoit si vrai, que cela ne parut qu'une vérité, et non point annoncer aucun sentiment de la part du roi. Il étoit jeune, beau comme le jour; mais on croyoit que le cardinal étoit encore son précepteur, et l'on n'osoit pas trop se mêler des leçons qu'il en recevoit. D'ailleurs, madame de Mailly, ni enviée, ni considérée, étoit respectée. Ce choix sembloit la meilleure preuve des vertus politiques et chrétiennes du cardinal ; aussi ne chercha-t-on point à trouver le roi épris de madame de la Tournelle. Le roi n'avoit pas plus d'envie de deviner son penchant ;

il auroit mieux aimé le vaincre. Il craignoit que le cardinal lui remît les affaires, et madame de Mailly son cœur. Il ne pouvoit gouverner ni l'un ni l'autre; il ne demandoit donc pas mieux que de les leur laisser. Mais enfin le roi revit encore madame de la Tournelle chez le duc d'Antin, ami de madame la duchesse de Mazarin, qui ne se séparoit pas de madame de la Tournelle. Ce qui ne faisoit encore aucun bruit, inquiétoit déjà le cardinal. Il me savoit extrêmement liée avec le maréchal de Richelieu. Mon mari l'étoit avec lui, parce qu'il étoit oncle de mademoiselle de Guise, femme du duc de Richelieu; et lui et moi étions amis, parce qu'il étoit brillant à la cour, spirituel dans le monde, et fort sûr en amitié. Comme tout cela le rendoit une espèce de favori du roi, qu'enfin il étoit homme à entreprises et à succès, je m'étois déjà aperçue que le cardinal en étoit tourmenté. Il ne me voyoit pas sans m'en parler; enfin, il me pressoit tant de le voir souvent, me recevoit si bien, que je m'attendois à quelque fausseté de sa part.

Lorsqu'un jour je lui rendis visite : Je suis bien aise d'avoir l'honneur de vous voir, me dit-il; passons dans mon cabinet, nous

serons mieux assis, et aurons le temps de causer. Nous voilà assis, et n'en fûmes guère plus à notre aise. Il me parla de M. de Richelieu, cela ne disoit pas grand'chose; ensuite de l'abbé de Vauréal, pas grand'chose encore; parce que j'avois soin de couper les queues que pouvoient avoir ces deux sujets de conversation : il en vint enfin à Petit-Bourg et à madame de la Tournelle. A peine a-t-il prononcé son nom, que, pour me forcer à ne pas me méprendre sur l'objet dont il vouloit m'occuper, il se met à soupirer. Mais le mot prononcé ne m'ayant point fait interpréter ses soupirs, il fut obligé de parler, et de me dire : Eh bien ! on veut donc perdre le roi ? quand sera-t-il perdu ? Je pensai lui répondre : Quand vous voudrez, monseigneur; n'avez-vous pas tout crédit ? Mais ce crédit me retint; et après lui avoir répondu sans doute d'une manière évasive, me prenant alors les mains, et soupirant de plus belle : « Il n'est pas question de tout cela, madame la duchesse; le roi est peut-être amoureux de madame de la Tournelle; et ce qui est encore plus sûr, c'est qu'on l'en rendra amoureux s'il ne l'est pas déjà. Et comment, lui dis-je, votre éminence me croit-elle instruite de ce qui est,

et même de ce qui doit être ? Ah ! me dit-il, point d'artifice. Je vous parle dans l'affliction de mon cœur, parlez-moi dans la sincérité du vôtre. Le duc de Richelieu ne pense point à donner madame de la Tournelle au roi sans vous l'avoir confié. Je vous jure, repris-je, que je n'en sais pas un mot. Comment ! me dit-il, pas un mot ? Pas un, continuai-je. Vrai, vrai, me dit le cardinal ? Si vrai, dis-je, que je ne crois pas que M. de Richelieu ait parlé de tout cela au roi. Réellement, me dit le cardinal ? Si réellement, repris-je, que je crois qu'il seroit fâché que le roi se détachât de madame de Mailly. Seroit-il possible ! me dit le cardinal ; cela me donneroit bien bonne opinion de votre ami. Vous la lui devez tellement, lui dis-je, que, si vous voulez, je m'engage à l'instant de ne pas même le prévenir de vos inquiétudes, tant je pense qu'il n'a pas besoin de précautions pour se garantir de leur effet.

Prenant alors un air moins affligé, et même celui de résignation : Je craignois bien plus le duc de Richelieu qu'un autre : cela ne me rassure pas tout-à-fait sur le roi ; mais j'accepte votre promesse ; ne parlez de rien de tout ceci au duc de Richelieu ; ne le tentons

pas de me punir de mes soupçons, et pour m'en punir, de les changer en réalités. Qu'il ne sache rien de ce que nous disons ; cela me donnera le temps de prendre des mesures. Ah ! si vous saviez combien il étoit nécessaire que madame de Mailly eût le cœur du roi, combien il seroit funeste de le lui enlever, combien il faut le lui conserver, combien la maréchale de Villeroy eut raison, tout coupable que cela soit aux yeux de Dieu, de préparer cet engagement, de le former !... Je tiens sans doute un étrange langage pour un prêtre. Mais la cour de Louis XIV, celle de Louis XV ressemblent trop peu à celle de saint Louis.... Le roi commençoit à craindre la reine ; elle avoit été livrée aux intrigues de M. le duc, et de madame de Prie. Le roi pouvoit se perdre par un mauvais choix ; il n'y en avoit qu'un bon qui pût le sauver.... Si vous saviez combien j'ai gémi aux pieds de cette croix ; combien, la pressant sur mon cœur, je l'ai arrosée de mes larmes ; combien j'ai maudit mon pouvoir, sans puissance sur le cœur du roi ! Le roi a du moins les vertus de madame de Mailly ; laissons-les lui : je n'ai plus qu'un moment à vivre. Mais voir le roi, que Louis XIV m'a confié, trahir ses

dernières espérances ! je ne le verrois point sans punir les corrupteurs de sa jeunesse. Je l'avois heureusement assuré d'avance que le duc de Richelieu ne pensoit pas à la corrompre, et je quittai le cardinal, satisfait, je pense, de ma conversation, et moi surpris de la sienne, quoique je susse qu'il étoit homme aussi à faire son Télémaque. C'étoit Tartufe, non pas dans la maison d'Orgon, et dans la cuisine de madame Pernelle, mais Tartufe cardinal et premier ministre. Vous comprenez le genre d'inquiétude que madame de la Tournelle donnoit au cardinal. Il gouvernoit madame de Mailly sans qu'elle entendît jamais parler de lui. Je vous ai déjà dit qu'elle ne vouloit d'empire que sur le cœur du roi ; et celui-là, le cardinal ne le lui disputoit pas. Mais il sentoit que les charmes de madame de la Tournelle feroient éprouver au roi des sentimens qu'il ne connoissoit pas, qu'ils troubleroient le cœur que madame de Mailly avoit à peine touché, et que la beauté de madame de la Tournelle, qui n'avoit point de rivale, ne voudroit bientôt plus connoître aucun genre de rivalité. Ainsi donc, pendant que le roi donnoit quelques alarmes involontaires à madame de Mailly, le cardi-

nal s'occupoit fortement d'assurer sa tranquillité.

Madame de Mailly ne voyoit presque personne à Versailles, et n'alloit à Paris que pour y voir ses sœurs. Madame de la Tournelle ne venoit point à Versailles ; ainsi madame de Mailly croyoit que le roi, n'ayant point d'occasion de voir sa sœur, ne s'en occuperoit pas, et qu'il n'avoit parlé d'elle qu'en parlant de Petit-Bourg.

Je pense que le cardinal ne délibéra pas long-temps sur le parti à prendre pour éloigner le roi de madame de la Tournelle. Il n'en avoit qu'un seul à prendre : mais employer son pouvoir à cet usage sans en compromettre la sainte autorité, c'étoit plus difficile; et ce que je vais vous dire, je l'ai appris depuis par la duchesse d'Aiguillon, mon intime amie, à laquelle M. de Maurepas l'avoit confié. Et vous saurez pourquoi, quand je vous parlerai de lui. Le cardinal l'avoit choisi pour faire peur au roi de madame de Mazarin et de madame de la Tournelle. Ce choix de M. de Maurepas pour jouer ce rôle, étoit peut-être le meilleur possible. Le ministère n'avoit jamais été rempli que par la famille Colbert, Louvois et Pontchar-

train : ces grands ministres formoient leurs enfans au ministère. M. de Maurepas étoit de la tribu ministérielle, et devint ministre avant d'être majeur, mais sous les yeux de MM. de Pontchartrain ses parens. Il étoit jeune, aimable, fin, spirituel, très-gai. Le cardinal pouvoit enfin le croire plus sûr qu'un autre, car, quoique marié, il n'eut jamais de femme. Etant dans le secret du cardinal, il lui fut bien facile, tout en riant, d'alarmer le roi sur l'ambition de madame de Mazarin, et de s'approcher assez d'elle, pour se ménager en cas d'événemens, et se trouver en mesure de les prévoir. Il avoit donc l'air de rendre de petits services aux deux sœurs, et il put contribuer à empêcher plus que jamais madame de Mazarin de paroître à la cour. Le mari de madame de la Tournelle étant mort, M. le prince de Soubise voulut l'épouser; mais madame de la Tournelle, ayant voulu persuader à tout le monde qu'elle ne pensoit pas plus au roi que lui à elle, permettoit qu'on la crût occupée de M. le duc d'Aiguillon; et le destinant peut-être dès-lors à être sacrifié au roi, elle refusa la main du prince de Soubise, afin de se conserver son inaltérable amitié.

Les assiduités de M. de Maurepas auprès de madame de la Tournelle, ayant fait croire dans le monde que M. de Maurepas en étoit épris, il convint de cette passion pour mieux cacher son véritable secret. Il fit donc l'amoureux, et devint insupportable à madame de la Tournelle qui aimoit les périls, et à laquelle M. d'Aiguillon n'avoit pas manqué de dire que la passion de M. de Maurepas n'étoit point dangereuse. Madame de la Tournelle humilia si fort M. de Maurepas, qu'il la tourmenta dès-lors de l'amour du roi pour madame de Mailly, et s'aperçut trop tard qu'il avoit rallumé dans le cœur de madame de la Tournelle, un feu qu'il auroit voulu éteindre.

Madame de Mazarin mourut alors. Madame de la Tournelle, trop peu riche pour vivre convenablement à Paris sans quelques bienfaits de la cour, s'adresse à M. de Maurepas pour les lui obtenir ; il ne manque pas de lui dire qu'il n'en sauroit parler au roi sans en prévenir M. le cardinal, et qu'elle devroit commencer par se mettre dans un couvent avant de solliciter son éminence. Outrée de dépit, madame de la Tournelle part pour Versailles, va chez le cardinal et s'y fait an-

noncer. Qu'on la prie, dit-il, d'entrer dans mon cabinet. Il l'y trouve ; et plus frappé de sa figure, qu'étonné de sa présence : Eh ! mon dieu ! lui dit il, que voulez-vous ; que voulez-vous de moi, madame ? Une place de dame du palais de la reine, lui répondit-elle. Hé bien, madame, lui dit-il en la reconduisant, je vous promets d'en parler au roi. Il prévoyoit que le voyage de madame de la Tournelle à Versailles, et que la visite qu'il en avoit reçue, feroient trop de bruit pour la cacher. Dès le soir, on en causoit par-tout. Madame de Mailly ne savoit qu'en penser ; le roi ne savoit qu'en dire : le lendemain on parloit encore plus de ce voyage. Comment ! disoit-on à madame de Mailly, votre sœur est venue chez le cardinal, et point chez vous ? Elle étoit interdite, et le roi embarrassé. Enfin, le roi, ayant attendu huit jours que le cardinal lui parlât de la visite de madame de la Tournelle, lui demanda quel avoit été l'objet de la visite qu'il en avoit reçue ? Elle désire, dit-il, une place de dame du palais de la reine, et j'allois demander à votre majesté si elle veut que je mette son nom sur la liste des dames qui sollicitent le même honneur ? Oui, lui dit le roi, j'en ai parlé à la

reine. Et l'après-dînée il dit chez madame de Mailly ce qui s'étoit passé le matin entre lui et le cardinal. Madame de Mailly, ne pouvant plus se dissimuler l'embarras et les froideurs du roi, en conçut de mortelles alarmes : elle part pour Paris pendant que le roi étoit à la chasse, et prie madame de la Tournelle de venir la trouver. A peine y entre-t-elle, que madame de Mailly fond en larmes, et l'embrasse en criant : *Ma sœur, seroit-il possible ?* J'ai su depuis, ces détails par madame de Châteauroux, qui me disoit que, voyant à sa sœur une douleur aussi profonde, elle lui avoit répondu : *Impossible, ma sœur !* et croyoit réellement céder à tant d'amour et à tant de vertu.

Madame de Mailly, rassurée par sa sœur, et retournée à Versailles, dissimula si peu la joie de son cœur, que les gens qui étoient chez elle crurent lui plaire en lui donnant l'occasion d'en parler, et lui en demandèrent la cause. Elle dit qu'ayant été un moment à Paris, elle y avoit vu sa sœur, et comptoit presser le roi de lui donner la place vacante chez la reine. On fut un peu étonné d'un intérêt si tranquille, et le duc de Duras et le duc de Richelieu, qui descendirent au

débotté, en parlèrent au roi, et remarquèrent que cette tranquillité de madame de Mailly avoit rendu le roi un peu sombre. M. de Richelieu me raconta tout cela, en me disant que le cardinal avoit enfin porté au roi la liste des dames qui demandoient la place à nommer dans le palais de la reine, et que le roi, ayant observé que le cardinal avoit mis le nom de madame de la Tournelle le dernier de tous, prit son crayon, effaça son nom, et le mit le premier sur la liste, en disant au cardinal : La reine est prévenue, et veut lui donner cette place. On a prétendu que, dès cet instant, le cardinal sentit qu'il avoit perdu la sienne, et ne pensa plus qu'à se retirer. La reine ayant accepté madame de la Tournelle, il fut question de lui donner un appartement ; et le duc de Richelieu, qui ne doute de rien, m'avoua, lorsqu'on en parloit chez le roi, avoir dit : Il y en a un qui n'est pas vacant, mais point occupé, celui de l'évêque de Rennes : je dirai à madame la duchesse de Brancas de lui écrire que le roi, espérant qu'il ne le lui refusera pas, l'a donné à madame de la Tournelle, en attendant qu'elle en ait un à elle. Je fus donc obligé de mander tout cela à l'évêque de Rennes, et

quelques jours après, madame de la Tournelle occupa cet appartement; il étoit dans la cour des ministres, près de la cour des princes : il faudra bientôt le savoir.

Dès que madame de la Tournelle fut à la cour, tout le monde eut les yeux sur elle, et le roi n'en avoit que pour elle. Madame de Mailly vouloit de bonne foi attirer sa sœur chez elle; mais elle ne voulut jamais y rencontrer le roi, et n'y venoit que lorsqu'il étoit à la chasse.

On n'étoit guère moins surpris de voir madame de la Tournelle fort bien traitée par la reine, et tendrement aimée de sa sœur : mais on prétendoit, et non pas sans vraisemblance, que la reine, au lieu de ne marquer que de l'obéissance lorsque le roi la fit prévenir sur la nomination de madame de la Tournelle, en parut contente, et le fit assurer qu'il lui seroit agréable. Pour s'expliquer cela, on disoit que la reine, ne pouvant plus compter sur le cœur du roi, n'étoit pas fâchée de préparer une rivale à madame de Mailly, qui le lui avoit enlevé lorsqu'elle pouvoit se flatter de le conserver plus long-temps, et qu'elle espéroit forcer ainsi le cardinal à quitter la cour de dépit, et le voir mourir encore

plutôt

plutôt de chagrin que de vieillesse. A l'égard de madame de Mailly, on expliquoit sa conduite avec sa sœur par l'aveuglement de l'amour le plus sincère. D'ailleurs, elle croyoit sa sœur attachée à M. le duc d'Aiguillon, et comptoit sur son caractère altier, et les procédés généreux qu'il inspire.

Sa tranquillité fut bientôt troublée, non point par sa sœur, mais par la gêne que le roi ne pouvoit plus s'empêcher d'avoir avec elle, et la contrainte qu'il fut moins le maître de dissimuler, à mesure que l'extrême réserve de madame de la Tournelle ne lui donnoit aucun succès à cacher. Enfin, le froid s'établit si bien dans l'intérieur de la société du roi et de madame de Mailly, qu'on prévoyoit leur infaillible rupture. Elle s'approchoit à mesure que madame de Mailly devint moins la maîtresse de ses chagrins, et même de son humeur. On s'occupoit de tout cela, lorsque M. de Richelieu m'en parlant un jour fort sérieusement, me dit : Ni l'un ni l'autre n'y tiendront pas long-temps ; ils vont se brouiller. Qui est-ce qui s'emparera de l'esprit du roi ? dans quels bras tombera-t-il ? car il faut qu'il tombe quelque part ; je n'en sais rien, et cela m'inquiète. Je lui parlai alors de madame de

la Tournelle; le roi avoit été frappé de sa beauté; personne ne pouvoit la lui disputer. J'étois surprise qu'on balançât sur ce choix. Vous avez raison, me dit M. de Richelieu, mais vous ne connoissez pas les personnages comme moi. Madame de la Tournelle partage dans l'esprit du roi les préventions qu'on lui a données contre madame de Mazarin; il la croit altière, intrigante comme sa tante, et m'en a parlé sur ce ton, en me racontant ce que M. de Maurepas lui en disoit. N'ayant connu madame de la Tournelle que depuis son intimité avec le duc d'Aiguillon, je ne me suis pas trop mêlé de leurs affaires. Je voudrois seulement que le choix du roi fût bon, tout autre seroit très-fâcheux; nous ne sommes pas déja trop bien, il faut éviter d'être plus mal. Le cardinal n'étoit qu'un Tartufe, et ne valoit pas celui de Molière. On l'a cru un grand politique, pour s'être avisé un jour d'appeler les fermiers-généraux les *colonnes de l'État*. Il a construit un bel édifice avec ses colonnes ! Il a fait de la cour une espèce de halle, où ses fermiers-généraux vendent la France. Le cardinal ne vouloit que des prêtres et des financiers : il faut s'en débarrasser. Je vais m'en occuper ; j'irai

plus souvent à Versailles, j'y resterai davantage, et vous instruirai de tout.

Je fus donc six ou sept jours sans le voir, et à n'entendre sur tout cela que des bavardages. A son retour de Versailles, M. de Richelieu, me dit : Les choses sont plus avancées ; mais je ne sais trop ce qu'elles deviendront. J'ai trouvé madame de Mailly consternée, et le roi de si mauvaise humeur[1], que, voyant bien qu'il vouloit que je m'en aperçusse, je lui parlai de tout cela ; il s'est ouvert à moi assez franchement ; mais voulant le décider : Écrivez, lui ai-je dit, à madame de la Tournelle ; toute autre démarche auroit des inconvéniens. Votre secret sera le sien, et sa conduite décidera la vôtre. Il lui a donc écrit, et deux fois, mais sans obtenir réponse. Il en étoit si piqué, que je lui promis d'aller chez madame de la Tournelle, voir ce qu'elle me diroit. Je fus donc chez elle hier au soir; mais ce matin j'ai dû apprendre au roi que je n'avois pu m'apercevoir de rien, et encore moins entendre quelque chose. Je l'ai laissé si mécontent, que madame de Mailly répandra sûrement beaucoup de larmes aujourd'hui. Cela ne peut plus durer. Je retourne à Versailles

après souper, et j'y resterai tant qu'il faudra.

Etant revenu quelques jours ensuite chez moi : Eh bien ! lui dis-je, où en est-on ? Ma foi, me répondit-il, on en dira ce qu'on voudra, et le duc d'Aiguillon lui-même ; mais, en conscience, j'ai été obligé de tout arranger. Comment, dis-je, arrangé ? Oui, dit-il, arrangé, pour que cela finisse bien pour tout le monde, convenablement au moins pour chacun ; et, en vérité, ce n'est pas sans peine. Vous savez que le roi n'aime pas les entreprises. Le cardinal l'a perdu en l'accoutumant aux choses faciles. Il lui donnera son royaume, comme il lui a donné madame de Mailly. Tel ministre fera ceci, tel autre cela, et le contrôleur-général donnera de l'argent à tous. Je vous jure que le roi est en amour comme en affaires, et en affaires comme en amour. Aussi ne s'est-on point aperçu de l'inévitable rupture avec madame de Mailly, sans que chacun ait pensé à lui éviter la peine d'un choix. Le roi m'a dit presqu'en colère : Vous avez voulu que j'écrivisse, j'ai écrit, j'ai écrit deux fois ; vous ne me conseillerez pas apparemment d'écrire une troisième ; j'ai pris mon parti, et pense à quelqu'un. A merveille, lui ai-je répondu ; c'est la seule chose à faire ; et comme

madame de la Tournelle que vous ne connoissez pas, ne peut être pour vous qu'une tentation, et non pas une passion, on peut s'en guérir bien vîte. Aussi ferai-je, répondit le roi. Il n'y a que madame de Mailly qui m'embarrasse : Et voilà, dis-je au roi, ce qui doit beaucoup moins embarrasser votre majesté que toute autre chose. Je me charge, moi, de ce qui est convenable entr'elle et votre majesté. Je ne lui apprendrai pas qu'elle n'en est plus aimée ; elle en meurt de chagrin ; mais je l'occuperai du seul moyen de sauver sa gloire. Vous n'entendrez sûrement plus parler d'elle. — Le roi le désiroit si fort, qu'il me dit en me serrant la main : En êtes-vous bien sûr ? m'en répondez-vous ? Je la connois trop bien, dis-je, pour en douter. Elle sera si profondément désolée, qu'elle se jettera vraisemblablement tout de suite dans un couvent. Le roi respirant alors, je saisis l'instant de sa nouvelle liberté pour lui parler du choix qui devoit bientôt la lui faire perdre. Et alors il me demanda si je connoissois madame une telle, et puis telle autre, et puis celle-ci, et puis celle-là, et vous comprenez ce que je ne manquai pas d'en dire. — Le roi, me regardant alors tout étonné, me disoit :

Qu'est-ce donc que ces femmes-là ? Des femmes galantes, assez jolies, répondis-je, et pas mal ennuyeuses au bout de vingt-quatre heures. Il faut donc, me dit le roi, penser à une femme qui me tente quoiqu'elle m'inquiète. Avez-vous eu aussi madame de *** ? Ah ! pour ça oui, lui dis-je ; elle m'a fait trop de noirceurs pour jamais l'oublier : c'est madame de Prie, absolument elle. Je n'eus pas prononcé ce nom, que le roi changea de visage, et me dit : N'en parlons plus. Mais que faire ? Pas même de réponse de madame de la Tournelle ! C'est que, madame de la Tournelle, repris-je, ne ressemble point à madame de *** ; c'est que, belle comme les Amours, elle doit être une conquête ; c'est que vos généraux ne feront point cette conquête pour vous ; c'est qu'elle ne sera point conquise, si vous ne la conquérez pas. Assurément vos pareils ont des avantages ; mais le plus grand en amour est d'être jeune, beau comme votre majesté, et sur-tout d'être aimable. François Ier, Henri IV, Louis XIV se donnèrent la peine de plaire : celle-là devroit coûter moins à votre majesté, qu'à personne. Mais une maîtresse n'est point un porte-feuille ; et si vos ministres vous ap-

portent le leur à votre conseil, je doute fort qu'ils puissent mettre madame de la Tournelle dans vos bras. Il faut lui plaire, et commencer par lui dire que vous en êtes épris.

Vous voyez, ma tante, me dit le duc de Richelieu, que je donne aussi des leçons au roi; et les miennes valent mieux que celles du cardinal, n'est-ce pas?

Il me conta ensuite que, s'étant engagé à tirer le roi d'embarras avec madame de Mailly, et à rompre la glace avec madame de la Tournelle, il avoit commencé par lui apprendre qu'il venoit la trouver de la part du roi; et que, dans son premier mouvement elle avoit dit: *Et ma sœur?* et qu'il lui avoit répondu: Le roi est indigne de tant de vertus, et l'est bien moins de vos charmes. Depuis un mois, les plus malheureuses créatures de la France sont le roi et sa maîtresse, tout est fini entr'eux; mais il faut que tout s'achève convenablement, cela dépend de vous; et par égard pour votre sœur, vous devez recevoir le roi dès ce soir. Ce que j'ai l'air de vous demander pour lui et de sa part, il n'en sait rien, parce que je le demande pour votre sœur et pour vous, comme le seul moyen d'éviter les hasards d'une rupture inévitable et très-prochaine. C'est bien assez

d'être malheureux ; il ne faut pas devenir la fable de la cour. Je suivrai le roi chez vous. Rien ne l'empêchera d'y venir, dès que je lui aurai dit que vous me permettez de l'y accompagner. Enfin, madame de la Tournelle, ne sachant rien de ce qui arrivoit à sa sœur, et ne sachant guère mieux ce qui lui arrivoit à elle-même, consentit à recevoir le roi et le duc de Richelieu à une heure après minuit.

Etant sûr de ce rendez-vous, le duc de Richelieu alla trouver madame de Mailly. Vous me voyez désolé, lui dit-il ; vous ne devez plus penser qu'à votre gloire. Je ne me suis occupé que d'elle depuis que vous ne pouvez plus aimer le roi. Il méritoit trop peu votre cœur ; il faut renoncer au roi qui vous délaisse. Je vous menerai, dès que vous voudrez, à Paris. Mes sacrifices sont consommés, lui dit-elle, j'en mourrai ; mais je serai ce soir à Paris.

Le duc de Richelieu avoit bien des choses à raconter au roi ; mais tout content qu'il fût de les apprendre, la rapidité des événemens qui changeoient sa situation, et forçoient l'indécision de son caractère, paroissant l'étonner, le duc de Richelieu me dit que, pour empêcher le roi de se refroidir, et le décider tout-

à-fait, il lui avoit dit : Ce n'est pas tout; nous savons nos rôles à présent, mais il faut les jouer. Tout seroit perdu si l'on nous voyoit aller la nuit chez madame de la Tournelle; et nous avons de grandes cours à passer. Il faut qu'après son coucher, votre majesté monte chez moi; elle y trouvera ce qu'il faut, et nous irons ensemble chez madame de la Tournelle, que j'ai prévenue de notre déguisement.

Vous savez qu'un masque donne souvent à l'Opéra l'assurance qui manque dans le monde. Le déguisement dont parloit M. de Richelieu au roi, le rassura; enfin, tout fut convenu.

Un peu après minuit, le roi trouva chez M. de Richelieu de grandes perruques que les médecins portoient encore, des habits noirs, des manteaux. Les voilà déguisés, et vont ainsi chez madame de la Tournelle. Leur première surprise empêcha leur premier embarras, c'étoit beaucoup; et sans leur donner le temps d'en revenir, M. de Richelieu leur en causa une autre, en leur apprenant que madame de Mailly étoit partie pour Paris; et l'on se quitta chacun fort aise de n'avoir point été obligé de parler pour s'instruire. Ces visites nocturnes durèrent un mois; et peu à

peu devinrent moins silencieuses que la première. Pendant le temps de cette mascarade, il y eut sans doute des gens qui reconnurent les masques ; et je pense que le duc de Richelieu eut le sien plus souvent à la main que sur sa figure. Tout cela étoit son ouvrage ; aussi avoit-il mis d'abord dans cette aventure son caractère, et ensuite, son esprit.

En voyant le roi dans les bras de madame de Mailly : *Il est toujours*, disoit-il, *aux pieds du cardinal ; nous aurons bien de la peine à le relever*. Ce mot, il ne me le répétoit pas sans que je lui disse : *Mon neveu, il y a plus de sens dans cette parole que dans le testament de votre grand-oncle*[1] ; et il en convenoit.

Le duc de Richelieu, et nous tous, sentions que, pour devenir *maître*, le roi avoit un indispensable besoin d'une maîtresse. Le cardinal a sans doute bien fait, disoit M. de Richelieu, de mettre sainte Mailly dans le lit du roi, c'étoit édifiant ; mais puisque la voilà dans le ciel, je ne souffrirai pas que le roi fasse un mauvais choix. Qu'on prenne des femmes, comme moi, quand on sait les quitter, comme moi, fort bien ; mais le roi n'en

[1] Le cardinal de Richelieu.

est pas là ; il faut qu'il soit pris lui-même. J'ai tremblé, quand il m'a parlé de madame de *** ; mais comme il me sait homme à bonnes fortunes, j'ai si bien arrangé les femmes dont il me parloit, qu'il n'y avoit plus qu'un seul obstacle contre madame de la Tournelle : c'étoit le plus fort : la peur que sa foiblesse lui inspiroit du caractère de l'autre. Je l'aurois vainement combattue, en lui disant que le cardinal lui avoit fait faire des contes sur elle par Maurepas. Si je lui eusse donné le temps de se reconnoître, de respirer, entre le départ de madame de Mailly et le rendez-vous de madame de la Tournelle, tout étoit perdu : il ne falloit plus que mettre un peu tout le monde à l'aise. J'imaginai bien vîte la mascarade : le roi reprit son état naturel sous le masque. J'en avois dit un mot à madame de la Tournelle, afin qu'elle prévînt ses femmes de laisser entrer les médecins qui la viendroient voir ; mais elle fut si étonnée de notre accoutrement, que la surprise qu'on se causoit réciproquement, tint lieu d'entretien. Ce dont je rirai long-temps, c'est que la première déclaration d'amour du roi à madame de la Tournelle, le roi la lui a faite en grande perruque carrée. Il ne pensa pas

à la quitter ; et madame de la Tournelle sembloit y chercher son beau visage, sans oser encore l'y découvrir ; enfin, la visite fut courte, tout étoit dit en se voyant.

Voilà ce que nous raconta M. de Richelieu, à moi et à madame la duchesse d'Aiguillon, ce qu'il nous a redit souvent depuis, et ce que mon amie et moi avons eu occasion de nous rappeler quelquefois.

Le roi, sachant que de tout temps j'étois l'intime amie du duc de Richelieu, et que, malgré cela. le cardinal de Fleury me traitoit avec beaucoup d'égards, avoit donc en moi une confiance particulière. Enfin, et c'est lui qui m'en fit part, lorsqu'il sentit lui-même qu'il s'étoit abandonné à madame de Châteauroux, il désira me donner quelques droits sur elle, en mariant sa sœur à mon fils. Il espéroit trouver dans mon expérience de la cour et dans la résolution de mon caractère, quelque secours contre la foiblesse du sien. Cette foiblesse étoit-elle naturelle? je ne le crois pas. Qu'est-ce qui en fut la cause? Voici ce que je pense là-dessus. L'enfance de cet homme que vous voyez si beau, si fort, maintenant, fut tellement longue et souffrante, qu'elle sembloit ne tenir qu'à un souffle. A

peine aussi osoit-on approcher de lui, de peur d'arrêter sa respiration. Quand on pensoit que les destinées de tant d'hommes, que le sort de la France dépendoient pourtant d'une existence si fragile, on éprouvoit une sorte de terreur. On ne pensoit pas, sans trembler, que le berceau d'un malheureux enfant pût devenir, d'un moment à l'autre, le tombeau de la monarchie entière, et que des guerres civiles en pussent sortir. Aussi, notre ami le comte de Boulainvilliers persécuta-t-il dès-lors M. le régent pour convoquer les états-généraux ; et en vérite, je ne sais ce qu'il en fût arrivé, si le cardinal Dubois fût mort plutôt, et si le régent fût mort plus tard. Mais il faut revenir à l'enfance du roi. Ses jours furent donc conservés. Le régent étoit si loin d'être atroce, que je n'ai jamais vu personne si près d'être un grand homme ; et certainement il l'eût été sans la pétulance de son esprit, et la facilité de satisfaire tous les goûts imaginables. Je l'ai beaucoup connu. Il nommoit mon beau-père *Philis ;* et dans nos spirituelles gaietés, il m'appeloit quelquefois *M. le duc*. Cela seul vous suffit apparemment pour vous faire sentir comment nous étions ensemble.

Je vous assure que, bien loin d'être capable du crime trop facile qui l'eût rendu roi, il étoit si capable d'idées justes et généreuses sur la royauté, qu'il nous disoit, en parlant de Louis XV : Hé bien ! nous l'élèverons pour être roi du duc de Saint-Simon et du comte de Boulainvilliers ; il semble destiné pour cela. Pour moi, je suis déjà trop gâté, n'est-il pas vrai ? Et de-là des saillies, et puis de la dissipation.

Malgré les infames histoires de Paris sur le régent, voilà la vérité. Mais je vous l'ai dit, le cardinal Dubois vécut trop long-temps, et le régent mourut trop tôt. Reparlons maintenant de l'enfance du roi. On ne pensa longtemps qu'à le faire vivre. Le maréchal de Villeroy ne songeoit qu'à cela, et ne manquoit pas d'avoir la sotte impertinence de prendre des précautions contre M. le régent. Le père du maréchal avoit donné l'évêque de Fréjus pour précepteur au roi; et comme le régent trouvoit dans la foiblesse de la constitution de notre monarque de quoi fortifier la monarchie, l'évêque de Fréjus ne chercha dans cette foiblesse du roi, que le moyen de devenir cardinal et premier ministre. C'étoit la fortune d'un homme de

rien, disoit le comte de Boulainvilliers ; la nôtre eût été de devenir citoyens [1].

Le roi, peut-être incapable de recevoir l'éducation que l'illustre Fénélon donna à son père le duc de Bourgogne, eut peut-être aussi la plus mauvaise qu'il pût recevoir. L'abbé de Fleury fut pourtant son précepteur. Son Histoire ecclésiastique lui procura cette place ; et ses Discours l'en eussent rendu digne : mais à peine osoit-il en parler. J'avois voulu le voir, m'entretenir avec lui. Mais causant un jour ensemble, je m'avisai de lui dire qu'il avoit tort de cacher le mérite de ses Discours sous la réputation de son Histoire. Je me flatte, me dit-il, en se levant, que M. le cardinal me trouve assez de mérite. Et depuis, je ne l'ai jamais pu ravoir chez moi. Quand on dépendoit du cardinal, il falloit être jésuite à Versailles, ou sulpicien à Paris; et l'abbé de Fleury avoit peur de passer pour un philosophe.

On ne sait donc ce qu'eût été le roi, s'il

[1] Dans sa liste des écrivains, sous Louis XIV, M. de Voltaire indique M. le comte de Boulainvilliers, de la maison de Crouy, comme l'homme de France le plus capable d'en écrire l'histoire; et dit de lui, qu'*il étoit citoyen.*

fût né avec une bonne santé. On ne sait guère davantage ce qu'il fût devenu, si sa jeunesse, comme celle du duc de Bourgogne, eût été formée par Fénélon, par le duc de Montausier, par le duc de Chevreuse. On sait encore moins ce qui lui seroit arrivé sans la mort du régent. Ce qu'il auroit pu acquérir de brillant, est devenu de la prudence. Ignorant les principes de son pouvoir, il craignoit d'en compromettre les effets; et n'osoit gouverner, parce qu'il étoit absolu. Il redoutoit donc une maîtresse, parce qu'il avoit besoin d'en avoir une, et M. de Richelieu vint à bout de lui donner celle qui convenoit à tout.

Le roi me parloit de ses amours, ainsi que Néron à Burrhus, avec *quelque difficulté.* Mais un jour qu'il étoit presque dépité contre madame de Châteauroux : Voyez, me dit-il, comme elle me traite, et dites-lui-en ce que vous en pensez. — Elle ne se mêle des affaires de personne, cela n'est pas digne d'elle; mais des ministres, du parlement, de la paix, de la guerre, elle ne cesse de m'en parler; cela me désole. Je lui ai déjà dit plusieurs fois qu'elle me tuoit. Savez-vous ce qu'elle me répond? Tant mieux, sire, il faut qu'un roi

ressuscite.

ressusciterai. Je n'y comprends rien. Elle m'enivre d'amour, et je pense quelquefois qu'elle voudroit me rendre la raison. Je vous en assure, dis-je au roi bien étonné de ma réponse; car elle est certaine que vous l'en aimeriez mieux et davantage. Son amour n'est point une foiblesse, encore moins un artifice, mais la passion de votre gloire. Vous êtes trop heureux, sire, de vous plaindre de son empire; il falloit en éprouver la force, pour en sentir le charme. Eh bien! me dit le roi avec une grâce inexprimable, vous avez peut-être raison. Mais venez nous voir souvent.

Vous ne serez donc pas étonné que madame de Châteauroux ait déterminé le roi à se mettre à la tête de son armée, et à faire la campagne de Flandre. Autrefois Louis XIV y mena madame de Montespan. Ce n'étoit pas la même chose; mais c'étoit encore le même spectacle de gloire et de galanterie.

Après cette campagne, madame de Châteauroux ne fut pas même tentée de revenir à Versailles; et le roi, subjugué par le caractère de madame de Châteauroux, consentit de s'approcher de son armée d'Alsace, et d'attendre a Metz qu'il fût possible d'entreprendre le siége de Fribourg.

Le roi tomba bientôt malade, et madame de Châteauroux, ne pouvant plus soutenir dans son ame, ni dans son esprit, une vigueur qui leur étoit étrangère, ne mit d'espérance que dans la jeunesse du roi, l'habileté de son médecin, et l'amitié de La Peyronie pour elle. Mais comment espérer qu'ils auroient le courage de résister à l'intrigue qui, pour s'emparer du roi, devoit bientôt les forcer d'annoncer qu'ils ne répondoient pas de ses jours? Elle pria donc Chirac et La Peyronie de venir chez elle. Vous connoissez mon caractère, leur dit-elle; je connois vos talens et vos personnes : ce n'est pas assez de sauver le roi, il faut sauver le roi et la France. Si sa vie dépend de votre art, sa gloire dépend de votre courage. Aurez-vous celui de résister aux prêtres, aux courtisans qui voudront s'en emparer au moindre danger? Si ce danger n'existe pas, aurez-vous la force de le soutenir? S'il existe, aurez-vous la force de m'en avertir la première? Ils s'y engagèrent, et tinrent parole.

La fièvre augmentant, il fut aisé à quelques gens de bonne foi, et à tous les autres; enfin, aux ennemis de madame de Châteauroux, de répandre de vives alarmes. Le roi

eut de fréquens transports. Madame de Châteauroux ne le quittoit pas. Personne n'avoit encore osé en approcher ; mais ses transports étant devenus plus forts et plus longs, ce qui composoit la cour força Chirac et La Peyronie [1] à consulter publiquement, et à déclarer ce qu'ils pensoient de l'état du roi. Chirac étoit un grand médecin, homme de caractère et de beaucoup d'esprit: La Peyronie étoit habile et loyal. Nous pensons, M. de La Peyronie et moi, dit Chirac devant tout le monde, la même chose de l'état du roi : si vous ne voulez savoir que cela, le voici : Il a beaucoup de fièvre ; elle lui donne des transports : vous en êtes effrayés, parce que vous n'êtes pas médecins; nous n'en sommes pas effrayés, parce que nous sommes médecins : comme tels, nous vous déclarons que la maladie du roi n'a pas encore de caractère. Mais puisque vous nous rendez responsables de ce qui n'est pas encore, craignez de répondre de l'effet des alarmes que vous répandez déjà. Si le roi peut s'en apercevoir, nous ne serons plus les maîtres de calmer ses transports fiévreux : vous leur donnerez un autre caractère ; vous l'aurez

[1] Il étoit premier chirurgien du roi.

mis en danger, et vous serez cause d'un événement qui n'aura pas dépendu de nous. La Peyronie répéta la même chose.

Tous les gens qui venoient de les entendre ne dirent mot, et s'assemblèrent chez l'évêque de Soissons, premier aumônier de France, et que sa charge avoit conduit à Metz. Vous comprenez combien on fut étonné, choqué, scandalisé des discours de Chirac et de La Peyronie : on les disoit huguenots, et dévoués comme tels à madame de Châteauroux. Enfin, il fut question de les arrêter. Mais par quel ordre, et quels autres médecins donner au roi ? On ne savoit quel parti prendre, lorsqu'après un long transport, le roi se trouvant mal, on crut qu'il suffisoit, pour le faire revenir, de mettre sous son nez du papier brûlant, et de lui en faire respirer la fumée; mais s'étant remué fortement, il se brûla ; et moitié à lui, moitié hors de lui-même, s'écria qu'il étoit en enfer. Dans ce moment, madame de Châteauroux avoit quitté sa chambre, et monté dans la sienne. Les gens qui étoient dans celle du roi, ne manquèrent pas d'effrayer ceux qui étoient dans les pièces voisines, et tous les gens d'église, suivis des courtisans, entrèrent chez le roi.

L'évêque de Soissons ne manqua pas de déclarer qu'il n'y avoit pas de temps à perdre ; il s'approcha du roi, qui ne répondit rien : il fallut donc attendre. On en fut charmé, parce qu'on s'étoit emparé de la chambre du roi. M. de Richelieu, qui vint en avertir madame de Châteauroux, ne put l'empêcher d'y descendre, qu'en se mettant au-devant d'elle. Ce ne sera rien, lui dit-il, si cela ne doit pas finir ; mais quelque chose qui arrive, si vous paroissez là-bas au milieu de tout cela, nous sommes perdus. Il la détermina donc à rester chez elle, lui promit d'aller tout de suite chez le roi, de ne le pas quitter, et de l'avertir de tout.

Enfin, le roi paroissant plus calme, M. l'évêque de Soissons et le duc de la Rochefoucauld s'approchèrent de lui. Votre majesté, lui dit l'évêque de Soissons, s'aperçoit que je remplis près d'elle mon ministère : quand votre majesté veut-elle se confesser ? Après quelques momens de silence, le roi lui dit : *Je suis trop foible à présent ; je dirai à Chirac de me donner quelque chose, et vous le ferai savoir.* Il fallut que l'évêque de Soissons et tout le monde s'en allassent. Le duc de Richelieu, resté maître de la chambre, fit

avertir madame de Châteauroux ; le roi leur dit : Approchez l'un et l'autre ; vous voyez tout ceci, je ne suis maître de rien : l'évêque de Soissons va revenir, il me donnera sûrement les sacremens. Epargnez-moi ; montez chez vous : le duc de Richelieu aura soin de tout. Et, alors, le duc de Richelieu entraîna madame de Châteauroux chez elle. L'évêque de Soissons, se doutant que madame de Châteauroux étoit chez le roi, y fût entré pour l'en chasser, si l'huissier ne lui en eût pas refusé la porte, en lui disant : *Le roi n'est pas seul, monseigneur, et ne vous a pas fait appeler*; mais un moment ensuite le roi le fit venir.

Il lui fut facile de troubler son ame et sa tête ; et après l'avoir jeté, pour ainsi dire, dans les angoisses de la mort, il fit ouvrir toutes les portes, fit entrer tout le monde, et dit à haute voix : *Si le roi avoit la force de se faire entendre, il vous apprendroit que, pour entrer en état de grâce et recevoir l'absolution, il m'a juré de chasser de la cour madame de Châteauroux et madame de Lauraguais, avant d'être administré.*

Dès l'instant M. de Belle-Isle, qui commandoit à Metz, leur donna sa voiture et ses

gens pour aller à Paris, où elles arrivèrent dans cet *incognito*.

Le roi reçut donc les sacremens. Il fut bientôt ensuite si mal, que le duc de Bouillon, ami du roi, ami de madame de Châteauroux, et craignant qu'on outrageât la mémoire du roi, en remettant sa cassette dans les mains de monseigneur le dauphin, ce qui étoit la confier au duc de Châtillon et aux dévots, demanda à Bachelier, premier valet-de-chambre du roi, cette cassette, pour la remettre, disoit-il, en cas d'événement, au parlement et à la cour des pairs. Là-dessus le duc de la Rochefoucauld, grand-maître de la garde-robe, prétendit, en cette qualité, avoir cette cassette, et la remettre au dauphin; et comme on n'avoit pas le temps d'entrer dans des disputes interminables, Bachelier prétendit aussi qu'il étoit de son devoir de remettre cette cassette au grand-maître de la garde-robe, et sa clef au chambellan; et il n'en fut plus question. Tout le monde étoit à peu près tiré d'embarras, et personne ne s'occupe guère d'autre chose; car la cour nous exposant sans cesse, tantôt aux caresses, tantôt aux caprices de la fortune, la vie ne tient pas beaucoup plus au temps passé

qu'à l'avenir, et n'est réellement composée que de momens qui se suivent moins qu'ils ne se succèdent.

Pendant que madame de Châteauroux arrivoit, plus morte que vive, à Paris, où je l'abandonnerai quelque temps à ses douleurs, monseigneur [1] le dauphin venoit à Metz, conduit par le duc de Châtillon. Ce descendant des rois de Jérusalem n'en portoit assurément pas la couronne, mais la croix; c'étoit, dans le monde, une manière de pélerin égaré des routes de la ville céleste. Jamais personne plus que lui n'a fait sentir la différence entre être indigne, ou incapable d'une grande place : il ne manquoit au duc de Châtillon pour être digne de la sienne, que d'en être capable. Il avoit fait partir de Versailles monseigneur le dauphin si subite-

[1] Quand on lui parloit, on l'appeloit *monsieur*. Quand on en parloit, ou qu'on écrivoit son nom, on employoit la qualification de *monseigneur*. Cet usage étoit moins bizarre qu'on le pense. On l'appeloit, en lui parlant, *monsieur*, parce que ce mot n'avoit point perdu pour lui la valeur qu'il avoit à l'époque où ce mot avoit été substitué à celui de *seigneur*, qui lui-même avoit succédé au mot *sire*, dénomination commune aux gens de première qualité : le *sire* de Coucy, de Nêle, etc.

ment, qu'au lieu d'un cortége convenable, il arrivoit à Metz pour faire les obsèques de son père, roi de France, et en prendre la couronne, comme un gentilhomme gascon seroit venu dans son village pour y enterrer son père, et prendre possession de sa maison. Il n'avoit avec lui qu'un valet-de-chambre et deux gardes-du-corps. La santé du roi lui ayant rendu assez de force pour sentir vivement l'inconvenance du départ de M. le dauphin et celle de son arrivée, il ordonna à M. de Châtillon de s'arrêter où le trouveroit cet ordre. Il fallut obéir. Le lendemain il lui fut encore ordonné de ramener M. le dauphin à Versailles, et le duc de Châtillon fut exilé bientôt ensuite.

Pendant que ceci ce passoit, vous savez quelles furent les alarmes du peuple pour le roi; vous comprenez qu'il ne fut jamais autant *son bon roi*, que lorsqu'il craignit d'en avoir un qui ne fût pas si bon. Je vais vous montrer le peuple tel qu'il étoit alors: quand vous serez plus vieux, vous le connoîtrez; et si jamais les événemens prévus par M. Orry et par M. Trudaine, arrivent de votre temps, vous serez très-aise de pouvoir comparer les opinions qui suffisent pour agi-

ter le peuple, avec les mouvemens qui suffisent pour lui donner des opinions.

Vous savez que l'inquiétude sur la mort du roi remplissoit de monde toutes les églises. Les prêtres y lisoient les bulletins de Metz. Mais voici ce que vous ne savez pas, et ce qu'il faut savoir : dès que les dévots apprirent à Paris le triomphe de l'évêque de Soissons, ils répandirent aussitôt et par-tout une relation de la confession, de la contrition et de l'extrême-onction du roi. Elle fit grand plaisir au peuple ; mais pour l'attendrir encore plus, et le charmer davantage, les prêtres montèrent, dès le soir même, dans les chaires, et y lurent une déclaration du roi, ou plutôt l'amende honorable qu'il avoit prononcée au lit de mort : c'étoit l'aveu public d'avoir été le plus grand pécheur du monde, et de tous les rois le plus indigne de régner. Cette prétendue déclaration du roi charma le peuple au point d'inquiéter le parlement, et sur-tout les gens du roi. Dès qu'on sut que sa majesté étoit moins mal, ils accoururent chez l'archevêque de Paris, et lui demandèrent compte du scandale de cette déclaration. Il soutint d'abord ne voir dans tout cela que l'édification générale ; mais le lendemain, le roi al-

lant encore mieux, les gens du parquet [1] allèrent signifier à l'archevêque que, s'il continuoit ainsi à édifier le peuple, et ne défendoit pas sur-le-champ à son clergé toute espèce d'édification semblable, le parlement les poursuivroit extraordinairement. Ils promirent donc de se taire, se turent, et en furent quittes à bon marché.

Pendant ces transports vraiment populaires, la reine et mesdames, rassurées sur la santé du roi, à mesure qu'elles approchèrent de Metz, y arrivèrent avec bien des espérances nouvelles. La vieille cour avoit peu de peine à se persuader que Dieu, après avoir frappé le roi, toucheroit son cœur. La dame d'honneur en étoit si dévotement persuadée, qu'un jour, trouvant le roi en état de donner à la reine des marques certaines d'une réconciliation sincère, fit changer le lit de la reine en une couche nuptiale, et mettre deux oreillers sur le traversin. Vous comprenez que tant d'espérances furent révélées par la joie des uns, et l'étonnement des autres. La reine, depuis la convalescence du roi, étoit mise à merveille;

[1] C'étoient le procureur-général et l'avocat-général; on les nommoit également les *gens du roi*, ou les *gens du parquet*.

elle portoit des robes couleur de rose. Les vieilles dames annonçoient leurs espérances par des rubans verts ; enfin, depuis longtemps, la parure de la toilette n'avoit été aussi spirituelle. On lui confioit le soin de tout annoncer, sans se compromettre : cela rappeloit l'ancienne galanterie. Mais vous concevez également le plaisir qu'eurent le duc de Bouillon et le duc de Richelieu à parler au roi de celui qu'on lui préparoit dans l'intérieur du palais de la reine. Il en parut si mécontent, que ces messieurs crurent ne pas lui déplaire en avertissant les mères des églises qu'elles avoient tort de préparer un *Te Deum* qu'elles ne chanteroient pas, et que rien n'étoit plus incertain que la conversion du roi. C'en étoit assez pour déterminer ces dames à changer leur toilette. Les unes prirent des couleurs plus modestes, les autres baissèrent leurs coiffures, d'autres mirent moins de rouge ; enfin, les vieilles dames poussèrent la prudence jusqu'à replacer dans leurs cheveux le bec noir [1].

[1] Dans la coiffure de la cour, il falloit avoir quelque chose de noir ; tantôt le bec, tantôt le fond, ou les barbes. La grande cérémonie étoit le bonnet tout noir ; la grande gaieté étoit de ne porter que les barbes noires.

L'espoir dans la conversion du roi et dans les effets que la reine devoit en ressentir, avoit été assez grand, pour se contenter alors de messes basses, et pousser la confiance jusqu'à négliger vêpres et le sermon. Aussi, dès qu'on sut qu'au lieu d'avoir exaucé tant de prières, le ciel en demandoit de plus vives pour s'attendrir sur le sort de la reine, on ne quitta plus l'église. Tout cela ennuya si fort le roi, qu'il fit demander à la reine quand elle comptoit retourner à Versailles. Elle comprit que le roi désiroit qu'elle lui en demandât la permission, et la lui ayant demandée dès le soir même, le roi lui permit de partir de Metz le lendemain. En annonçant aux courtisans le départ de la reine, le roi leur annonca que MM. les ducs de Châtillon et de la Rochefoucauld étoient exilés, et que M. l'évêque de Soissons avoit ordre d'aller dans son diocèse et d'y rester.

On croyoit que le roi alloit retourner à Versailles; il en parla au duc de Richelieu, en le priant de le précéder, et de prévenir madame de Châteauroux de son retour. Je ne m'en aviserai pas, sire, lui répondit le duc de Richelieu; je vous servirois trop mal; elle ne nous pardonneroit jamais. Que faut-il donc

faire, lui dit le roi ? Aller à Fribourg, sire, lui dit le duc de Richelieu ; elle vouloit y suivre votre majesté. Vous devez lui annoncer qu'en remplissant ses projets, vous espérez qu'elle ne détruira pas les vôtres. Voilà ce que Henri IV eût mandé à la belle Gabrielle ; voilà la seule explication que vous devez à madame de Châteauroux ; c'est la seule aussi qu'elle puisse accepter.

Le roi étoit tellement sous le charme de madame de Châteauroux, que, dès le soir, sans en prévenir aucun ministre, il dit à ses courtisans : *Je devois aller à Fribourg ; je pars dans deux jours pour Strasbourg, et vais, messieurs, vous donner des cocardes.* Trouvant alors celles qu'on lui apportoit, mal faites : *J'en ai*, dit-il, *de belles dans ma cassette ; elles étoient toutes pour moi, mais aujourd'hui je veux les partager avec mes amis ; celles-ci nous porteront bonheur.* Et ayant demandé sa cassette, il leur donne ces cocardes. Il ne fut plus question que de partir pour l'armée. Le roi pria le duc de Richelieu de demander à madame de Châteauroux ce qui se passoit, et de lui envoyer en même temps une lettre qu'il lui écrivoit. Il attendoit madame de Châteauroux à Fribourg, mais elle

vivoit à peine encore ; enfin, elle ne quitta point Paris.

Au retour de sa glorieuse campagne, le roi, avant d'aller à Versailles, voulut rester trois jours à Paris. Les préparatifs des fêtes les plus brillantes l'y annoncèrent. Dès qu'il y fut, la joie publique devint une véritable allégresse. Le roi crut enfin pouvoir se présenter à madame de Châteauroux. Je ne sais quelles raisons la déterminèrent à exiger du roi de venir chez elle dans le plus grand mystère. M. de Richelieu fut témoin de cette première entrevue. Madame de Châteauroux se trouva mal en voyant le roi, et jamais ne put dire autre chose que ces paroles : *Comme ils nous ont traités !* Je ne sais pas davantage, ni personne peut-être, ce qui l'empêcha de reparoître à Versailles avec le roi. Non-seulement elle ne voulut point s'y montrer, mais ne voulut y aller que dans le plus grand *incognito*. En ce cas, lui dit le duc de Richelieu, je ne vois guère qu'un pot-de-chambre [1], où l'on ne s'avisera pas de vous reconnoître, y fussiez-vous aperçue. Ce qu'il proposoit en

[1] Voiture à deux places et à deux chevaux, qu'on appeloit alors *voiture de la cour*, parce qu'elle étoit au service de la cour.

croyant plaisanter, fut, à son grand étonnement, accepté et résolu.

M. de Maurepas, qui s'étoit hautement brouillé avec elle depuis long-temps, ne doutant pas que des mystères ne préparassent l'éclat et la vengeance de madame de Châteauroux, entoura tellement les avenues de sa maison pour savoir ce qui s'y passoit, que les domestiques sur lesquels elle comptoit particulièrement, s'en aperçurent et l'en avertirent. Elle leur dit : *Bientôt il ne m'importunera pas*. Elle partit le soir pour Versailles, et revint dans la nuit à Paris, qu'elle devoit quitter le lendemain pour s'établir à la cour. —Le matin de ce jour, le roi envoya chercher M. de Maurepas. *Prenez du papier et une plume*, lui dit-il; *écrivez. A qui, sire*, lui demanda M. de Maurepas? *A madame de Châteauroux*, dit le roi. Et alors il lui dicta ces paroles : *Le roi m'ordonne, madame la duchesse, d'avoir l'honneur de vous mander qu'il souhaite que vous et madame votre sœur repreniez vos places à la cour, et se flatte que vous ne le refuserez pas. — Allez à Paris*, ajouta-t-il ensuite à M. de Maurepas, *soyez ce soir chez elle à quatre heures. Elle attend pour revenir ici la lettre que*

vous

vous lui avez écrite de ma part ; remettez-la-lui, en lui donnant aussi celle que j'ai l'honneur de lui écrire. M. de Maurepas partit environ à midi de Versailles. En arrivant chez lui, il n'y resta que le temps nécessaire pour prendre une autre voiture. Où alla-t-il avant de se rendre chez madame de Châteauroux ? à qui parla-t-il ? Je l'ignore complétement. A quatre heures, il arriva chez madame de Châteauroux. Entré chez elle : *Donnez-moi*, lui dit-elle, *les lettres du roi, et allez-vous-en*. Il la quitta sans avoir proféré une parole. A peine eut-elle lu ces lettres, qu'elle sentit d'insupportables douleurs aux yeux et à la tête. Au lieu d'aller à Versailles, elle fut obligée de se mettre au lit. Elle y fut embrasée d'une fièvre ardente; le surlendemain elle n'étoit plus.

A peine le roi sut-il la mort de madame de Châteauroux, qu'il exila M. de Maurepas à Bourges. Il y fut long-temps sans avoir la permission d'y voir personne; l'ayant obtenue après plusieurs années, on ne l'accordoit qu'à ses parens. Il vécut enfin vingt ans, sous Louis XV, dans l'exil ou la disgrâce.

Personne ne trouva la mort de madame de Châteauroux naturelle, et l'opinion d'alors

accusoit M. de Maurepas de l'avoir empoisonnée. Il n'a dû son retour à Versailles, et la confiance de Louis XVI montant sur le trône, qu'aux prières, qu'aux instances de Mesdames, tantes du roi.

J'ai souvent parlé des soupçons publics contre M. de Maurepas au comte de Caylus, qui avoit passé sa jeunesse avec lui et M. de Montesquieu. Il m'a toujours répondu dans la franchise de son caractère et dans la confiance de son amitié pour moi : *Je ne saurois croire M. de Maurepas coupable. Il est d'une telle insouciance, que l'exil n'altéra jamais la douceur de son caractère, ni la gaieté de son esprit. Quand j'obtins la permission d'aller le voir à Bourges, j'y retrouvai le même homme avec lequel M. de Montesquieu et moi avions fait les Étrennes de la Saint-Jean. Je vous réponds qu'il est encore plus incapable de crimes que de vertus.*

Long-temps après, les circonstances me lièrent très-intimement avec M. de Maurepas; et je n'ai jamais vu un homme aussi véniel que lui.

J'ai dû écrire ceci à la suite du Fragment historique de madame de Brancas, qu'on vient de lire. Comme M. de Maurepas ne fut

accusé que d'après des préjugés, des préventions, des vraisemblances, il falloit repousser de sa mémoire les téméraires accusations dont les ennemis de cet homme aimable empoisonnèrent sa vie.

LETTRE
A M. DESPRÉS,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture.

QUAND vous verrez, Monsieur, l'errata de l'Ouvrage que M. Buisson et moi publions aujourd'hui, et dont je vous prie d'accepter un exemplaire, j'espère que vous direz comme Horace :

Non ego....
Offendar maculis, quas aut incuria fudit.

Aussi imploré-je l'indulgence que celle d'Horace vous inspire sûrement, pour mettre sous sa protection quelques détails sur les fautes typographiques de cette Brochure.

Il sembleroit que M. Buisson seroit responsable de celles là, comme moi des autres ; mais il faut à présent appliquer ce que Sganarelle, devenu médecin malgré lui, disoit aux gens étonnés de le voir placer le cœur du côté droit : *C'est changé.* Tout l'est, et bien plus irrévocablement que du temps de Sga-

narelle, puisque les médecins le sont maintenant malgré nous. Mais, comme vous avez vos raisons pour vous en tenir à l'ancienne littérature, vous ignorez vraisemblablement le progrès le plus nouveau que la perfectibilité humaine doit aux idées révolutionnaires; et ne serez pas fâché d'apprendre comment M. l'abbé Soulavie annonce ce progrès aux souverains de l'Europe, dans la Dédicace des Mémoires de madame de Pompadour, qu'il leur offre *comme le présent le plus utile que notre librairie actuelle puisse faire aux gouvernemens européens*.

Après la révolution, qui change la littérature *en librairie*, vous ne serez plus surpris que M. Buisson ait corrigé mon Ouvrage, et que j'en aie revu les épreuves. Qu'en est-il arrivé? sans doute, moins d'erreurs de ma part, mais des fautes typographiques qu'il n'eût pas faites. Reste à savoir maintenant si le lecteur gagne à cet arrangement. Je le penserois volontiers : mais le succès de certains Ouvrages ne semble-t-il pas apprendre que, pour beaucoup de gens, le charme de la lecture consiste dans le plaisir de lire assez vîte pour les flatter; que rien ne résiste à leur sagacité, parce que rien n'arrête leurs regards?

Par exemple, sans la perfection typographique du *Génie du Christianisme*, est-il bien sûr que le lecteur auroit pu dévorer les tigres, les lions, les serpens, les crocodiles dont M. de Châteaubriant entoure son génie? J'en doute fort. Mais est-il certain que ce genre de succès fût celui que M. de Châteaubriant s'étoit promis? Je ne le crois pas; car, sans ce cortége d'une puissance surnaturelle, son génie n'est plus qu'un pauvre rhéteur, et ne peut venir à bout de faire chrétien l'auteur d'Alzire, sans faire de Racine, auteur de Bajazet, un musulman.

Ne valoit-il pas autant laisser les choses comme elles étoient? M. Soulavie s'entend mieux en révolution; aussi a-t-il composé les Mémoires de madame de Pompadour, de toutes les histoires d'antichambre d'alors, et n'a pas manqué de les écrire en bon style de laquais.

Ces Mémoires, j'ai dû pourtant les lire, parce qu'il y est question de madame de Mailly et de madame de Châteauroux, sur lesquelles j'imprimois un Fragment historique.

N'étant d'accord sur aucun fait avec M. Soulavie, je dois convenir cependant qu'il emploie le plus sûr moyen de désarmer la

critique. Elle auroit beau prendre la plume contre lui, comment s'en serviroit-elle? il la feroit tomber de ses mains. Mais ce moyen qu'il emploie légitimement en sa faveur, quand on lit ses *Présens* aux souverains de l'Europe, ou les conseils qu'il donne à notre gouvernement, dans les *Transactions sociales* qui précèdent ses Mémoires sur madame de Pompadour; ce moyen, dis-je, devient trop perfide, lorsque, pour corriger son propre Ouvrage, il faut ramasser la plume qu'il a fait tomber à terre. En effet, comment est-il possible de conserver la faculté de penser, le sentiment des convenances, le souvenir de sa langue maternelle, quand on voit (P. 20 de ces Mémoires) *que Fleury* (le cardinal) *pensant que la dame la plus facile seroit celle dont le roi s'accommoderoit, et que la moins ambitieuse étoit la plus convenable à la cour, dit: Eh bien donc! qu'on lui fasse venir la Mailly?*

Quand on lit (P. 24) *qu'un des moyens que la belle la Tournelle employoit pour séduire Louis XV, étoit d'affecter des fluxions qu'elle n'avoit pas.*

Quand on lit (P. 85) *que le dauphin, pour se débarrasser des loix du cérémonial qui l'obligeoit, à la présentation de madame*

de Pompadour, de la baiser, lui tira la langue, et donna encore quelques autres signes de mépris.

J'ignorois complétement ce fait; et son invraisemblance le rend, sans doute, très-curieux. Mais pourquoi diminuer le mérite de son auguste vérité, en ne s'expliquant point sur les autres marques de mépris que M. le dauphin donna à madame de Pompadour? Cette anecdote est assez piquante pour empêcher d'abord toute espèce de réflexions. M. Soulavie ne devoit-il pas prévoir que son lecteur, revenant un peu à lui-même, lui demanderoit de quelle langue il a voulu parler, et auroit attendu de son exactitude historique d'apprendre si c'est sa langue que M. le dauphin tira, ou bien si c'est la langue de madame de Pompadour? car cette phrase: « M. le dauphin, obligé de baiser madame de Pompadour, lui *tira la langue* », laisse le lecteur dans une grande perplexité. Pourquoi ne l'en pas tirer; et sur-tout, l'augmenter par une autre réticence? Pourquoi ne pas s'expliquer sur les autres marques de mépris que M. le dauphin donna à madame de Pompadour, après lui avoir *tiré la langue*, et laisser le lecteur dans l'embarras de deviner quelles sont ces marques de *mépris?* En effet,

j'ai vu des gens penser que M. le dauphin lui donna un soufflet ; j'en ai vu d'autres soutenir que ce n'étoit qu'une croquignole. Entre ces deux opinions, également probables, quelle est la vraie? quelle est la fausse? M. Soulavie, qui sait à quoi s'en tenir à cet égard, n'auroit-il pas dû éviter de jeter en plein concordat cette pomme de discorde?

On comprend qu'il soit moins à son aise que du temps de Robespierre, qu'il se gêne un peu, ne dise pas ce qu'il sait, et encore moins ce qu'il pense. La discrétion est assurément une belle chose ; mais est-il permis d'en pousser l'art jusqu'à parler de madame de Mailly, comme d'une gourgandine, dont le cardinal de Fleury disposoit à son bon plaisir pour celui des autres ? Voilà ce qu'on peut reprocher à M. Soulavie, et ce qui rend la lecture de ses ouvrages si dangereuse! L'art, comme on dit, y surpasse encore la matière, toute abondante et belle qu'elle y soit, et l'y surpasse tellement, qu'on n'en est pas quitte pour dire : Ceci est un mensonge, ceci une calomnie, et cela une platitude. M. Soulavie vous déconcerte si bien, et à chaque minute, que vous ne savez jamais ce que vous venez de lire. Comment se représenter, par exemple, la charmante

[illegible] madame de Pompadour, d'après le portrait qu'il en fait? (Page 359.)

Ce n'est pas tant de la charpente de son visage que je veux parler (dit-il), *que de l'usage qu'elle savoit en faire pour lui donner de la mobilité, des traits et affections.*

Quand un charpentier fait un portrait à coups de hache, il est tout simple qu'il parle de la *charpente* de la figure qu'il croit avoir dessinée. Mais jusqu'à ce que M. Soulavie retaille la *charpente* qu'il a donnée au visage de madame de Pompadour, comment venir à bout de comprendre que l'usage qu'elle faisoit de la *charpente* de sa figure, la rendît charmante, ou qu'elle empruntât son expression de *la mobilité et des traits de cette charpente ?* Ce que vous comprendrez facilement, monsieur, c'est l'impossibilité de recorriger son propre Ouvrage, quand on est obligé de lire ceux qui ne sont pas de votre goût, mais du goût et de la façon de M. Soulavie. Plaignez donc le vieillard qui vous embrasse; car il se flatte que vous l'en aimerez davantage.

L. B. Lauraguais.

E R R A T A.

Habent suà fatà libelli : les Livres ont leurs destinées; et personne ne doutera que la destinée de celui-ci fût d'être rempli de fautes. Mais ne connoît-on pas des œuvres politiques dont l'errata soit encore plus considérable ?

PAGES 6,	LIGNES	19, Censure ; *lisez* la guerre.
16,		24, Ces; *lisez* les.
18,		1, Etant ; *lisez* devint celui.
29,		21, Souvent ; *lisez* sans cesse.
30,		5 et 6, Ses faussetés ; *lisez* sa fausseté.
31,		1, En se plaçant ; *lisez* en les plaçant.
56,		14, Eprouvé ; *lisez* prouvé.
64,		4, Mieux jeté ; *lisez* mieux aimé jeter.
71,		9, Remarques ; *lisez* observations.
72,		14, Son ; *lisez* un.
74,		12, Son courage ; *lisez* sa vengeance.
83,		26, Les Français parlèrent; *lisez* les Français et les Anglais parloient.
87,		(C'est par erreur que la note se trouve placée au bas de cette page ; elle doit être à la page 86.)
89,		18, Ses ; *lisez* les.
94,		3, Nu; *lisez* un.
104,		10, *Vis meita ;* lisez *vis in cita.*
119,		13, J'ai depuis négligé, etc. ; *lisez* et depuis j'ai trop peu négligé le couvent.
166,		15, *Tunc Troja fuit ;* lisez *ubi Troja fuit.*
Ib.		23, Je m'en pendrai ; *lisez* je m'en pendrois.
189,		2, Vous voyez ; *lisez* vous croyez.
Ib.		18, De craindre ; *lisez* à craindre.
225,		1, Ressusciterai ; *lisez* et je vous ressusciterai.

Il s'est glissé, sans doute, d'autres fautes et incorrections ; e Lecteur y suppléera facilement.

